BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Education, etc.,

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XLII.

JUILLET A DÉCEMBRE 1869.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE DE SÈVRES, 31.

1869



PARIS. — IMP. DE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

à l'auditoire ce que c'est que le mystère de la résurrection, et comment il est destiné à s'accomplir dans notre vie. La résurrection est le but de la vie humaine pleinement atteint, totalement réalisé. Voilà désormais l'homme dans toute sa grandeur, Dieu dans toute la splendeur de sa bonté. — Le livre se ferme sur cette pensée, la plus élevée qui puisse être présentée à l'homme voyageur ici bas.

V. POSTEL.

3. **CAUSERIES** *d'un curieux, variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins,* par M. F. FEUILLET DE CONCHES ; — *ouvrage enrichi de nombreux* fac-simile. — T. IV, — in-8° de 512 pages (1868), chez H. Plon ; — prix : 8 fr.

(*Voir nos tomes* XXVII, *p.* 280 et XXXII, *p.* 195.)

Le *Curieux* abuse un peu des ricochets, des cascades qu'autorise la *causerie ;* à travers les écarts auxquels il se livre, il est difficile de se retrouver et de dire quand on en sortira. Ainsi, de son cabinet, il nous conduit chez Crébillon le tragique, chez Viollet-le-Duc, chez Charles Nodier ; il nous ramène chez lui, et, au lieu de nous montrer ses richesses, il s'amuse, à propos d'une araignée et d'une hirondelle, ses « compagnons d'étude, » à nous faire un petit cours d'entomologie et d'ornithologie. Nous revenons à nos moutons, c'est-à-dire à nos livres : voici les livres illustrés. Croyez-vous qu'on va vous les ouvrir? Non, mais d'abord l'histoire des illustrations factices, l'histoire de Lemontey et de quelques autres qui, en colligeant portraits et images, se sont fait des éditions uniques de leurs auteurs favoris. Voici les livres d'estampes et de portraits français et étrangers, entre autres, les *Antiquités de l'empire de Russie.* N'ouvrez pas ; mais partons pour Moscou et Saint-Pétersbourg, où je vous ferai recommencer mon voyage de 1857. Nous voici de retour. Regardez ces livres de portraits ; regardez vite, et partons pour l'Angleterre, où je vous retiendrai jusqu'à la fin du volume, pendant trois ou quatre cents pages ! Peinture en Angleterre avant la naissance de l'école anglaise ; art sous Henri VIII, et tout Holbein (plus de cent pages !) ; art sous Marie la Catholique, et sir Antonio Moro ; art sous Elisabeth, et tous ses portraits et costumes, et tous les *pourtraicteurs* et portraits de son temps ; enfin, tous les portraits de Marie Stuart, par peintres, historiens et poètes. Et tout cela parce que le *Curieux* possède dans sa collection des recueils de portraits et de *fac-simile* de dessins de Hans Holbein, des recueils d'estampes d'après les pein-

tures de l'école anglaise ! Mais il possède aussi des recueils de portraits de Rubens et de Van Dyck, des collections d'estampes d'après un grand nombre d'artistes allemands, italiens, hollandais, français, etc. : nous fera-t-il donc l'histoire entière de l'art en Flandre et en Hollande, en France et en Allemagne, en Espagne et en Italie? A ce compte, on pourrait, à propos d'un livre, faire l'histoire de tous les livres, de toutes les sciences et de toutes les littératures ; à propos d'une estampe, d'un dessin, l'histoire de tous les arts et de tous les métiers, comme, à propos d'un fragment anté-diluvien, Cuvier refaisait un monde. Il y a là abus, évidemment; et nous croyons que le *Curieux*, sans se priver de toute sortie hors de chez lui, aurait mieux fait de nous tenir habituellement dans son cabinet, de nous en faire les honneurs, et de nous en expliquer les richesses et l'usage. — Quoi qu'il en soit, à part les bagatelles de la porte et plus d'une école buissonnière, les portraits anglais font l'unité telle quelle de ce volume. A travers cette trop longue galerie, on suit volontiers le *Curieux*, amateur et connaisseur, spirituel et bon homme, — excepté lorsque le courant de la banalité contemporaine le pousse à des déclamations contre « le despotisme clérical, » contre « la « théocratie étouffant la foi vivante et vomissant l'inquisition « (p. 89). » Aimable cicérone, ce n'est pas là votre affaire; à vos portraits, s'il vous plaît, et sans plus d'arrêt de cette nature, si vous voulez que nous ayons le temps d'achever avec vous notre tour de cabinet, — notre tour du monde ! U. MAYNARD.

4. **LES CONCILES GÉNÉRAUX,** *instruction pastorale* de Mgr L'ÉVÊQUE DE NIMES *sur les conciles généraux, à l'occasion de celui convoqué par Sa Sainteté Pie IX, pour le* 8 *décembre* 1869. — 1 volume in-12 de 238 pages (1869), chez L. Giraud, à Nîmes, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 2 fr.
5. **L'INFAILLIBILITÉ** *et le concile général*, *étude de science religieuse*, *à l'usage des gens du monde*, par Mgr DECHAMPS, archevêque de Malines. — 1 volume in-8° de 186 pages (1869), chez H. Dessain, à Malines, et chez Mme veuve Magnin et fils, à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.
6. **JUBILÉ** *du concile*, par M. l'abbé G.-M.-J. D. — *L'Eglise*, *le pape*, *la révolution*, *le concile*. — In-18 de 36 pages (1869), chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 20 c.
7. **DE L'INFLUENCE** *sociale des conciles*, par M. Albert DU BOYS, ancien magistrat. — 1 volume in-8° de 288 pages (1869), chez J. Albanel; — prix : 4 fr.
8. **L'ÉGLISE,** *le pape et le concile œcuménique*, par M. l'abbé E. D'UPALGAZ, licencié en théologie de l'université d'Alcala. — In-8° de 64 pages (1869), chez E. Dentu; — prix : 1 fr.

9. **LE FUTUR CONCILE** *selon la divine constitution de l'Eglise, et la plus grave question actuelle, improprement appelée la séparation de l'Eglise et de l'Etat, devant ce concile,* par M. l'abbé F.-L.-M. MAUPIED, chanoine honoraire, docteur en théologie, etc. — 1 volume in-8° de IV-224 pages (1869), chez Poussielgue frères; — prix : 3 fr. 50 c.

10. **PENSÉES** *d'un protestant sur l'invitation du pape pour la réunion à l'Eglise catholique romaine,* par M. C. BAUMSTARK, conseiller à la cour de 2e instance de Constance (grand-duché de Bade); — *traduites de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur,* par M. le baron Th. DE LAMEZAN. — In-8° de X-22 pages (1869), chez Garrigues, à Toulouse, et chez Tolra et Haton, à Paris; — prix : 50 c.

11. **APPEL** *d'un protestant au pape pour le rétablissement du droit public des nations. — Cinq propositions sur l'œuvre du futur concile œcuménique.* — In-8° de 100 pages (1869), chez C. Douniol; — prix : 1 fr. 50 c.

Les travaux suscités par le prochain concile se multiplient de plus en plus : c'est un travail préparatoire qui témoigne de la préoccupation des esprits, et qui fait connaître, les unes après les autres, les questions sur lesquelles l'attention des pères pourra être appelée. Evêques, prêtres et laïques font entendre leurs voix, et parmi ces voix se distinguent aussi celles des protestants, pour qui la réunion de nos premiers pasteurs ne peut être un événement indifférent. Les évêques qui parlent nous permettent de pressentir les décisions qui seront prises; les prêtres nous font connaître à la fois les enseignements de l'Eglise et les besoins de la discipline ecclésiastique ; les laïques signalent les questions qui préoccupent l'opinion publique, en même temps qu'ils attestent d'avance leur soumission à l'autorité du concile ; les protestants, soit lorsqu'ils montrent leur espoir dans le concile, soit lorsqu'ils en combattent d'avance les décisions, nous mettent à même d'apprécier la situation actuelle de l'hérésie.

Parmi les voix épiscopales, se distingue incontestablement celle du courageux et éloquent évêque de Nîmes, qui vient de publier sous ce titre : *les Conciles généraux*, une de ses plus solides et de ses plus opportunes instructions pastorales. « Quels furent, dans le passé, les « bienfaits et les gloires des conciles œcuméniques? Quelles espé- « rances est-il permis de rattacher à celui qui doit s'ouvrir le 8 dé- « cembre prochain ? » telles sont les deux questions capitales que se pose Mgr Plantier, et auxquelles il répond admirablement. — On distingue deux choses dans les actes des conciles : leurs décrets et leurs procédés. Les décrets ont été pour le monde une source de bienfaits innombrables : bienfaits au point de vue dogmatique, bienfaits au point de vue moral, bienfaits au point de vue politique et

social, bienfaits enfin au point de vue de la civilisation générale ; les procédés, en tout ce qui tombe sous la responsabilité de l'Eglise, ont été d'une convenance parfaite et d'une incomparable grandeur. Traçant un rapide résumé de l'histoire des conciles et de leurs résultats, le prélat établit ces différents points avec autant de vigueur que de clarté : la lumière se fait dans l'intelligence et l'esprit est convaincu.—Les conciles du passé permettent-ils d'apprécier d'avance les résultats et les procédés du prochain concile ? Après avoir jeté un coup d'œil sur la nature de la société contemporaine si malade, et avoir montré qu'un seul homme est capable de remédier au mal social, et que cet homme, c'est le pape, c'est Pie IX, Mgr Plantier fait ressortir tout ce qu'il y a de noble hardiesse dans l'acte même de la convocation du concile; il explique pourquoi Pie IX n'y a pas invité les princes, du moins actuellement; il passe en revue la situation de ceux qui ont été convoqués, évêques catholiques, évêques schismatiques, il dit pourquoi il n'y a eu qu'une exhortation adressée aux protestants, et il arrive ainsi à l'étude des résultats probables de la grande assemblée. Ces résultats se trouvent indiqués dans la bulle même de convocation. « Mais, ajoute-« t-il après s'être demandé quelles sont celles des questions « indiquées par la bulle auxquelles les pères s'attacheront de pré-« férence, ce que nous croyons pouvoir affirmer sans sortir de la « réserve que nous nous sommes prescrite, c'est que le concile « saura faire un travail aussi vaste qu'opportun (p. 184). » Et il montre successivement quelles devront être les conséquences du concile sur les doctrines de la libre pensée, sur la discipline et le droit canon, de quelles lumières seront éclairées les questions, combien sera grande la compétence et combien profond et solide le savoir qui présideront à ses travaux. — On fait des objections, la prudence humaine s'effraie : pourquoi définir l'infaillibilité dogmatique du pape ? que gagnerait-on à condamner les articles de 1682 ? « Qu'on ne touche pas, s'écrient les plus alarmés, « aux grands principes des sociétés modernes, la liberté des cultes, « la liberté de la presse, je ne sais quelles autres libertés encore « (p. 203) ! » Mgr de Nîmes rassure d'abord ces alarmés, en leur disant que le travail du concile « sera un travail discrètement cou-« rageux et courageusement discret (ibid.); » il demande ensuite à ces « milliers de prudents, libres penseurs ou catholiques (p. 204), » de quel droit ils exercent une mission qui ne les regarde pas, en

prétendant limiter l'œuvre du concile, et il les convainc d'inconséquence avec eux-mêmes. Il y a, d'ailleurs, des illusions partagées par quelques catholiques « à l'égard de certaines questions délicates « dont le concile ne devrait pas, à leur avis, s'occuper (p. 208); » le prélat détruit ces illusions et établit la compétence de l'Eglise pour résoudre les questions qu'on voudrait soustraire à son autorité. Il termine son beau travail en indiquant cinq conséquences très-claires et très-certaines du futur concile, et en émettant quatre vœux pour le succès de cette grande assemblée. Les cinq conséquences sont les suivantes : 1° Les peuples auront un flambeau qui leur rendra la lumière des principes et des règles qui font la vie du monde ; 2° on se convaincra qu'entre le saint-siége et l'immense majorité de l'épiscopat il existe une pleine intimité de cœur, fondée sur une entière identité de vues; 3° on apprendra que le saint-siége sait respecter les prérogatives des évêques; 4° le concile, sans toucher pour l'attiédir au foyer d'un légitime patriotisme, dégagera les Eglises particulières de certaines préoccupations de nationalités trop souvent regrettables et funestes; 5° enfin, les erreurs modernes recevront du concile un coup dont elles ne se relèveront pas (p. 216 et suiv.). Les quatre vœux du vénérable auteur sont : 1° Que les princes et les gouvernements respectent la liberté et les décisions du concile; 2° que le concile ait l'inappréciable honneur de ramener les dissidents à l'unité; 3° qu'avant et après le concile les catholiques se déclarent soumis à ses définitions avec la plus entière simplicité d'obéissance et de foi ; 4° que la sainte Vierge fasse sentir sa céleste influence dans le concile du Vatican comme dans les conciles du passé (p. 223 et suiv.).— Telle est, dans ses grandes lignes, cette magnifique étude sur *les Conciles généraux*. Nous n'avons pu qu'en indiquer l'importance ; nous ne saurions trop en recommander la lecture aux gens du monde qui veulent sérieusement se tenir au courant de la grande question du concile.

C'est à eux spécialement que s'adresse le savant archevêque de Malines, Mgr Dechamps, dans l'étude de science religieuse qu'il a intitulée : *l'Infaillibilité et le concile général*. Ce titre indique sur quel point particulier il dirige leur attention. Il s'adresse surtout aux chrétiens ; mais si, comme il le dit, la thèse dont il prend la défense n'est pas directement à l'adresse des incrédules, il aura soin de l'interrompre quelquefois à leur intention, et de s'arrêter en chemin pour leur parler de ce qui les regarde (p. 5). Avant de se mettre

en route, en effet, il leur parle déjà d'une sorte d'infaillibilité qui leur appartient et dont ils ont trop envie de se défaire, c'est-à-dire de l'infaillibilité naturelle de la science, qui constitue la certitude, et à laquelle on donne justement le nom de sens commun, parce que le bon sens est commun à tous les hommes. Partant de cette certitude, qui est comme le fondement de toutes les autres, il établit la proposition suivante dans une série de chapitres aussi élégamment écrits que solidement pensés : 1° c'est par le moyen de l'Eglise ou de la société religieuse que Dieu conduit les sages et les simples de la certitude naturelle de la raison à la certitude surnaturelle de la foi ; 2° une puissance doctrinale divinement établie doit être infaillible (nature et nécessité de cette infaillibilité) ; 3° objet précis de l'infaillibilité de l'Eglise ; 4° sujet ou organe de cette infaillibilité. C'est sur ce dernier point qu'insiste le vénérable archevêque, et, pour mettre hors de toute contestation l'infaillibilité pontificale, il fait appel à l'Ecriture et à la tradition, et il montre aux incrédules que, lorsqu'ils attaquent cette infaillibilité, ils prouvent trop souvent qu'ils ne savent pas en quoi elle consiste. Alors il pose nettement les conclusions de sa thèse, savoir : 1° l'infaillibilité du pape enseignant *ex cathedra*, c'est-à-dire enseignant l'Eglise en matière de foi, est une vérité certaine, et appuyée sur la révélation contenue dans la parole de Dieu écrite ou traditionnelle ; 2° elle est inséparablement liée à des vérités de foi ; sans elle, la conduite publique de l'Eglise serait inexplicable et inconciliable avec les promesses de Jésus-Christ. Les arguments sont ici irréfutables ; le prélat les fortifie encore en démontrant que, en fait, l'infaillibilité pontificale s'est toujours vérifiée, de sorte que, dans une histoire de près de vingt siècles, les adversaires de cette infaillibilité n'ont trouvé en faveur de leur thèse que deux faits étrangers à la question (p. 105), ceux de Libère et d'Honorius. — L'infaillibilité pontificale est donc prouvée. Mgr Dechamps va plus loin : il démontre que « la croyance à « l'infaillibilité du chef de l'Eglise en matière de foi est si véritable-« ment catholique, que le petit nombre de ceux qui l'ont contestée « l'ont confessée en la contestant (p. 116 et suiv.). » Cela étant prouvé, cette question se présente : L'infaillibilité du souverain-pontife parlant *ex cathedra* peut-elle être définie ? Pour qu'elle puisse être définie, « il faut qu'elle appartienne à la révélation, « qu'elle soit contenue dans la parole révélée, écrite ou tradi-« tionnelle, et constitue par conséquent un objet de foi divine

« (p. 143); » or elle a ces caractères, donc, etc. — Maintenant, le concile jugera-t-il cette définition opportune? « En ce point comme « en tous les autres, le concile sera dirigé par l'Esprit de sagesse « promis à l'Eglise enseignante, et il y aurait de la témérité à « prétendre prévenir son jugement (p. 144); » mais le vénérable auteur ne craint pas de se prononcer pour l'opportunité : nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'importance de cette déclaration d'un pontife qui jouit d'une si grande autorité. — Il termine par un chapitre dans lequel il montre que le concile aura d'autres questions à résoudre que celle de l'infaillibilité; que ces questions de notre temps sont plus graves encore que celles du XVIe siècle, et que si la réponse du concile de Trente aux erreurs du protestantisme fut pleine de lumière et de grandeur, la réponse du concile du Vatican aux négations radicales de l'apostasie qui se déclare sera plus grande et plus lumineuse encore. — Est-il nécessaire d'insister sur l'importance de cette publication, et de la recommander davantage aux gens du monde à qui elle s'adresse?

Nous ne ferons que signaler en passant le *Jubilé du concile*, brochure qui ne se compose que de quelques pages, mais qui, toute modeste qu'elle soit dans sa forme, est pleine d'utiles enseignements et de bonnes doctrines. L'auteur s'est proposé de mettre à la portée de tout le monde les grandes questions qui préoccupent en ce moment le monde catholique: l'*Eglise*, *le pape*, *la révolution et le concile*; il a parfaitement réussi, et sa petite brochure mérite d'être propagée. Elle est revêtue de l'*imprimatur* de l'archevêché de Lyon.

Un ouvrage beaucoup plus considérable, dû à un auteur bien connu dans le monde catholique, à M. Albert du Boys, ne s'occupe que d'une question : l'influence sociale des conciles, mais l'auteur la traite en philosophe chrétien et en historien érudit.

Il divise son travail en quatre livres. Le premier examine, en cinq chapitres, l'influence des conciles sur le mariage et la famille, sur la puissance maritale et paternelle, sur l'esclavage, sur le servage au temps de la féodalité, et sur les hôpitaux et institutions de charité. — Le second, spécialement consacré aux institutions sociales, se compose de trois chapitres, dans lesquels l'auteur étudie particulièrement l'origine, l'établissement et les bienfaits des paix ou trêves de Dieu. — Dans le livre troisième, qui s'occupe de questions d'un caractère plus exclusivement religieux, M. Albert du Boys

expose la querelle des investitures, pour marquer le rôle qu'y remplirent les conciles, et les réformes opérées par le quatrième de Latran, relativement aux abus de pouvoir de la part des évêques et des clercs, à la procédure inquisitoriale et à quelques règles concernant particulièrement la procédure criminelle. — Le droit d'asile, les juridictions ecclésiastiques, l'esprit de délibération dans l'Eglise, et la séparation des deux pouvoirs sont l'objet des six chapitres du livre quatrième. Sur cette dernière question, l'auteur montre ses préférences pour l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, sans se dissimuler que la société moderne marche à la séparation, et que cette séparation, loin de faire espérer une protection impartiale, peut faire craindre le renouvellement des persécutions. — Les conclusions de M. Albert du Boys sont inattaquables. « Il est désormais bien prouvé, « dit-il, que les papes n'ont jamais cessé de s'occuper des pauvres, « des malades, des orphelins, de tout ce qui était souffrant et dé« laissé dans la société humaine (p. 272). » Les papes ont agi d'accord avec les conciles : les conciles ont donc eu une immense influence dans le sens de la civilisation et de la charité. — L'auteur termine par un vœu qui ne peut être que le vœu de tous les catholiques : « Puisse, dit-il, le concile de 1869 amener la grande « réunion morale de tous les peuples autour de la basilique de « Saint-Pierre, comme la construction de Babel donna lieu à leur « dispersion ! Toutes prétentions nationales, tout esprit de coterie « devront disparaître dans cette magnifique universalité. Sans doute, « les nations doivent garder leur autonomie, et le patriotisme sera « toujours une des plus belles vertus de l'humanité. Mais devant la « grande unité chrétienne, chaque pays doit incliner son drapeau « (pp. 278, 279). » Nos lecteurs remarqueront la conformité des idées de M. Albert du Boys et de celles qu'a exprimées Mgr Plantier sur le même sujet.

Si les ouvrages relatifs au concile que nous avons examinés jusqu'ici nous ont tous paru dignes de tous les éloges et conçus dans le meilleur esprit, nous n'en pouvons dire autant de la brochure intitulée : *l'Eglise, le pape et le concile œcuménique*, publiée chez Dentu par M. l'abbé E. d'Upalgaz, licencié en théologie de l'université d'Alcala. Nous serions même fort étonnés de voir de telles doctrines professées par un licencié d'Alcala, si l'auteur n'avait pris soin de dire dans une note (p. 64) qu'il est Français, quoique d'origine espagnole, et qu'il a fait ses études théologiques dans le sémi-

naire de son diocèse natal. Quel diocèse? Il ne le dit pas. Quel est son but? Voici ce que l'on peut conclure de sa brochure, qui doit être suivie d'une autre. — Celle-ci est un plaidoyer en faveur des opinions gallicanes; la brochure suivante « combattra pour les opi-« nions qu'il affectionne de préférence, c'est-à-dire pour les doctri-« nes romaines (p.2). » Ainsi, il prétend qu'il n'est pas gallican, et il soutient de toutes ses forces le gallicanisme, se réservant de défendre plus tard les doctrines romaines qu'il préfère. C'est assez original; mais, comme il le dit encore, « il parlera comme un « avocat qui s'occupe moins de justifier son client que de persuader « aux juges qu'il n'existe pas de preuves suffisantes pour le con-» damner (ibid.). » Et, en effet, l'avocat plaide avec ardeur, reprenant tout ce qui a été dit en faveur des opinions gallicanes sans s'occuper des réfutations qui en ont été faites, et s'inquiétant même fort peu des rectifications historiques les plus graves, par exemple, des preuves accablantes apportées par M. Gérin contre l'assemblée de 1682. — En deux mots: M. d'Upalgaz se contente de dire qu'il préfère les doctrines romaines, mais il défend de toutes ses forces les doctrines gallicanes; ce qu'il veut, c'est empêcher la condamnation du gallicanisme. On voit qu'il n'est d'accord ni avec Mgr Plantier, ni avec Mgr Dechamps, et il paraîtra toujours singulier que, tenant pour une opinion, il soutienne une opinion contraire, sans s'empresser de donner les preuves qui militent en faveur de la sienne.

Le livre du savant abbé Maupied, *le futur Concile*, est conçu dans un tout autre esprit, et, disons-le tout de suite, il est écrit avec une indépendance qui justifie amplement l'épigraphe de la première page: « Pour pouvoir oser dire de grandes vérités, il ne faut pas « dépendre de son succès. Il faut jeter ses livres dans le public avec « la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci « du reste. » — L'ouvrage se divise en deux parties bien distinctes: le futur concile selon la divine constitution de l'Eglise, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La première partie est un traité de l'Eglise et des conciles, avec les pièces justificatives qui renferment les définitions du saint-siége et des conciles sur lesquelles l'auteur appuie ses propositions. Nous n'avons à y remarquer que l'esprit franchement romain des doctrines. — Nous ne voudrions pas approuver sans réserve tout ce qui se trouve dans la seconde partie: M. l'abbé Maupied y touche des questions fort délicates avec une hardiesse que

nous ne saurions blâmer, mais nous sommes obligés de nous déclarer incompétents pour les discuter. Il établit d'abord la vérité catholique sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; puis, s'appuyant sur l'histoire et sur des faits contemporains, il constate que l'Eglise se trouve de plus en plus absorbée par l'Etat, il insiste sur l'influence prise par le laïcisme dans les élections de l'Eglise latine, il s'efforce de montrer que les concordats mènent à l'absorption de l'Eglise par le laïcisme, il s'étend longuement sur les funestes conséquences de ce laïcisme concordataire, comme il l'appelle, et il présente l'absorption de l'Eglise par l'Etat comme la conséquence finale du concordat de 1801. Cette simple indication suffit à montrer que M. l'abbé Maupied ne recule devant aucune question ; il convient de dire à son honneur qu'on sent dans toutes ses pages un grand amour pour l'indépendance et la liberté de l'Eglise et un grand désir de voir les abus réformés. En concluant, il indique le remède aux maux que les envahissements de l'Etat dans le domaine religieux ont causés à l'Eglise et aux peuples. « Le remède suprême, dit-il, remède sans « lequel tous les autres seraient illusoires, c'est que le saint-siége « reprenne et rappelle à lui tout l'exercice de son autorité dans « l'institution des évêques (pp. 2-8). » De là cet autre remède : « Puisque les concordats, entre les mains des gouvernements nés des « sociétés secrètes et dominés par elles, sont devenus des moyens « d'opprimer l'Eglise et d'arriver à sa lente destruction, il semble « juste et nécessaire, pour sauver l'Eglise, que le saint-siége ré- « voque les concessions qu'il avait sagement faites en d'autres « temps (ibid.). » Encore une fois, nous ne pouvons pas entrer dans la discussion ; nous nous contentons d'exposer les idées de l'auteur : cette simple exposition donnera à tous ceux que les questions qu'il traite intéressent et qui sont compétents pour les résoudre le désir de lire son livre

Les Pensées d'un protestant ne sont plus, en ce moment, nous sommes heureux de le dire, les pensées d'un dissident, puisque leur auteur, M. Baumstark, est revenu à la véritable Eglise depuis qu'il les a publiées. Cette conversion n'en infirme pas la force, au contraire : elle montre que les réflexions de M. Baumstark l'ont conduit à embrasser la vérité qu'il voyait, et que suivront, on peut l'espérer, un grand nombre de ses anciens coreligionnaires. On a bien fait de traduire cet opuscule en français : il pourra, dans sa brièveté, frapper plus d'un esprit de bonne foi et ramener vers

l'unique pasteur les brebis égarées dans les chemins de l'hérésie. La suite des *Pensées* de M. Baumstark est celle-ci : 1° l'Eglise évangélico-protestante n'offre à ses adhérents que la confusion et la négation ; 2° la vie religieuse des chrétiens évangélico-protestants s'affaiblit de plus en plus, et le protestantisme, en tant que puissance spirituelle, est mort, — tandis que 3° l'Eglise catholique romaine offre à ses adhérents des affirmations nettes et une parole vivante, et que 4° la vie religieuse du catholique romain est vigoureuse ; de sorte que l'Eglise catholique est la plus grande puissance spirituelle sur la terre. Conclusion naturelle de ces prémisses : « C'est l'Eglise « catholique qui a instruit, qui a guidé l'humanité à travers tout le « moyen âge ; elle a victorieusement traversé, depuis la réforme, « trois siècles de luttes formidables ; et si surtout la vérité éternelle « de Dieu vit en elle, certainement aussi la parole de son fondateur « restera définitivement victorieuse : Il y aura *un* pasteur et *un* troupeau (p. 22) ! »

La considération de la vie intime de l'Eglise a surtout frappé M. Baumstark ; l'étude du droit des gens, dont il voit que l'Eglise catholique est et peut seule être la gardienne, a frappé un autre protestant, M. David Urquardt, Anglais, rédacteur d'une *Revue diplomatique* publiée à Londres. M. Urquardt juge que la réunion du concile œcuménique est une occasion favorable pour s'occuper du droit public des nations, et, sans estimer que le concile soit nécessaire pour cela, puisque le pape pourrait agir efficacement en vertu de sa seule autorité, il s'efforce d'établir ces cinq propositions : 1° Les guerres illégales ont succédé aux guerres légales, parce qu'on a mis en oubli le droit des gens ; 2° le rétablissement du droit des gens est nécessaire pour sauver la société européenne ; 3° l'Eglise catholique est seule capable d'opérer ce rétablissement ; 4° le concile œcuménique futur met l'Eglise dans l'alternative de proclamer le droit ou de sanctionner son infraction ; 5° l'institution d'un collége de diplomatie séculier à Rome est de la plus urgente nécessité. On pourrait trouver contestables certaines idées du publiciste anglais ; mais, ce qui est incontestable, c'est sa bonne foi et l'hommage qu'il rend à l'action du catholicisme et à la papauté. Sa brochure mérite d'être lue avec attention. Elle est suivie d'une remarquable étude de M. l'abbé Defourny sur l'effusion du sang d'après les pères de l'Eglise, les papes et les conciles.

J. Chantrel.

12. **L'ÉGLISE** *et l'Etat en France au* IX*e siècle. — Saint Agobard, archevêque de Lyon, sa vie et ses écrits*, par M. l'abbé CHEVALLARD, de la maison des chartreux de Lyon, professeur d'histoire et de discipline ecclésiastique à la faculté de théologie de Lyon. — 1 volume in-8° de XXXII-444 pages (1869), chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris ; — prix : 6 fr.

Ce serait une belle et utile pensée que de restituer à tous les diocèses de France la vraie physionomie de chacun des pontifes qui les ont illustrés; on ouvrirait ainsi des jours lumineux sur nos annales religieuses et sur notre histoire politique, civile et littéraire, en même temps qu'on éveillerait dans nos localités diverses un juste sentiment de fierté chrétienne à l'égard de leurs grands hommes. A ce point de vue, nous avons salué de nos sympathies la belle vie de saint Pothin, par le P. Gouilloud (p. 146 du précédent volume); nous saluons également la vie de saint Agobard, que nous devons à un prêtre distingué du diocèse de Lyon, dont la parole éloquente a réuni de brillants auditoires dans la plupart de nos cathédrales.

Agobard, un vigoureux génie et un grand caractère ! Ce sujet devait solliciter la science et le courage de M. l'abbé Chevallard. Agobard fut, au IXe siècle, le disciple du vénérable Leydrade, archevêque de Lyon ; il devint son homme de confiance, son bras droit pour les détails de sa vaste administration ; coadjuteur de ce digne prélat dès l'âge de 27 ans, il lui succéda quelques années plus tard, encore dans la fleur de son énergique jeunesse; pendant 26 ans il occupa le siége archiépiscopal avec un éclat dont tous les annalistes contemporains témoignent, et il mourut au seuil de la vieillesse, plein de mérites, sinon de jours. Doué d'une âme et d'une intelligence fortement trempées, il n'est pas sans analogie, comme l'observe très-justement M. l'abbé Chevallard, avec saint Jérôme, dont il a les élans impétueux, l'accent rude envers ses adversaires. Sous ce rapport, qu'on lui soit indulgent : le IXe siècle n'était pas un temps de courtoisie; on combattait durement, avec la plume comme avec l'épée. Au reste, cette véhémence, parfois extrême chez Agobard, avait sa source dans la puissance des convictions, dans un dévouement incomparable à ce qu'il croyait être la vérité. Intègre dans ses vues, alors même qu'il se trompait, il a mérité que le culte traditionnel dont il était honoré fût consacré par la nouvelle liturgie romano-lyonnaise (p. 381). Pour glorifier saint Agobard et le placer au centre de l'époque où il vécut, l'auteur n'a pas eu, comme tant d'autres, le bonheur de

26. SOLUTIONS *théologiques et liturgiques touchant le saint sacrifice de la messe, ouvrage revu par* S. Exc. Mgr MINETTI, aucien assesseur de la S. congrégation des rites, promoteur de la foi, *et dédié à S. Exc. Mgr Bartholini, secrétaire de la même congrégation*, par UN DOCTEUR EN THÉOLOGIE; — 2e *édition*. — 1 volume in-12 de XVI-284 pages (1869), chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

Une introduction sur la nature, l'utilité et la gravité des rubriques; trois livres traitant successivement de tout ce qui concerne le saint sacrifice, c'est-à-dire des choses nécessaires à sa célébration, des dispositions qu'il suppose dans le prêtre et des obligations spéciales qu'il lui impose, de l'action elle-même de la messe dans son essence, dans ses différentes parties, dans les incidents qui peuvent en troubler la marche ordinaire, enfin de quelques cas particuliers, notamment du binage et de certaines fêtes, comme la Purification de la sainte Vierge, les Rameaux, la Semaine sainte, Noël, voilà cet opuscule. De plus grands ouvrages ont été écrits sur la même matière, mais celui-ci peut suffire à la plupart des prêtres. Il est clair, méthodique et conforme aux décrets les plus récents des congrégations romaines, ce qui manque à beaucoup d'autres. Son exactitude, en outre, est garantie par les meilleures approbations. Nous eussions désiré seulement que l'auteur en étendît un peu le cadre, et y parlât des vêpres et des bénédictions du saint sacrement. C'étaient deux mots à ajouter au titre et quelques pages au volume.

27. VIE *de Voltaire*, par M. l'abbé MAYNARD, chanoine honoraire de Poitiers, *extraite de l'histoire complète, intitulée :* Voltaire, sa vie et ses œuvres. — 1 volume in-8° de 458 pages (1869), chez Bray et Retaux; — prix : 6 fr.

Au moment où on s'évertue à propager dans le peuple le culte de Voltaire, en attendant qu'une statue soit érigée dans Paris à cet ennemi de Dieu et des hommes, M. l'abbé Maynard a eu l'excellente pensée de vulgariser le vrai Voltaire, de faire circuler partout la photographie parfaitement exacte de cet incomparable contempteur de l'honnêteté et de la religion. — Nous n'avons plus rien à dire du premier travail de l'auteur (Voir nos tomes XXXVII, p. 418, et XXXIX, p. 427), sinon qu'un beau succès a justifié et justifie chaque jour encore nos éloges et ce mot d'une critique éclairée : « C'est la « dernière histoire de Voltaire. »

Oui, la dernière sans doute pour la science, mais l'avant-dernière

pour ceux qui ont besoin de lire vite, que le bagage de l'érudition effraie ou ennuie, et qui cependant veulent savoir la vérité, toute la vérité sur l'homme au sujet duquel on a autant menti qu'il a menti lui-même.—Qu'a donc fait M. l'abbé Maynard? Il le dit en quelques lignes et très-lucidement dans un avant-propos : toute la substance des deux gros volumes intitulés : *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, a passé, appareil scientifique à part, dans ce livre. C'est du Voltaire concentré ; c'est la miniature après le portrait. Dégagée de toute discussion de textes et de témoignages, de notes et de renvois explicites aux documents, cette histoire émerge de son aînée, uniquement armée de ses récits : elle affirme et affirme toujours ; mais pas une allégation qui ne soit, dans l'ouvrage complet, certifiée conforme aux faits, qui n'ait là sa démonstration authentique et irréfragable. Pour faciliter au lecteur un recours aux preuves, l'abrégé a le même plan et les mêmes divisions que la grande étude ; les deux tables répondent l'une à l'autre livre par livre, chapitre par chapitre, et presque paragraphe par paragraphe.

Ce volume, essentiellement populaire, et pour cela même à la portée de tous les âges, ne pouvait avoir de ces détails qui ne doivent pas braver les yeux de tous. Assurément, « il reste tou-« jours là, malgré tous les retranchements, des analyses, au moins « des allusions forcées, contre lesquelles il faut savoir s'aguerrir ; « mais c'est une lecture instructive, utile, indispensable, pour ap-« prendre ce que valent les ennemis du christianisme, puisque « enfin voilà leur maître et leur patriarche, leur roi et leur dieu « (p. 6). » Sans dissimuler les bas-fonds hideux de son sujet, M. l'abbé Maynard les rend facilement abordables aux gens de bonne compagnie, et ce n'est pas là un petit mérite.

Ainsi réduite, cette histoire gagne en rapidité, en verve, en piquante originalité. Plus leste dans sa marche, débarrassée qu'elle est de l'attirail ailleurs nécessaire des dissertations, des épisodes, en un mot, de tous les éléments d'une saine critique, elle saisit et entraîne. Le grand comédien est constamment en scène. Nous n'avons plus besoin de discuter ses faits et gestes : il est là devant nous, prenant tous les costumes et jouant tous les rôles sur le théâtre qu'il remplit de sa personnalité vaniteuse, hypocrite, intolérante et avare. Les suppressions et les raccords sont faits avec tant de bonheur, que tout se développe sans effort ; on ne soupçonne aucune solution de continuité ; on dirait une œuvre primitive d'une seule pièce et d'un

seul jet. Quand le lecteur arrive à la fin de ces 458 pages si substantielles et pourtant si légères d'allures, tant la spirituelle malice et le trait justement acéré y abondent, il a la satisfaction de se dire qu'il sait à fond son Voltaire, qu'il a le sens réel de l'homme et de l'écrivain.

Terminons par cette observation de l'auteur : « Destiné principa-
« lement à la jeunesse et à ceux qui ne connaissent pas suffisamment
« Voltaire, ce livre ne sera pas inutile même aux savants, même aux
« possesseurs de la grande histoire, qui ne voudront que se remettre
« sous les yeux l'idée générale du personnage, ou que prendre rapi-
« dement un fait ou une appréciation (p. 7). »

Nous rappelions plus haut qu'aux yeux de la science l'ouvrage complet est la dernière histoire de Voltaire. Ajoutons, pour être entièrement équitables, que nous avons ici le dernier abrégé de sa vie ; de sa vie, disons-nous, et non d'un de ces romans qu'on peut multiplier à plaisir.

GEORGES GANDY.

28, **VOYAGE** *dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos, et autres parties centrales de l'Indo-Chine; relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur*, M. Henri MOUHOT, par M. Ferdinand DE LANOYE. — 1 volume in-12 de VIII-336 pages (1868), chez L. Hachette et Cie ; — prix : 1 fr.

Voici certainement un des plus curieux et des plus intéressants volumes de la collection de voyages entreprise depuis quelques an-années, avec un grand succès, par la maison Hachette, sous la direction de M. de Lanoye. Non-seulement les faits et les observations y abondent, mais en même temps on n'y trouve rien d'inutile ; le style est simple, clair, élégant ; l'esprit général religieux et tout-à-fait moral. M. Henri Mouhot rencontre sur divers points nos missionnaires catholiques, et partout il rend hommage à leur zèle, à leurs travaux, à leur dévoûment surnaturel. « Salut à toi, s'écrie-t-il,
« noble enfant de notre chère et belle patrie ! à toi qui braves la mi-
« sère, les privations, les fatigues et les souffrances, et même la
« mort, pour apporter à ces sauvages les bienfaits de la religion et
« de la civilisation ! Que Dieu te récompense de tes nobles et pénibles
« travaux : car les hommes sont impuissants à le faire, et, du reste,
« ta récompense n'est pas de ce monde (p. 150). » On trouvera cependant, p. 196, quelques lignes sur les adorateurs de Bouddha où l'idolâtrie se revêt de couleurs trop poétiques, où le voyageur oublie

légèrement les droits absolus du vrai Dieu. — Et puisque nous avons fait cette première réserve, ajoutons-en une seconde relative à la carte. Evidemment, celui qui l'a dressée n'a pas lu l'ouvrage auquel il la destinait : beaucoup de noms importants dans le récit y sont omis, la plupart des autres sont écrits d'une manière différente, souvent méconnaissable ; nous en remplirions une demi-page. M. Mouhot nous dit : « J'ai fait une carte de toute cette contrée « (p. 311) ; » pourquoi ne l'avoir pas donnée ? et, si on ne l'avait pas entre les mains, pourquoi du moins n'avoir pas suivi l'auteur dans l'ordre et le détail de ses indications ?

C'est à titre de naturaliste surtout que M. Henri Mouhot a voulu parcourir les côtes et diverses parties centrales de l'Indo-Chine. Il aime passionnément les grandes solitudes, le grand air, les grandes excursions ; la vue des montagnes, des fleuves, des forêts, des déserts même, le transporte, exalte toutes ses facultés ; il étouffe dans les villes ; il ne contient pas sa joie à la découverte d'une plante rare, d'un insecte inconnu : son pactole est là, et, en vérité, il devient riche..., jusqu'au moment, hélas ! où le naufrage d'un navire qui porte à l'Europe ses collections le remplira de tristesse, mais non de découragement. C'est aussi une âme aimante : le souvenir des siens le poursuit à chaque anniversaire : de son cœur s'échappent alors des accents pénétrés et touchants. En un mot, c'est bien ce que les Italiens appellent l'homme *sympathique*.

Malte-Brun écrivait en 1813 : « Les vastes régions qui, sous la « figure d'une double péninsule, s'étendent entre le golfe du Bengale « et la mer de Chine, ne sont guère connues que par leurs côtes, « l'intérieur présentant un champ de conjectures inutiles et fasti- « dieuses. » Le demi-siècle si fécond en découvertes, qui a passé sur l'ouvrage de l'illustre géographe, a soulevé une bonne partie des voiles qui couvraient l'Indo-Chine. Des relations actives, aujourd'hui régulières, se sont établies entre ce pays et le nôtre. Nos missionnaires se sont répandus de tous les côtés ; les explorateurs les ont suivis ; les diplomates sont venus après eux, puis les négociants, puis les touristes, et enfin la France a fixé là, sur le sol de la Cochinchine, sa bannière et son autorité. Toutefois, l'inconnu règne encore, dans de vastes proportions, dès qu'on s'éloigne des villes principales et du cours des fleuves. Plus d'un danger y attend l'Européen : la malveillance des habitants quelquefois, les animaux féroces plus souvent, les maladies endémiques presque toujours. Nous

« n'entend que le bouillonnement de la vie dans cette nature exubé-
« rante (p. 57). » Il n'est pas jusqu'aux enfants qui, dès l'âge de deux à trois ans, dirigent des barques de toute dimension, et nagent et plongent sans cesse.

Mais c'est au mont Phrâbat que M. Henri Mouhot fait éclater une admiration sans bornes. Nous ne pouvons le suivre dans la description détaillée qu'il en fait, aussi bien que du temple et du monastère qui y attirent la foule des pèlerins idolâtres parce qu'on croit y voir le pied de Bouddha marqué sur le rocher. L'auteur revient à Bangkok, côtoie le royaume de Siam en barque, au risque de périr, et aborde dans le Cambodge. Là encore l'attendent des merveilles, ou plutôt, bien accueilli du roi, il va les chercher par delà les distances les plus effrayantes. L'ancienne capitale, Ongkor, ruine aussi, est un monde de restes grandioses ; ces peuples ont dû avoir jadis une civilisation et une grandeur extraordinaires. Après des courses infinies, des fatigues et des privations extrêmes, M. Henri Mouhot regagne encore Bangkok, cette fois par terre, et il va vivre pendant trois mois chez des sauvages qui sont la terreur des environs. Enfin, il remonte au Nord pour entrer dans le Laos, où devaient se terminer à la fois ses excursions et sa vie. Son journal, qu'il écrivait régulièrement, s'arrête tout à coup. Quelques semaines se passent, et voici revenir à la capitale siamoise son fidèle domestique, natif de Bangkok même, rapportant les effets et les collections du voyageur, qui avait succombé en peu de jours aux fièvres mortelles du pays, en s'écriant : « Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! » Envoyé par l'Angleterre, c'est à l'Angleterre que sont allées ses collections précieuses. La France, cependant, n'a point laissé dans l'oubli le nom de ce généreux citoyen : au mois de mai 1867, une commission française envoyée de Saïgon au Laos élevait une tombe à Henri Mouhot sur le lieu même où il avait expiré.

V. Postel.

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Un décret de la S. congrégation de l'index, approuvé par le saint-père le 12 juin dernier et promulgué le 14, a condamné les ouvrages suivants :

Die Theologie des Leibniz, mit besonderer Rücksicht auf die kirchlichen Zustände der Gegenwart, etc. Erster Theil.—En latin : *Theologia Leibnizii, quam ex omnibus editis et multis nondum editis fontibus ratione habita præsentis Ecclesiæ conditionis, nunc primum plene exposuit* D. A. PICHLER. — Pars prior. — Monachii, 1869. — (*La Théologie de Leibniz, exposée complétement pour la première fois* par le docteur A. PICHLER, *d'après toutes les sources connues et beaucoup de sources inédites, eu égard aux conditions actuelles de l'Eglise.* — 1re partie, Munich. 1869.)

Pietro POMPONAZZI. *Discorso letto nel teatro scientifico di Mantova, il 17 marzo 1869, dal professore di filosofia* Roberto ARDIGO. — Mantova, Giustino Soave, editore libraio, 1869. — (*Pierre Pomponazzi. Discours lu au théâtre scientifique de Mantoue, le 17 mars* 1869, par le professeur de philosophie Robert ARDIGE. — Mantoue, Soave éditeur, 1869.)

Riflessioni sopra la caduta del temporale principato del Romano Pontefice e della corte ecclesiastica di Roma; opera inedita di Gio. Battista GUADAGNINI, arciprete di Cividate in Valcamonica.— Breno, 1862. — (*Réflexions sur la chute du pouvoir temporel du Pontife Romain et de la cour ecclésiastique de Rome, œuvre inédite de* J.-B. GUADAGNINI, archiprêtre de Cividate. — Breno, 1862.)

La Religion, par E. VACHEROT, de l'institut. — Paris, librairie Chamerot et Lauwereyns, 1869 (Voir p. 494 de notre précédent volume).

Elementos de direito ecclesiastico publico et particolar em relaçâo à disciplina general da Igreja, etc. — En latin : *Elementa juris ecclesiastici publici et peculiaris, juxta generalem Ecclesiæ disciplinam, ratione habita ad mores Ecclesiæ Brasiliensis*, auctore episcopo Fluminis Januarii (Rio Janeiro) Emmanuele Do Monte Rodriguez D'ARAUJO. — Rio de Janeiro, 1857. — (*Eléments de droit ecclésiastique public et privé, selon la discipline générale de l'Eglise du Brésil*, par Emmanuel de Monte Rodriguez D'ARAUJO, évêque de Rio Janeiro. — Rio Janeiro, 1857.) Avec la formule : *donec corrigatur* (*jusqu'à ce qu'il soit corrigé*).

Compendio de theologia moral, por D. Manoel Do Monte Rodriguez DE ARAUJO, bispo do Rio de Janeiro, etc.; *segunda ediçao portugueza, feita sobre a segunda do Rio Janeiro, correcta e annotada com approvaçao do Revm. Sr. bispo deste diocese.* — En latin : *Compendium theologiæ moralis*, auctore Emmanuele Do

lités justifient ses bontés, et qu'elle finit par adopter. Mais une rivalité jalouse suscite des intrigues autour de ces cœurs si bien unis et consolés l'un par l'autre : la calomnie poursuit la fille adoptive, dont les secrètes bonnes œuvres même déposent contre elle. Elle perd la faveur de sa bienfaitrice qui voulait lui léguer son riche héritage, et qui, par un reste de pitié et de justice, se borne à lui assurer du moins un sort indépendant. Plusieurs pourraient trouver l'enfant du peuple encore assez bien partagée; mais sa disgrâce ne la blesse pas moins au cœur : c'est l'affection et non les richesses de sa bienfaitrice qu'elle regrette. La main de Dieu punit les persécuteurs et leur inspire le repentir; l'offensée pardonne, se conduit noblement et recouvre les bonnes grâces de sa mère adoptive, mais non toute l'opulence dont on l'a frustrée, et dont elle a fait généreusement le sacrifice. A son tour, elle adopte des orphelins. Là ne se borne pas sa mission ici-bas : appréciée comme elle mérite de l'être, elle entre, par un heureux mariage, dans une famille qui la chérit et qui complète son bonheur. — Cette conclusion, moins austère que ne le sont le plus souvent celles des ouvrages de Mme Bourdon, n'ôte rien à l'élévation des sentiments que l'auteur tire de son riche fonds et prête à son héroïne.

30. **L'APOTRE SAINT JEAN**, par M. l'abbé BAUNARD, chanoine honoraire d'Orléans, aumônier de l'école normale, docteur en théologie, docteur ès-lettres. — 1 volume in-8° de 588 pages (1869), chez Poussielgue frères; — prix : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage, ne renfermât-il qu'une simple biographie, mériterait déjà l'attention la plus religieuse et les plus vives sympathies du lecteur. Il y a dans saint Jean tant de beauté et d'innocence, tant de douceur et de force, une charité si vraie, un dévouement si large ! A Bethsaïde sa bourgade natale, aux pieds de Jean-Baptiste le rude précurseur, sur les bords du lac de Tibériade, où il jette ses filets, près du cœur de son maître, au Thabor, à la cène, au Calvaire, sous le toit de la Vierge Marie, au milieu de Rome et d'Ephèse, le fils de Zébédée est toujours le disciple prédestiné et l'ami préféré de Jésus. Écrire sa vie, c'est dessiner une figure humaine transformée dans la lumière divine, figure qui attire non-seulement par les splendeurs virginales dont elle porte le reflet, non-seulement par les incomparables tendresses qu'elle révèle, mais aussi par l'empreinte du courage le plus ferme et d'un héroïsme vainqueur des

bourreaux. On pouvait donc faire un beau livre, en ne touchant qu'aux actes extérieurs de l'apôtre. — M. l'abbé Baunard est allé plus loin. Il a voulu peindre, en saint Jean, l'évangéliste, le docteur, le prophète, et grouper autour de cette admirable physionomie tous les accessoires qui peuvent en augmenter l'éclat. — L'évangéliste a connu mieux qu'aucun autre les secrets du maître : il a pénétré dans les plus intimes profondeurs de ses mystères, il a retenu toute sa doctrine et jusqu'à ses accents, il a reçu de lui le privilége de contempler dans le ciel sa divine nature, et la mission spéciale d'en rendre témoignage. Jamais une étude de ses écrits n'a donc été plus opportune qu'en ces jours troublés où le rationalisme s'efforce d'abaisser le Christ, de le découronner, de le flétrir, et de renverser ainsi toute l'œuvre de la rédemption. Produire un pareil témoin, c'est instruire et juger contre le philosophisme la plus grande et la plus sainte des causes. — Le docteur est digne de l'évangéliste. Saint Jean a passé la seconde moitié de sa vie au sein de l'Asie grecque. Sur cette terre natale de tous les symboles et de tous les systèmes, dit très-bien M. l'abbé Baunard, entre les esprits de Python, les prètres de Cybèle et la grande Diane des Ephésiens, il lutte contre toutes les erreurs et les réduit toutes au silence. Sa vie agitée et sereine tout ensemble est celle de l'Eglise elle-même à ses débuts. Les plus grands problèmes dogmatiques et les plus chers souvenirs de l'histoire viennent s'y rattacher. Il a secoué les obstacles du judaïsme, réfuté les philosophes païens, combattu la gnose et le nicolaïsme, foudroyé Cérinthe. Sa parole est une épée tranchante et lumineuse. — Prophète, l'exilé de Patmos a maudit la Rome païenne, et suspendu sur la tête des nations sacriléges la coupe des fléaux divins ; mais il nous a envoyé aussi, à travers les siècles, cette salutaire promesse que Dieu soutiendra et couronnera nos efforts. Car Dieu fait ici-bas toutes choses pour l'Eglise ; il n'y a qu'un intérêt pour lui : celui des âmes ; il n'y a qu'un combat : celui du bien contre le mal ; et il doit à sa gloire et à sa miséricorde de briser par nous l'audace de l'ennemi commun. — Inutile d'insister maintenant pour faire remarquer combien est beau et vaste le sujet choisi par M. l'abbé Baunard. Contentons-nous de dire que ce sujet, dans son ensemble et dans ses détails, a été traité d'une manière supérieure. Le livre répond exactement aux désirs de l'auteur et à l'attente de toutes les âmes. C'est vraiment « un « livre de science et de piété. » Pour reproduire au vif cette belle phy-

sionomie dont nous avons indiqué les traits les plus saillants, M. l'abbé Baunard a réclamé le témoignage des historiens, consulté les exégètes, fait parler les voyageurs et les archéologues. En toute occasion, il a montré un remarquable talent d'érudit et de littérateur. C'est à peine si la critique osera lui reprocher un peu de lenteur dans la première partie, deux ou trois hypothèses trop hasardées, quelques expressions empruntées mal à propos soit au docteur Sepp, soit à M. de Saulcy, et légèrement empreintes de naturalisme. Voilà pour le côté scientifique de son œuvre. — Il n'a pas été moins heureux dans la poursuite du second but qu'il se proposait. L'existence du disciple dans l'histoire, remarque-t-il judicieusement, pâlit en quelque sorte devant celle que lui font, par leur culte, toutes les âmes qui lui demandent la règle de leur foi, le code de leurs devoirs, le modèle de leurs vertus, les leçons de la vie présente et les espérances de l'éternité. Les temples élevés en son honneur sur tous les points de l'univers sont moins beaux que ceux qui lui ont été consacrés dans les cœurs chrétiens. L'amour qu'on a pour Jésus-Christ rejaillit forcément sur l'ami de prédilection, et les sentiments exquis qu'éveillent les vertus de l'apôtre remontent nécessairement au maître comme à leur source première. Cette merveilleuse et douce correspondance, M. l'abbé Baunard en a fait l'âme de son travail. Il peut donc se reposer sur la pensée qu'il a pleinement réussi, et qu'il satisfait en même temps aux exigences de la science et aux aspirations de la piété. Son livre fera du bien à l'homme « qui doute et qui « cherche, » et il aura une place de choix « sur le prie-dieu, entre « le crucifix et l'image de la Vierge. » LE VERDIER.

31. **APPEL** *aux jeunes femmes chrétiennes*, par Mlle Marie DE GENTELLES. — In-12 de 48 pages (1868), chez C. Blériot; — prix : 75 c.

Ce petit livre, dédié à l'association des Mères chrétiennes et à la congrégation des Enfants de Marie, a été honoré d'un bref du souverain-pontife. Pie IX, on se le rappelle peut-être, avait recommandé aux prédicateurs du carême à Rome, l'année dernière, de combattre énergiquement ces trois ennemis de la religion et de la société : le blasphème, la violation du repos dominical, le luxe répandu dans toutes les classes. C'est ce luxe déplorable, source de misère dans la famille, de désordres dans la société, que Mlle Marie de Gentelles attaque ici, en s'adressant directement aux femmes elles-mêmes. Elle leur fait voir combien ce luxe est déraisonnable au simple point

de vue du bon sens, combien il amoindrit l'action d'une mère sur sa maison, en préoccupant jour et nuit son esprit de futilités indignes d'elle, combien d'heures d'un temps précieux y sont gaspillées chaque jour, combien de dangers même s'y rencontrent pour la santé, et surtout à quel point de pareilles dispositions éloignent d'une vie solidement chrétienne. Les objections du monde sont examinées et réduites à leur triste valeur. Tout cela est dit avec esprit, en bon style, avec logique aussi et avec piété. L'auteur appelle de ses vœux, suivant le désir du saint-père, une ligue pacifique, mais ferme, contre les excès dont chacun gémit. « Puisse ma voix être entendue, s'écrie-t-elle ! « Puissent les jeunes chrétiennes de notre France s'émouvoir à la « pensée d'un danger qui menace la dignité de notre sexe ! Puisse « bientôt cette croisade d'un nouveau genre commencer une guerre « où nous serons les combattants et les vainqueurs (p. 48) ! » La lecture publique de cet opuscule ne serait pas sans utilité dans les pensionnats de jeunes filles : c'est de bonne heure qu'il importe de prévenir ces cœurs inexpérimentés, avant que la contagion de l'exemple et la servitude des idées mondaines ne les aient détournés d'une modestie chrétienne, digne des enfants de l'Evangile et de la croix.

32. **L'ART** *de prêcher*, par le P. DE VILLIERS ; — *suivi des Maximes sur le ministère de la chaire*, par le P. GAICHIÈS, et du *Curé de campagne en chaire*, par M. l'abbé LOBRY, curé de Vauchassis, ancien directeur du grand séminaire de Troyes ; — *édition enrichie de notes extraites de saint Augustin, saint François de Sales, Grenade, le P. Lejeune*, etc. — 1 volume in-12 de VI-370 pages (1869), chez H. Walzer ; — prix : 4 fr.

Ce livre singulier, mais non pas dépourvu d'intérêt et d'utilité pour le prêtre, se compose de plusieurs œuvres différentes, parmi lesquelles nous distinguerons ce qui appartient à M. l'abbé Lobry, et ce qu'il a rassemblé dans un même cadre et pour le même but.

Nous trouvons d'abord un poëme en quatre chants, l'*Art de prêcher*. Toutes les règles de la bonne prédication y sont présentées sous une forme gracieuse, piquante, agréable, et dans le meilleur style. L'auteur, Pierre de Villiers, écrivain du grand siècle, qui, pendant vingt ans, appartint à la compagnie de Jésus, avec laquelle, du reste, il conserva des relations affectueuses jusqu'à sa mort, avait parcouru longtemps la carrière de l'enseignement et celle de la chaire ; il connaissait à fond toutes les ressources comme toutes les lois de celle-ci, et, sans le nommer ordinairement, c'est Bourdaloue qu'il a toujours

forces inertes et les forces actives, salutaires et libres. En considérant bien les forces inertes, on voit que leur action se développe par le mouvement. Or, d'où résulte ce mouvement? Evidemment d'une puissance déterminée par une volonté. Et, si cette puissance est contingente, elle en suppose une autre qui ne l'est point, c'est-à-dire un premier moteur, intelligent, libre et *souverain*. De même, en examinant les forces actives, on découvre qu'ellès sont coordonnées entre elles par des lois. Or, d'où viennent ces lois? Elles ne peuvent venir, en dernière analyse, que d'une « volonté universelle » indépendante, *souveraine*. La *cité humaine*, « ce lien des esprits, ou « plutôt des volontés, » a donc pour élément fondamental, comme le monde de la matière, la *souveraineté* de Dieu, ou de la substance « unique et absolue. » Mais entre elle et le monde matériel il y a une différence capitale. L'atôme suit une impulsion dont il n'a point conscience; la volonté connaît le commandement qu'elle enfreint ou qu'elle exécute. De là, pour la cité humaine, un ordre spécial de rapports avec son principe, un ensemble de règles personnelles, applicables aux relations de ses membres, enfin un certain état de choses particulier, homogène, stable par un côté, variable par l'autre, et qu'on peut appeler la *constitution*. La constitution est l'expression de la souveraineté dans la *cité*, et de la souveraineté absolue, car l'homme, à proprement parler, « ne constitue point. » Mais, quoique la souveraineté soit un principe divin, le Créateur a voulu opérer sur l'humanité par les forces humaines. De là l'origine du pouvoir humain, et les prérogatives de certaines familles en qui l'exercice de la puissance devient ainsi une charge sacrée. — On le voit donc, la *constitution*, la *souveraineté*, le *pouvoir*, tels sont les éléments de la cité humaine. — Une fois la constitution donnée, deux ordres de phénomènes se déroulent : de la souveraineté résultent « les lois et les ju- « gements qui en sont la conséquence ; » du pouvoir vient « l'exé- « cution ou le combat. » Tout découle de Dieu et doit remonter à lui en passant par la volonté de l'homme. — La souveraineté infinie, vivante et personnelle, pour rendre ces rapports plus apparents et plus faciles, s'est incarnée en Jésus-Christ, premier chef, ici-bas comme au ciel, *roi des rois et dominateur de ceux qui dominent*.

Voilà, en quelques lignes, l'analyse d'un gros volume. Nous y avons mis, ce nous semble, quelque clarté. Mais on se ferait illusion sur le travail de M. Boyer de Bresle, si on le croyait aussi simple, aussi facile à comprendre et à suivre. Ce n'est pas sans peine que

nous sommes parvenus à saisir cette trame sous le luxe vraiment exubérant des citations, des digressions et des répétitions. L'auteur donne parfois à sa pensée nn tour si étrange, qu'on douterait presque de son orthodoxie en religion, de sa fermeté en métaphysique. Quelques mots cités plus haut l'ont peut-être fait soupçonner. Mais nous laissons tout sur le compte de l'obscurité, et nous attribuons cette obscurité à une érudition trop abondante et aux saillies impétueuses d'un esprit que M. Boyer de Bresle lui-même, dans un élan d'excessive humilité, juge plus apte au roman qu'à la philosophie.

LE VERDIER.

38. **L'EGLISE ROMAINE** *et le premier empire* (1800-1814), *avec notes, correspondances diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites*, par M. le comte D'HAUSSONVILLE. — 3 volumes in-8° de XXIV-588, 472 et 536 pages (1868), chez Michel Lévy frères; — prix : 7 fr. 50 c. le volume.

39. **L'EMPEREUR** *Napoléon Ier et le pape Pie VII d'après les documents publiés par M. le comte d'Haussonville*, par M. A. DE FALLOIS. — 1 volume in-12 de 166 pages (1869), chez Ernest Mazereau, à Tours, et chez C. Douniol, à Paris; — prix : 75 c.

40. **HISTOIRE** *des deux concordats de la république française et de la république cisalpine, conclus en* 1801 *et* 1803 *entre Napoléon Bonaparte et le saint-siége, suivie d'une relation de son couronnement comme empereur des Français par Pie VII, d'après des documents inédits, extraits des archives secrètes du Vatican et de celles de France*, par Augustin THEINER, préfet des archives du Vatican, consulteur de diverses congrégations, etc. — 2 volumes grand in-8° de XVI-576 et 350-342 pages (1869), chez L. Guérin et Cie, à Bar-le-Duc, et chez V. Palmé, à Paris; — prix : 14 fr.

41. **BONAPARTE**, *le concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi des deux lettres au P. Theiner sur le pape Clément XIV*, par M. J. CRÉTINEAU-JOLY. — 1 volume in-8° de 440 pages (1869), chez H. Plon; — prix : 7 fr. 50 c.

Eliminons d'un mot, pour être plus à l'aise dans notre compte rendu, l'opuscule de M. de Fallois : ce n'est qu'une réduction de l'ouvrage de M. d'Haussonville. Sans faits, sans appréciations même qui lui soient propres, il ne vaut que comme résumé, et l'analyse que nous allons faire de l'ouvrage original en donnera une idée suffisante.

Les trois autres ouvrages dont on vient de lire les titres concordent, dirions-nous sans la crainte de faire un mauvais jeu de mots, sur le sujet du concordat, qui leur est commun. Le concordat est le sujet propre de l'ouvrage du P. Theiner, qui n'y ajoute une longue relation du couronnement que pour achever de réfuter, — nous

verrons avec quel bonheur, — la partie des *Mémoires du cardinal Consalvi* où Napoléon est en scène ; c'est sur le concordat, principalement sur la signature de cet acte, que porte la meilleure part de la réponse que lui a opposée M. Crétineau-Joly ; et c'est encore au concordat, après un récit du conclave de 1800, au concordat en lui-même et dans son exécution, que M. d'Haussonville a consacré tout son premier volume.

Mais, tout en concourant sur le sujet commun du concordat, nos trois auteurs ne s'y abordent guère que pour se combattre, soit quant aux faits, soit quant à leur appréciation.

M. d'Haussonville sort ensuite de ce champ clos, trop restreint pour le projet général de son livre, et il embrasse tous les rapports de l'Eglise romaine et du premier empire, jusqu'à la prise de Rome en 1808. Dans un quatrième volume qui vient de paraître, et dont nous rendrons compte séparément, il poursuit son œuvre et la conduit jusqu'au concile de 1811. Pour raconter Savone et Fontainebleau, pour conduire Napoléon à Sainte-Hélène et le pape à Rome, double dénoûment de son histoire, il lui faudra bien encore un cinquième, peut-être un sixième volume.

Revenons au concordat, trait d'union et de séparation à la fois entre nos trois auteurs, absolument comme entre l'Eglise et l'empire.

Nécessairement d'accord sur les faits, puisqu'ils s'appuyent l'un et l'autre sur les *Mémoires de Consalvi*, MM. Crétineau-Joly et d'Haussonville ne le sont plus quant au jugement à porter sur le concordat. D'accord sur l'appréciation du concordat, pour tous les deux acte sauveur, M. Crétineau-Joly et le P. Theiner diffèrent avec une égale nécessité sur son histoire, puisque l'un est l'éditeur des *Mémoires de Consalvi*, et que l'autre a pris à tâche, peut-être à forfait, de les combattre. D'un bout à l'autre de leur sujet commun, le P. Theiner et M. d'Haussonville sont en lutte, et toujours nécessairement, M. d'Haussonville n'ayant entrepris son livre que pour rabaisser Napoléon, dont le P. Theiner essaye l'apothéose. Tous les deux citent M. Thiers, l'*illustre* M. Thiers dit toujours le docte oratorien ; mais M. d'Haussonville ne le cite, ne le loue (t. I, pp. 75, 99) que par camaraderie orléaniste, puisque son livre est presque partout la contre-partie de l'*Histoire du consulat et de l'empire*, tandis que le P. Theiner, en haine de Consalvi, enregistre aveuglément tous les récits bonapartistes de l'historien, si répréhensible pourtant dans la partie religieuse de son ouvrage.

Hostile à la papauté dans son premier texte, publié comme on sait dans la *Revue des deux mondes,* M. d'Haussonville, dans le texte modifié de ses volumes, est d'abord plus juste envers Pie VII, puis tout à fait sympathique, soit effet du charme vainqueur exercé, même à distance, par le doux et saint pontife, soit plutôt parti pris en faveur de la victime contre l'oppresseur, à qui il ne veut laisser que ce caractère dans l'histoire. Car, répétons-le, son livre, plein d'intérêt, du reste, et de talent, solidement appuyé, non-seulement sur les *Mémoires de Consalvi,* mais sur une foule de documents inédits, de notes et de correspondances diplomatiques, dont trois cents pages de pièces justificatives peuvent à peine contenir la richesse, est un manifeste contre l'empire, le second peut-être autant que le premier. Il n'est donc pas étonnant qu'on lui ait fermé les archives de l'Etat, qui devaient se rouvrir ensuite devant le P. Theiner, quoique étranger, pour un usage tout contraire. Mais il avait eu le temps de prendre copie de la correspondance du cardinal Caprara avec sa cour, dont la minute, suivant les usages diplomatiques et son serment, devait être remise aux archives des affaires étrangères; il avait eu le temps de copier aux archives de l'empire plusieurs lettres de Napoléon, qu'il cite avec cette mention méchamment répétée : « Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspon-* « *dance de Napoleon Ier*; » et le texte compromettant dit assez pourquoi elles en ont été exclues.

Le P. Theiner a eu tout cela à sa disposition, et, de plus, toutes les pièces des archives secrètes du Vatican; et c'est à l'aide et des pièces communes et des pièces qui lui sont propres, qu'il prétend renverser le livre de M. d'Haussonville. Il y réussit quant à la question de l'utilité et de la nécessité du concordat. Malgré la déclaration de sa préface, contre laquelle la préface elle-même et tout le livre protestent, M. d'Haussonville, s'il a écrit pour raconter, a écrit encore pour prouver que toute alliance entre l'Eglise et l'Etat, que tout concordat, par conséquent, est impossible ou funeste. Et comme, d'autre part, il ne veut ni du régime de persécution des premiers temps, ni du régime de subordination en usage au moyen âge, il conclut à la séparation, et, lui aussi, il proclame la formule célèbre et bien plus inapplicable et plus funeste, de l'Eglise libre dans l'Etat libre.

En fait, il soutient que le concordat de 1801 n'était pas indispensable; que le vieux culte renaissait de lui-même, par ses propres

forces et dans des conditions beaucoup plus conformes à l'esprit véritable comme aux intérêts bien entendus du christianisme; qu'il était déjà rétabli, au moment du concordat, dans 40,000 communes de France (t. I, pp. 42, 127).—En fait et en droit, il n'y avait guère d'établi au grand jour que le culte constitutionnel, seul reconnu, seul favorisé par le gouvernement révolutionnaire, et le culte légitime jouissait à peine d'une tolérance qui pouvait se changer aisément en persécution. Entre les deux cultes, il fallait intervertir complétement les rôles, et c'est pour éteindre le schisme, pour assurer un droit civil et politique au culte véritable, que le concordat, comme le répète Consalvi, a été principalement négocié et conclu.

Un concordat était donc utile, et même nécessaire. Maintenant, est-il vrai qu'en dehors de l'avantage d'un traitement officiel, avantage dont le riche M. d'Haussonville ne sent pas assez l'importance, il ait tourné au profit de l'Etat contre l'Eglise? C'est plutôt le contraire qui est vrai, puisque le despote qui l'avait signé a tout fait pour le détruire, d'abord par les articles organiques, ensuite par la persécution, tandis que l'Eglise s'est toujours appuyée sur lui comme sur son titre officiel d'existence publique en France. Et le coup porté à la déclaration de 1682 par l'omnipotence qu'on força le pape de prendre dans l'Eglise! Et cette concentration de l'Eglise dans le pape, qui rendait à jamais impossible au despotisme l'établissement d'une Eglise nationale, qui assure au corps une tête et un cœur, c'est-à-dire la vie, à la veille de cette fatale séparation de l'Eglise et de l'Etat, où poussent la révolution et même l'aveuglement de quelques catholiques! Sceptique et indifférent, M. d'Haussonville n'en tient aucun compte; mais, pour nous, c'est le côté le plus providentiel du concordat.

Dans l'exposé des faits, ce n'est plus précisément avec M. Haussonville que le P. Theiner entre en lutte, c'est plutôt avec le cardinal Consalvi, dont M. d'Haussonville ne faisait guère que suivre les *Mémoires*, et c'est sur le terrain de ces *Mémoires* qu'il se fait une autre affaire avec leur traducteur et éditeur, M. Crétineau-Joly. Entre lui et M. Crétineau, le débat, au fond, est le même aujourd'hui qu'il y a dix-sept ans; car, de même qu'en 1852 le docte oratorien, au détriment de la justice et de la vérité, avait renversé tous les rangs et sacrifié Clément XIII à Clément XIV, les jésuites à leurs persécuteurs; de même, en 1869, il sacrifie Pie VII et la cour romaine à Napoléon, Consalvi à Bernier et à Caprara. Et toujours, assure-t-on,

dans le même but : dans le but d'arriver à la pourpre par Paris, en ayant manqué le chemin par Rome. Il proteste, dans sa préface, de son désintéressement et de son indépendance, mais en termes qui laissent dans l'esprit du lecteur une conviction contraire.

On conçoit donc,— tout en regrettant qu'il soit impossible de se procurer l'une et l'autre séparément, — que M. Crétineau-Joly ait réuni dans le même volume sa polémique d'autrefois et sa polémique d'aujourd'hui contre le P. Theiner, puisqu'elles ont le même caractère, et qu'il ait commencé son nouvel écrit par le rappel, — un peu trop long, — de son succès de 1852 : sonner sa victoire passée, c'était sonner sa victoire future. Mais était-il aussi convenable de remplir un si grand nombre de ces pages de personnalités et d'injures, et cela en un style qui tourne de plus en plus à la violence et au tour de force; en un style, par conséquent, qui mérite bien son blâme, même en regard du style français-prussien, plus prussien que français, du P. Theiner? Et cet arriéré de compte avec M. de Pontmartin, qui n'avait rien à faire là! Passe pour dom Guéranger, qui, dans un article de l'*Univers*, a fait une insinuation blessante, en disant que les *Mémoires de Consalvi* n'avaient jamais été publiés dans leur langue originale. En quelle langue, lui répond M. Crétineau-Joly, ont été publiées les dépêches de Consalvi, auxquelles, à la suite du P. Theiner, vous ajoutez confiance entière? — En français, et en assez mauvais français dans le texte du livre, pourrait répliquer le docte bénédictin, mais en italien, ou dans leur langue originale, aux pièces justificatives. — Mais, pourrait à son tour insister M. Crétineau-Joly, entre la publication du texte et celle des pièces justificatives il s'est écoulé un délai, et ces dernières n'avaient pas encore paru au jour de l'article de l'*Univers*. — Il est vrai; mais elles avaient été annoncées à toutes les pages du 1er volume, notamment à la page 169, avec les numéros d'ordre qui renvoyaient à chacune. Elles existaient donc, elles s'imprimaient même alors, puisque le gros volume qui les contient a paru un mois après; car, évidemment, on n'annonce pas au premier volume des pièces qu'on ne pourrait pas livrer au second. — Oui; mais comment affirmez-vous à l'avance chez le P. Theiner la fidélité de la traduction que vous mettez en doute chez moi? — Nous y voilà! Au fond, il ne s'agit point ici de traduction plus ou moins exacte, et il faut avouer que celle du P. Theiner n'est pas toujours bonne; il s'agit uniquement de savoir si les dépêches et les mémoires existent, ou s'ils sont supposés et interpolés. L'existence des dépê-

ches est démontrée par leur seule annonce, et une traduction élégante ou barbare, exacte ou bronchant sur tel ou tel mot, chose très-importante quand il est question d'un poète, importe assez peu dans le cas de documents historiques, dont elle conserve toujours le fond essentiel. Les dépêches existent ; les mémoires existent-ils? ou, s'ils existent, n'ont-ils pas été gravement interpolés? Et n'est-ce pas pour cela qu'on n'en a jamais montré le texte original? Voilà le point! — Mais c'est rendre le doute plus outrageant encore ! — Nous en convenons; nous avons voulu dire seulement que M. Crétineau-Joly a mal répondu à dom Guéranger, et non qu'il n'avait rien à répondre.

Entre lui et dom Guéranger, comme entre lui et le P. Theiner, il n'y a qu'une question : Les *Mémoires de Consalvi* sont-ils supposés ou authentiques? A cette question, dom Guéranger répond par l'insinuation d'un doute ; le P. Theiner, qui n'a jamais su prendre une position franche, répond tantôt oui, tantôt non. Il répond oui, quand il prétend que Consalvi les a écrits soit *ab irato*, soit sous la dictée d'une mémoire oblitérée, et que, par conséquent, trompé lui-même par ses souvenirs, il est, de plus, trompeur par la passion. Le caractère de Consalvi et de son œuvre, que nous n'avons plus besoin de retracer après l'esquisse complète qui en a été faite ici même autrefois (Voir nos tomes XXXI, p. 460, et XXXII, p. 47), répond plus victorieusement au P. Theiner, qui finit par déclarer que les *Mémoires* sont supposés, qu'il ne s'en occupera plus et s'en tiendra aux dépêches de Consalvi, seules authentiques et véridiques ; mais il revient sans cesse aux *Mémoires* pour les mettre en contradiction avec les dépêches, et, ne réussissant qu'à se contredire lui-même, il travaille à les réfuter.

La question d'authenticité est tranchée depuis que M. Crétineau-Joly a offert de montrer au P. Theiner, à dom Guéranger et à quiconque, le manuscrit intégralement autographe des *Mémoires*, depuis surtout qu'il a reproduit en *fac-simile* dans sa réponse les pages particulièrement incriminées, c'est-à-dire les pages relatives à la signature du concordat. Cela fait, il pouvait se retirer du champ de bataille avec les honneurs de la guerre, nous voulons dire son honneur sauf et lavé de cette accusation de faux qu'on voulait renvoyer de Bonaparte à lui ; mais, traducteur de Consalvi, il a voulu, suivant l'usage, épouser la cause de son auteur, et la venger sur les épaules du P. Theiner, qu'il est toujours si heureux de fustiger.

Impossible de le suivre dans toute cette polémique. Il y a des points à négliger, et parce qu'ils sont d'une importance secondaire, et parce qu'il n'y est pas toujours également heureux. Nous aimons médiocrement, par exemple, le procédé et la formule : « Je donne « dix mille francs à qui prouvera, etc., » à propos d'une lettre de Bernier dont il porte le défi de montrer l'original aux archives de la guerre. Peut-être le P. Theiner en a-t-il vu là une copie ; et d'ailleurs, c'est, répétons-le, un point secondaire dans le débat, qui porte principalement sur la fameuse séance de la signature du concordat et la tentative de faux en matière diplomatique. M. Crétineau-Joly y arrive, après bien des détours, bien des traits décochés à droite et à gauche. Là, sur le vrai terrain, il ne se tient pas toujours dans la vraie position et ne vise pas toujours droit au but. Il fait bonne et sanglante justice de quelques suppositions et appréciations ridicules du P. Theiner ; mais il ne vide pas, tout en fournissant de bons éléments à la solution, la question essentielle, à savoir la question d'une contradiction prétendue entre les *Mémoires* et les dépêches du cardinal Consalvi. S'il explique à merveille comment les dépêches, gênées par la crainte de la police napoléonienne, par la connaissance des chiffres et le peu de sécurité de la poste, sont moins explicites que les *Mémoires*, il répond moins bien au P. Theiner, avouant, il est vrai, qu'on porta, dans la séance de la signature, un concordat différent de celui qui avait été conclu entre Consalvi et Bernier et approuvé privativement par le premier consul lui-même, mais contestant, au moyen d'une dépêche de Consalvi, qu'il y ait eu surprise de la part du gouvernement français, et, par conséquent, tentative de faux.

Voici comment les choses se passèrent, et comment les *Mémoires* et dépêches peuvent et doivent se concilier. Le 12 juillet, un septième ou huitième projet de concordat, admis enfin par les deux parties et approuvé privativement par Bonaparte, est signé entre Consalvi et Bernier : minute sous seing privé, comme nous dirions en matière civile, en attendant l'acte par-devant notaire ou l'acte diplomatique officiel remis au lendemain 13, Bonaparte voulant célébrer l'anniversaire révolutionnaire du 14, la prise de la Bastille, par la publication du concordat. Mais, dans la journée du 12 au 13, un nouveau projet est rédigé pour être présenté comme ultimatum à la signature des commissaires du saint-siége. Par qui ? pourquoi ? sous quelle pression ? C'est ici que le P. Theiner bâtit, en opposition

à ce qu'il appelle la comédie des *Mémoires*, une contre-comédie, dont M. Crétineau-Joly, dans ses meilleures pages, n'a pas de peine à lui renvoyer le ridicule.

Dans la matinée du 13, Consalvi reçut, avec une surprise douloureuse, communication de la minute du nouveau projet, qui accompagnait un billet de Bernier l'informant du lieu et de l'heure de la signature et du choix des signataires, et l'invitant à espérer quand même, ce que Bernier lui répéta « de vive voix et avec de douces paroles, » quand il vint le prendre pour aller chez Joseph Bonaparte. Tel est le récit de la dépêche du 16 juillet, sans contradiction, jusqu'ici, avec les *Mémoires*, qui ne disent rien de ces préliminaires. Les *Mémoires* ajoutent que Bernier se présenta, « un rouleau de papier à la main, « rouleau qu'il ne développe point, mais qu'il dit être la copie du « concordat à signer. » A la vue de ce *rouleau*, Consalvi dut penser qu'on avait renoncé au fatal projet d'entrer en nouvelle discussion avec des personnes tout à fait étrangères à la matière; car on ne discute par sur une copie en forme, sur une copie définitive, prête à être signée, pas plus qu'en matière civile sur du papier timbré; mais, dans l'un et l'autre cas, sur une minute ou sur du papier libre, susceptible de recevoir toutes les modifications. Il dut d'autant moins le penser, que Bernier, dans le trajet, ne négligea rien sans doute pour augmenter une confiance dont il songeait à tirer un parti perfide; et qu'arrivés au rendez-vous, il entendit Joseph Bonaparte répéter après Bernier : « Nous en finirons vite, n'ayant rien autre chose à faire « que de signer, puisque tout est fixé, » et qu'en effet la seule discussion qui s'éleva au début fut sur la priorité de la signature. Ici vient le récit connu des *Mémoires :* « Quelle fut ma surprise, quand je vis « l'abbé Bernier m'offrir la copie qu'il avait tirée de son rouleau, « comme pour me la faire signer sans examen, etc. ! » Ainsi, surprise des deux parts, mais surprise portant sur un objet différent, ce qui enlève toute contradiction : surprise de cette présentation *in extremis* d'un nouveau projet, de cette nécessité d'une nouvelle discussion après que tout était convenu, signé, approuvé; surprise, après trois ou quatre incidents qui avaient dû convaincre Consalvi qu'on y avait renoncé, de la présentation frauduleuse à sa signature d'une copie subreptice.

Pas de contradiction réelle, on le voit, entre la dépêche et les *Mémoires ;* et il nous serait aisé de montrer, si l'espace nous le permettait, que les autres contradictions apparentes se concilient avec la même

facilité. Ainsi, pour la seconde séance, la séance définitive, c'est Consalvi, dans la dépêche, qui prend l'heureuse initiative de signer et faire signer avant de présenter la convention au premier consul; dans les *Mémoires*, c'est Joseph Bonaparte; c'est-à-dire que dans la dépêche, Consalvi, écrivant officiellement à sa cour, assume la responsabilité de cette mesure, tandis que dans les *Mémoires*, simple historien, il en laisse l'honneur à Joseph. La vérité complète est que l'un et l'autre, quel qu'ait été le premier ou le second à proposer la chose, tombèrent d'accord sur la nécessité de signer séance tenante, et y déterminèrent à grand'peine les autres commissaires.

En fin de compte, il reste acquis à l'histoire qu'il y eut, de la part du seul Bonaparte, d'abord une substitution violente d'un projet à un autre, car, dans la dépêche comme dans les *Mémoires*, c'est Bonaparte qui *veut*, *ordonne*, *exige*, qui fait tout *par lui-même;* ensuite, une tentative de faux, comme le racontent, il est vrai, les seuls *Mémoires*, mais mémoires inattaquables ici, car, sur un point de cette nature, impossible d'invoquer ou un défaut de souvenir, ou l'irritation et la vengeance.

Le concordat fut accueilli avec admiration et reconnaissance par tous les catholiques, excepté, dit le P. Theiner, par les royalistes, que cet homme-lige du bonapartisme, incapable de comprendre l'honneur et la fidélité, affecte de rendre odieux et ridicules, en leur prêtant des vues bassement intéressées et des espérances chimériques; et il traite ainsi, non-seulement notre noblesse émigrée, mais notre admirable épiscopat, dont il ne rougit pas d'écrire: « Inin« telligente et mesquine émeute épiscopale royaliste (t. I, p. 350). »

Bonaparte, d'abord si pressé de publier le concordat, dont il devait retarder la publication jusqu'à Pâques de l'année suivante, justifia d'abord les scrupules de nos évêques par l'introduction des constitutionnels dans le nouvel épiscopat, ce qui était en quelque sorte consacrer le schisme auquel le concordat avait eu pour but principal de mettre un terme, et par la préparation des articles organiques, dont quelques-uns en retiraient les avantages.

Pour aller plus vite et plus sûrement en besogne, Bonaparte demanda un cardinal-légat, et son choix tomba sans s'égarer sur Caprara, un autre homme du P. Theiner, mais non l'homme de la cour de Rome, qui, se rappelant sa mission trop complaisante auprès de Joseph II, ne l'eût jamais choisi d'elle-même. Et, en effet, à Paris comme à Vienne, Caprara, dupe et victime des comédies de Bonaparte et de

sa volonté impérieuse, céda, de calcul et de parti pris, toujours et sur tout. Il céda sur l'admission des constitutionnels à l'épiscopat, il céda sur leur rétractation. Dupe de Bonaparte, il fut encore la dupe de ces évêques, qui nièrent effrontément une rétractation secrète. Aussi, ne retira-t-il de sa mission que le mépris de tous, mépris auquel la *vénération* du P. Theiner, qui reste seule à sa mémoire, est une compensation insuffisante. Il céda encore pour les constitutionnels du second ordre, et, cette fois, il ne fut pas désapprouvé de Rome, car on ne pouvait évidemment exiger des pasteurs subordonnés plus qu'on n'avait exigé des chefs du troupeau.

Mais encore fallait-il quelques précautions avant d'admettre ces prêtres dans le ministère pastoral. Les évêques constitutionnels n'en prirent aucune, et ils eurent l'approbation du gouvernement ; les évêques légitimes usèrent à leur égard de charité, mais aussi de sagesse, et ils n'essuyèrent que les colères de Bonaparte. Approbation et colères, le P. Theiner, partageant le faible de son héros pour les constitutionnels et son antipathie pour notre vieux clergé, loue et admire tout. Bonaparte et les constitutionnels, voilà les hommes à idées larges et entendant les besoins du siècle ; mais nos vieux évêques, Mgr d'Aviau, par exemple, cette gloire de l'épiscopat français, « hommes de peu d'esprit et de courtes vues (t. I, p. 475) ! »

Passons vite au second volume du P. Theiner, et, laissant de côté le concordat italien, redite du concordat français, allons droit à la longue relation du couronnement. Le P. Theiner ne nous apprend pas grand' chose de nouveau sur la longue négociation du voyage du pape, mais il justifie tout encore, même l'envoi, au lieu de deux évêques, d'un chef de brigade au pape (t. II, p. 173) ; et, quand il est trop embarrassé, il garde un silence prudent. Rien, par exemple, du voyage cruellement accéléré du pape ; rien de la réception indécente à Fontainebleau, au milieu d'une partie de chasse; rien de l'entrée nocturne et silencieuse à Paris. Pour tout cela, il faut se reporter aux *Mémoires de Consalvi*, contre lequel le P. Theiner ne paraît avoir raison qu'en ce qui regarde les évêques constitutionnels revenus à récipiscence par l'action personnelle du pape, sans doute, mais aussi par l'injonction de l'empereur. Quant au reste, quant au sombre tableau du séjour de Pie VII à Paris, il n'en efface, malgré ses efforts, aucun trait. D'ailleurs, les faits certains et authentiques sont en désaccord avec tous ses enthousiasmes. A part le retour des constitutionnels, le pape n'obtint rien, ni au spirituel, ni au temporel, de ce

qui avait été la condition de son voyage. Mais, encore une fois, le P. Theiner approuve ou excuse tout. Rendre les légations et le comtat venaissin, c'eût été une *trahison odieuse* (ibid., p. 263) de la part de l'homme qui allait bientôt tout trahir pour faire des trônes à ses frères et achever de dépouiller le saint-siége! Céder sur les demandes toutes spirituelles du pape, impossible, car « de malheu- « reuses et déplorables circonstances ne permettaient guère à Napo- « léon de faire alors davantage (ibid., p. 280)! » Incurable idolâtrie!

On sait le retour du pape à la suite, et, en quelque sorte, dans les fourgons de l'empereur. Le P. Theiner continue de voir en cela autant de convenance que de nécessité. Dans l'échange des présents, il trouve que Napoléon ne fut pas en reste avec Pie VII. Le pape en avait fait de magnifiques, et bien au delà de ses moyens; or, à part une tiare dont le plus riche joyau était une pierre volée aux tiares de Pie VI, l'empereur n'en fit que de mesquins. Que sont donc devenus les cadeaux splendides énumérés par le P. Theiner? Ils ne sont jamais parvenus à Rome; ils sont restés dans les colonnes du *Moniteur*, où l'*illustre* M. Thiers est allé les prendre pour orner son récit, copié par notre oratorien!

Là s'arrête le P. Theiner. M. d'Haussonville va plus loin dans son deuxième et dans son troisième volume. Il raconte le mariage du prince Jérôme, l'occupation d'Ancône, le catéchisme impérial, la prise de Rome, l'enlèvement du pape, l'excommunication, le divorce, le mariage avec Marie-Louise, la captivité de Savone. Outre les choses connues et admises, il y a, sur ces points divers, tous les débats contradictoires et une masse de renseignements inédits. Nous regrettons de n'y pouvoir suivre l'auteur. Nous aurions à répéter nos éloges, et aussi nos réserves sur certains jugements peu favorables au saint-siége, jugements provenant soit du manque de sens catholique, soit du préjugé contre tout rapport entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Nous pourrons y revenir à propos du quatrième volume. — Quant au P. Theiner, nous en avons fini, et nous espérons bien que c'en est fait à tout jamais avec lui. On gardera ses pièces, seule partie intéressante, et vraiment intéressante, de ses deux gros volumes, et on dédaignera tout le reste. Nous serions heureux si nous avions contribué à lui ôter tout crédit dans l'opinion, et tout accès à la pourpre romaine. U. Maynard.

Lorsque le concordat eut rendu la paix et la sécurité à l'Eglise en France, les religieuses de la Providence purent rentrer dans leur maison de Charleville. Elles ne retrouvèrent que des ruines. Ce fut alors que la communauté comprit ce qu'elle devait au ciel, qui lui avait préparé le secours dont elle avait besoin en lui donnant Mlle de Gerlache. En effet, par son intelligence, son esprit d'ordre, son activité, sa charité et son tact exquis, sœur Justine de Gerlache conduisit la communauté, les écoles et le pensionnat avec un tel succès, que Mgr Jauffret, évêque de Metz, voulut transférer l'établissement dans sa ville épiscopale, ou du moins y établir une maison dirigée par les religieuses de Charleville. Sur ces entrefaites, sœur Justine fut nommée supérieure générale, et, jusqu'à l'époque si agitée de 1830, elle eut la consolation de voir sa communauté admettre en grand nombre de nouvelles religieuses, attirées par la réputation de la maison et de sa vertueuse et habile supérieure. Ce mouvement fut arrêté par les agitations et les troubles qui, à la suite de la révolution, se produisirent en France et en Belgique. La conséquence de cette nouvelle situation, qui menaçait de se prolonger, fut la réunion de la Providence de Charleville à l'institut du Sacré-Cœur, qui était alors parvenu à la période de son rapide et merveilleux développement. Mme de Gerlache avait soixante-trois ans. Elle embrassa la nouvelle forme de vie que les circonstances lui imposaient avec une sincérité, un courage et une persévérance qui lui gagnèrent, de la part de toutes les sœurs, une estime et une confiance sans réserve. Dès lors son action personnelle fut plus limitée ; mais elle continua jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à donner l'exemple de toutes les vertus religieuses. Ce fut aussi à cette époque qu'il lui fut possible de s'occuper de plusieurs des membres de sa famille, et de montrer par ses actes d'affectueux dévouement que son cœur était d'autant plus aimant qu'elle l'avait plus sincèrement consacré à Dieu.

La vie de Mme de Gerlache est écrite avec la simplicité et la sobriété qui conviennent au sujet ; lorsque les événements le demandent, le récit est utilement interrompu par des digressions qui intéressent et instruisent le lecteur. C'est ainsi que l'auteur fait connaître les premières origines, si humbles, si laborieuses, de l'institut aujourd'hui si prospère du Sacré-Cœur, et les difficultés inextricables que rencontra la réorganisation des œuvres religieuses après le concordat. En racontant la fondation de la Providence de Charelville, il

rappelle la charité et le zèle que l'Eglise, toujours fidèle à sa mission, déploya en France, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, pour le développement de l'éducation et de l'instruction populaire. Il est utile plus que jamais de rappeler ces faits, non pas seulement par des généralités qui restent dans le vague et n'instruisent pas, mais par le détail des œuvres dont les témoignages subsistent, et qu'il n'est possible à personne de révoquer en doute. La vie de Mme de Gerlache intéressera donc à plus d'un titre : nous souhaitons qu'elle compte de nombreux lecteurs parmi les personnes qui aiment à être en même temps édifiées et instruites.

A. MARCHAL.

86. **LA VIE** *n'est pas la vie*, ou *la grande Erreur du* XIXe *siècle*, par Mgr GAUME, protonotaire apostolique. — 1 volume in-18 de XII-346 pages (sans millésime), chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 2 fr.

On connaît la manière et le mérite incontesté de M. l'abbé Gaume dans ses divers ouvrages : foi vive, pratique des intérêts de l'âme, érudition, style régulier et pur. Ces qualités précieuses se retrouvent ici. Au fond, nous avons, sous ce titre un peu nuageux, inexact même et contradictoire si on le serre de trop près, un traité du détachement des choses de la terre, et de la nécessité d'aspirer avant tout à cette autre vie auprès de laquelle la vie présente n'est, en réalité, qu'une mort incessante parmi d'incessants combats. C'est également une réfutation vigoureuse du matérialisme en honneur auprès de tant d'esprits égarés de ce siècle. « Je pardonne bien des choses, « disait Napoléon à Sainte-Hélène, mais j'ai horreur de l'athée et du « matérialiste. Comment voulez-vous que j'aie quelque chose de « commun avec un homme qui ne croit pas à l'existence de l'âme, « qui croit qu'il est un tas de boue, et qui veut que je sois, comme « lui, un tas de boue? » L'erreur a pris, depuis, une autre forme : il ne s'agit plus aussi directement de boue, mais de singes et de gorilles qui seraient nos grands pères, au dire et à la parfaite satisfaction des maîtres en libre pensée. Et pourquoi pas? Un des illustres de la secte prétendait bien, il y a cent ans, que l'homme a commencé par être carpe, et il se donnait lui-même pour un poisson perfectionné (p. 8). « Ame abjecte, s'écrie Jean-Jacques, tu veux en « vain t'avilir : c'est ta triste philosophie qui te rend semblable aux « bêtes ; mais ton génie dépose contre tes principes, et l'abus même « de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi. » L'homme

est une noble créature, une créature immortelle, et, quand le baptême élève cette créature au rang de chrétien, il n'y a rien de plus grand sous le ciel.

La forme épistolaire a été adoptée par M. l'abbé Gaume dans ce nouvel écrit. Nous n'affirmerions pas qu'elle favorise mieux qu'une autre le développement du sujet. Dans ces vingt-deux lettres *à Frédéric* on trouvera, du reste, les meilleurs éléments de la thèse, bien groupés, bien présentés ; le raisonnement s'y unit aux comparaisons, aux souvenir historiques, aux anecdoctes, à l'exhortation pressante, aux sentiments affectifs. L'auteur se propose quatre choses : détromper, consoler, éclairer, encourager : voilà tout son plan. — Il *détrompe* en montrant l'erreur qu'il y a à croire que la vie d'ici-bas est la seule que nous devions attendre : erreur la plus radicale, la plus cruelle, la plus désastreuse, et malheureusement la plus répandue de nos jours. Tous ces tisserands de toiles d'araignées, comme les appelle l'Ecriture (*telas araneæ texuerunt*), sont convaincus de puérilité, d'aveuglement et de faiblesse. Le bonheur n'habite point sous leur tente, où il leur faut obéir en esclaves à des maîtres nombreux, opposés, capricieux, à des désirs qu'il est impossible de satisfaire ; la fascination de la niaiserie, *fascinatio nugacitatis*, les occupe tout entiers et les consume. Les trois concupiscences ont fait d'eux leurs victimes, et c'est pourquoi la société chancelle aujourd'hui et se dissout d'une manière qui épouvante tout esprit sagace et clairvoyant. Au surplus, les misères de l'homme, du berceau à la tombe, permettraient-elles de croire que cette existence est pour lui la vie ? Oh ! non, car, à ce prix, il serait d'une condition inférieure à celle du dernier des animaux. — Il *console* : si la vie n'est pas la vie, la mort, de son côté, n'est point la mor. Quand nous nous en serons convaincus, un affreux cauchemar disparaîtra, et nos effrois et nos perplexités seront allégés. Le chrétien devant la mort est un guerrier qui marche à la victoire et porte déjà la main sur la couronne de son impérissable triomphe : aussi, ce jour est-il appelé par l'Eglise celui de sa naissance, *natalis dies*. Jamais un saint ne fut plus admirable que dans ces heures dernières qui font le désespoir du matérialiste et de l'incrédule. Ici, l'auteur cite de nombreux et touchants exemples : c'est l'objet de sa seizième lettre, l'une des plus attachantes. — Il *éclaire* : la lumière ne sort-elle pas abondante de ce qui vient d'être dit? La vie présente est-elle autre chose qu'un voyage, un temps d'épreuve? Est-ce être sage que de l'em-

ployer avec des vues différentes, en la circonscrivant dans l'horizon exigu de ce monde? — Il *encourage*. Oui, car la terre des vivants a été préparée, pour nous et nous attend. Là, tout aura vraiment la vie : notre esprit par l'immensité de ses connaissances, notre cœur par ce qu'il aimera et dont il sera aimé, notre corps par les qualités glorieuses qui le revêtiront : l'agilité, la clarté, l'incorruptibilité; tous les sens y auront leur jouissance particulière et parfaite. « O « Dieu, s'écrie saint Augustin, si vous faites tant pour nous pendant « que nous sommes dans la prison, que ferez-vous quand nous se- « rons dans le palais? »

Un tel livre ne se recommande pas seulement pour les lectures pieuses et fortifiantes, il servirait encore excellement pour un cours d'instructions du haut de la chaire. M. l'abbé Gaume n'y a pas songé sans doute lorsqu'il a choisi cette forme épistolaire, où le tissu de ses idées se perd aisément, et qui empêche de saisir d'un coup d'œil le plan et la marche de ses déductions.

87. **LES VOYAGES** *de l'esprit*, par M. Emmanuel DES ESSARTS. — 1 volume in-12 de 314 pages (1869), chez E. Maillet; — prix : 3 fr.

« Que ce soit Cherbuliez, Taine ou Montégut qui la garde, il est « une Corinthe de l'esprit où les majorités ne peuvent encore en- « trer (p. 141), » Nous croirions volontiers qu'en formulant cet aphorisme, M. Emmanuel des Essarts pensait à la collection d'articles publiés par lui dans les journaux et les revues, qu'il nous donne aujourd'hui réunis en un volume, et qu'à ses yeux cette Corinthe serait son livre. Membre de la majorité sur ce point, il ne nons coûtera point de reconnaître que M. Emmanuel Des Essarts est un homme de beaucoup d'esprit, de style imagé, délicat et fin, de savoir littéraire et de goût épuré, mais on nous accordera certainement qu'il reste le plus souvent inintelligible dans le perpétuel chatoiement de ses idées et de sa phrase. Rien de net, de clair, d'arrêté dans les lignes; on se perd avec lui, on se noie dans le dédale des distinctions, des circonlocutions, des allusions intempérantes, dans l'onde toujours gonflée des mièvreries et des ciselures de critique. C'est un habile écrivain, rivant à une pointe d'aiguille les évolutions gracieuses de son intelligence. Les esprits amoureux du vague se complairont en telle compagnie, où l'oreille est doucement bercée par une période harmonieuse; les autres s'y endormiront : Corinthe est fermée pour eux.

Les sujets se suivent sans s'appeler ni se lier. Etudes de biogra-

« (p. 189). » Nous le voulons bien, mais en certifiant qu'un seau d'eau froide est répandu sur le nôtre.

Le morceau intitulé *Frédéric Mistral*, le poète provençal, est infiniment mieux; il nous a paru le meilleur du volume, sans comparaison; du moins y voit-on ce que le critique a voulu dire. — En somme, et comme style, M. Emmanuel Des Essarts peut servir de modèle à quiconque se propose d'écrire longuement, élégamment, finement, pour dire extraordinairement peu de chose. Il serait aussi un maître précieux dans l'art du compliment et de l'éloge; bref, le rhéteur brisé aux mille secrets du métier. Peu lui importe la cause, la thèse pour laquelle on prend la plume, surtout dans les matières religieuses ou philosophiques : il y a là du talent, cela lui suffit. C'est l'art pour l'art, à bien peu d'exceptions près. Certes, si un tel critique se fait des ennemis, il jouera de malheur.

M. Emmanuel des Essarts est-il chrétien? Nous ne savons, car il ne laisse rien deviner à cet égard; deux ou trois mots seulement (p. 122), à propos de la réhabilitation de la chasteté par le christianisme, indiqueraient une juste appréciation de quelques-uns des bienfaits sociaux de l'Evangile. Nous venons de voir, pour le reste, avec quelle merveilleuse désinvolture il met sur le même rang d'*enthousiasme* nos martyrs, Epaminondas et les Sans-culottes. M. Renan lui produit l'effet d'une pyramide : il est la gloire du présent, l'espérance de l'avenir, le flambeau des âmes. « Ce n'est pas « à notre époque, encore féconde en nobles entreprises, que l'on « peut désespérer de l'avenir, surtout au lendemain de la *Légende* « *des siècles*, de la *Vie de Jésus*, d'*Hommes et dieux*, de *Port-* « *Royal*, de l'*Histoire de la littérature anglaise* (p. 48). » Ceux que de tels monuments laisseraient soucieux des grandeurs futures de l'humanité feraient preuve de peu de jugement! Nous aurons encore plus loin, — et Térence nous y amène, — les gloires de M. Renan : « Qu'Ernest Renan dégage des *formes* religieuses *passa-* « *gères* l'immuable idéal de l'humanité, que Théophile Gautier « évoque l'Egypte dans la sépulture d'une momie..., ces inven- « teurs, ces poètes font, chacun à son tour, besogne de critique, « œuvre d'Alexandrin; tous se vouent, avec leur sève, avec leur « fièvre, avec leur flamme, à l'intelligent commentaire de l'anti- « quité (p. 89). » Il est fâcheux, vraiment, que ni *flamme*, ni *fièvre*, ni *sève* ne puissent suppléer logique et bon sens. Ecoutons encore : « A l'érudition tenace qui lui a livré les secrets de Creutzer

« et d'Ottfried Muller, Leconte de Lisle a joint cette *haute impar-*
« *tialité* qui honore ces grands investigateurs de l'histoire reli-
« gieuse, ainsi que leurs interprètes français, MM. Guigniaut, Maury,
« L. Ménard et Renan. M. Renan surtout a plus d'un point de
« contact avec l'auteur des *Poésies barbares* (p. 152). » A la bonne heure ! et le trait final tombe si net en plein cœur de l'objet, qu'on pardonnerait de bonne grâce cette stupide *impartialité* bouche béante devant la vérité ou devant l'erreur, indifféremment et suivant les méandres de la période.

M. Emmanuel Des Essarts a ses bons moments toutefois, et nous voulons supposer que la couleur des feuilles pour lesquelles il écrit déteint malgré lui sur sa pensée. Et c'est dommage. Lui qui s'élève si éloquemment (p. 37 et suiv.) contre l'école ignorante parlant de tout sans rien connaître, méprisant la science, « n'ayant ni la sym-
« pathie d'un seul lettré ni l'estime d'un seul homme de goût », ne pourrait-il soustraire à un désolant milieu son intelligence d'élite, et la conduire dans les oasis de la pleine et lumineuse vérité ? Il y prospérerait assurément : un tel esprit est fait pour cet air, pour ce soleil, pour ces sources limpides et vivifiantes. S'il devait y perdre beaucoup de son culte pour MM. Victor Hugo, Renan, Maury, quelle compensation dans ce qui se révèlerait à lui du côté de nos écrivains, de nos orateurs, de nos savants catholiques, hommes d'une tout autre taille ! car, si leur pied touche la terre, leur front se dresse vers Dieu, en qui seul est toute grandeur et toute splendeur, en littérature comme en tout le reste. C'est de ce côté qu'il faut diriger les voyages de l'esprit, lorsqu'on prétend trouver horizons, monuments, immensité, vérité.

V. POSTEL.

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX

Un décret de la S. congrégation de l'index, en date du 12 juillet dernier, approuvé par le saint-père le 16 et promulgué le 19, a condamné les ouvrages suivants :

La Bible dans l'Inde : Vie de Iezeus Christna, par Louis JACOLLIOT. — Paris, A Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs, 1869.

Questions contemporaines, par Ernest RENAN ; — 2e *édition*. — Paris, Michel Lévy frères libraires-éditeurs, 1868.

Saint Paul, par Ernest Renan, *avec une carte des voyages de saint Paul* par M. Kiepert, de l'académie de Berlin. — Paris, Michel Lévy frères libraires-éditeurs, 1869.

Primi insegnamenti cristiani esposti in dialoghi da S. A., ad uso delle scuole elementarie d'Italia, approvati il 9 *ottobre* 1868 *da Monsignor Arcivescovo di Palermo.* — (*Premiers Enseignements chrétiens exposés en dialogues, par S. A., à l'usage des écoles élémentaires d'Italie, approuvés le* 9 *octobre* 1868 *par Mgr l'archevêque de Palerme.*) — Ce prélat a retiré son approbation, donnée par surprise sur le rapport d'un censeur.

Catecismo de moral, ecrito por Nicolas Pizzarro.—Mejico, 1868. — (*Cathéchisme de morale*, écrit par Nicolas Pizzaro ; — Mexico, 1869.)

Annuaire de l'institut canadien pour 1868, *célébration du* 24e *anniversaire de l'institut canadien le* 17 *décembre* 1868.

NÉCROLOGIE

LE P. BENOIT VALUY.

Le P. Benoît Valuy, si connu par ses prédications et par ses nombreux ouvrages de piété, est mort à Lyon, le 24 août dernier, à l'âge de 61 ans. Né à Rive-de-Gier (Loire), en 1808, il exerça quelque temps le saint ministère dans deux paroisses du diocèse de Lyon, puis il entra dans la compagnie de Jésus, et se consacra pendant plus de 30 ans à la prédication. Missions dans les villes et dans les campagnes, stations d'avent et de carême, retraites pastorales, retraites dans les communautés religieuses, dans les séminaires et dans les maisons d'éducation, il suffisait à tout, et ses courts moments de repos étaient consacrés à la composition des ouvrages que nos lecteurs connaissent presque tous, et dont nous allons rappeler les titres et indiquer les volumes où nous en avons rendu compte. Religieux plein de piété et de zèle, avec une teinte d'originalité que n'oublieront pas ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, il laisse une mémoire chère aux âmes pieuses et à tous ceux qui l'ont entendu.

On doit à ce digne religieux :

1° Le *Directoire du prêtre* (t. XIV, p. 226).

2° *Jésus enfant modèle du jeune âge* (t. XIV, p. 383).

3° *Le Guide du jeune homme au collége et dans le monde* (t. XVII, p. 494).

4° *Manuel du prêtre en retraite* (t. XXI, p. 500).

5° *Sainte Marie-Madeleine et les autres amis du Sauveur, apôtres de Provence* (t. XL, p. 43).

6° *Du Gouvernement des communautés religieuses.*

7° *La Religieuse en retraite.*

8° *Manuel de l'ordinand*, ou *Exercices préparatoires aux saints ordres*

CHRONIQUE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PRIX DÉCERNÉS EN 1869 ET PROPOSÉS POUR 1870 ET 1871

L'académie a décidé, par délibération du 27 août, que sa séance publique de 1869 serait remise au mois de novembre, à un jour qui sera fixé ultérieurement. Elle a cru qu'il était nécessaire, pour la satisfaction et l'utilité des concurrents, de faire connaître d'avance les jugements des concours qui seront proposés de nouveau ou pour la première fois dans la séance publique, ainsi qu'il suit :

PRIX ORDINAIRE

L'académie avait prorogé au 31 décembre 1869 le terme du concours pour le prix ordinaire, sur la question suivante : « Examiner « dans leur ensemble les opuscules et fragments connus sous le nom « d'*Œuvres morales de Plutarque*, distinguer entre ces divers ou- « vrages ceux qui sont authentiques, ceux qui sont apocryphes, ceux « dont la forme originale a été seulement altérée par des remanie- « ments postérieurs. S'appuyer sur les indices de tout genre que peut « offrir l'étude historique, philosophique et grammaticale des écrits « dont il s'agit. » — Aucun mémoire n'ayant été déposé dans les délais prescrits, l'Académie retire cette question du concours.

de serment, n'intentent jamais de procès et laissent pousser leur barbe; les perfectionnistes ou communistes bibliques, secte fondée par un ancien clerc d'avoué, John Hunphreys Noyes, qui déclare le mariage une fraude et la propriété un vol, ne reconnaissant aucune loi humaine et repoussant tout engagement de fidélité envers l'Union; enfin les pantagames, partisans de l'amour libre, de la Vénus vulgivaga, pratiquant avec un épouvantable cynisme les théories malthusiennes. — A voir cette énumération de doctrines perverses et de systèmes corrupteurs, on dirait un pandémoniun satanique, où chaque démon apparaît avec une légion de fidèles. C'est vertigineux. Nous recommandons surtout à nos lecteurs qui voudront se procurer l'ouvrage, la vie des chefs de secte racontée par M. Dixon. L'auteur n'est pas suspect : il leur est, en général, sympathique. Son récit n'en a que plus de valeur. On verra combien les avantages attachés à ces sortes de pontificats ont été appréciés en Amérique. Aussi, les ouvrages spéciaux à ces doctrines, les oppositions et les nuances des dogmes, voire même certains prétendus miracles, s'y multiplient avec une étonnante rapidité. Pourtant, en lisant avec attention ces élucubrations mystagogiques et réformatrices qui se succèdent du jour au lendemain, on reste frappé du manque d'esprit vraiment religieux de tous ces sectaires. Sauf les deux pythagoriciens du Mont-Lebanon, qui paraissent être d'une bonne foi complète, chacun se montre plein de lui-même, gonflé d'orgueil, bouffi de vanité. Le thaumaturge opère des prodiges pour les raconter; le missionnaire prêche pour être applaudi : ce sont des acteurs, non des apôtres ; ils sont sans cesse préoccupés de leur propre gloire et de l'opinion d'autrui. Il ne saurait en être autrement. C'est même à ces signes que se reconnaît le faux apôtre. Quoi qu'il en soit, ces détails sont bons à connaître. Ils fournissent des termes de comparaison et présentent des rapprochements singuliers avec diverses sectes hérétiques et politiques de notre vieille Europe.

Nous signalons à l'attention des économistes un autre chapitre intitulé : *Elles ne veulent pas être mères*. Il dévoile l'un des fléaux les plus désastreux de la civilisation américaine, un des vices les plus monstrueux de nos sociétés modernes, une de ces violations des lois saintes du mariage qui faisait jeter ce cri à un Yankee de bon sens : « L'Amérique du nord manque d'enfants (p. 361). »

M. Dixon ne dit rien du catholicisme. Ce mot n'est pas même prononcé dans son livre. On croirait qu'il n'y a pas un seul ca-

tholique aux Etats-Unis, lorsqu'il est certain que nos croyances y font chaque jour les progrès les plus consolants et les plus rapides; à tel point que l'on est à se demander si Dieu ne permet pas la décomposition morale actuelle des esprits, afin de préparer le terrain au catholicisme, seule ancre de salut dans le naufrage des autres croyances. Au surplus, le silence de M. Dixon à ce sujet est un bien à notre avis : il eût mis dans ses jugements l'étroitesse de ses préjugés. D'où il suit que la *nouvelle Amérique*, au point de vue du catholicisme, reste encore à faire. — Quant à la traduction de l'ouvrage, elle est des plus élégantes et en même temps des plus fidèles : M. Philarète Chasles est un des rares Français de notre époque qui se sont bien pénétrés du génie des langues étrangères. F. BOISSIN.

90. **LE CONCILE** *et le jubilé de* 1869, *instruction familière*, par le P. CHAIGNON, S. J. — In-18 de 36 pages (1869), chez Lainé frères, à Angers, et chez C. Blériot, à Paris; — prix : 90 c.

91. **JUBILÉ** *du concile, commencé le* 1er *juin* 1869, *finissant à la clôture du concile*, par UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE TOURNAI. — In-18 de 32 pages (1869), chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 5 c.

92. **LE CONCILE**, par Mgr DE SÉGUR. — In-18 de 72 pages (1869), chez Tolra et Haton; — prix : 20 c., et 30 c. *franco* par la poste.

93. **HISTOIRE** *des conciles d'après les documents originaux*, par le docteur Charles-Joseph HÉFÉLÉ; — *traduite de l'allemand* par M. l'abbé GOSCHLER et M. l'abbé DELARC. — Tome II, in-8° de 608 pages (1869), chez Adr. Le Clère et Cie; — prix : 6 fr.

94. **LES CONCILES GÉNÉRAUX**, par Mgr Vincent TIZZANI, archevêque de Nisibe; — *traduction de l'original italien et inédit*, par le P. DOUSSOT, des frères-prêcheurs. — Tome II, *les Conciles d'Occident*, — in-8° de 630 pages (1869), chez A. Jouby et Roger; — prix : 10 fr.

95. **LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE**, *petit traité théologique adressé aux gens du monde*, par M. l'abbé J.-B. JAUGEY, docteur en théologie; — *avec une introduction* par M. Henry DE RIANCEY, *et précédé de lettres* de Mgr l'ARCHEVÊQUE DE BOURGES, de Mgr MERMILLOD, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, et de Mgr l'ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE, *à l'auteur*. — 1 volume in-12 de XXXII-284 pages (1869), chez Victor Palmé; — prix : 2 fr.

L'époque de l'ouverture du concile approche, et les publications qui s'en occupent se multiplient en même temps que les émotions qu'il suscite. Certains ouvrages récemment parus demandent des articles spéciaux; nous n'examinerons dans celui-ci que quelques opuscules, la continuation de deux savantes histoires dont nous avons déjà parlé, et un volume tout récent.

Le *Concile et le jubilé*, du P. Chaignon, est une instruction familière, comme l'indique le titre, sur les conciles et sur le jubilé que vient d'accorder le saint-père. Les conciles et leurs différentes espèces, le concile de 1869, les indulgences en général, la grande indulgence du jubilé, les conditions pour la gagner, ce qu'il faut faire pour son prochain pendant le jubilé, tels sont les points traités par l'auteur dans six petits chapitres très-substantiels et très-clairs.— La brochure du P. Chaignon mérite d'être propagée dans les familles chrétiennes.

Nous en dirons autant du *Jubilé du concile*, dont la lecture produira un très-grand bien parmi les classes populaires, et même parmi celles qui se croient éclairées et qui le sont si peu en ce qui concerne la religion. L'auteur, prêtre du diocèse de Tournai, a eu soin de rassembler les principales objections, ou plutôt les principaux prétextes qu'on apporte pour différer sa conversion et pour négliger la grâce du jubilé. Quelques anecdotes, quelques traits d'histoire ajoutent à l'intérêt de ces pages, écrites avec beaucoup de simplicité et un véritable charme.

Avons-nous besoin de dire que *le Concile*, par Mgr de Ségur, est un livre bon, utile et intéressant? On sait le bien que font les petits livres de l'aimable et zélé prélat. Il nous devait sur le concile un de ces traités courts et substantiels qu'il excelle à composer, et il n'a pas manqué de nous le donner. Après un prologue où il met en scène des francs-maçons, libres penseurs et francs viveurs, il range les matières qu'il a à traiter sous dix-neuf articles, qui comprennent tout ce qui peut être le plus important à dire à propos du concile : ce que c'est qu'un concile ; ce qu'il faut pour qu'un concile soit vraiment œcuménique ; si les conciles généraux sont nécessaires et si le pape est obligé, pour gouverner l'Eglise, d'assembler ainsi tous les évêques en concile ; pourquoi Pie IX convoque en ce temps-ci un concile œcuménique ; de quoi va s'occuper le concile ; de l'infaillibilité des conciles et comment Notre-Seigneur y enseigne en la personne du pape et des évêques ; sur quoi porte l'infaillibilité de l'Eglise et des conciles ; pourquoi, même en dehors de l'assistance du Saint-Esprit, l'autorité d'un concile général est ce qu'il y a de plus grand et de plus respectable au monde ; comment se préparent et se tiennent les séances d'un concile œcuménique ; ce que devient l'autorité souveraine et infaillible du pape au milieu du concile ; comment, en concile, chaque évêque est véritablement juge et docteur,

quoiqu'il ne soit pas personnellement infaillible ; si les misères humaines de ceux qui composent le concile doivent nous empêcher de respecter profondément leurs décrets ; ce que deviendrait un concile d'où le pape se retirerait ; ce que deviendrait, en particulier, une décision du concile si le pape refusait de l'approuver et de la confirmer ; ce qu'il faudrait penser d'un chrétien, et même d'un ecclésiastique, qui ne se soumettrait pas à tous les décrets du concile ; quelle serait la gravité du péché que commettrait le prince catholique qui, sous un prétexte quelconque, oserait s'opposer à l'exécution des décrets du concile; pourquoi cette opposition aux décrets du concile serait non-seulement un grand péché, mais, de plus, une grande faute au point de vue du bien public ; comment le plus humble laïque peut et doit aider le concile dans sa grande œuvre de salut public. Cette simple indication montre que Mgr de Ségur n'a rien oublié d'important dans son excellent petit livre. Quant à la solution donnée aux diverses questions que pose le prélat, il suffira de dire qu'elle est toujours conforme aux doctrines romaines, qui sont les doctrines de l'Eglise. Mgr de Ségur ne songe pas à diminuer les prérogatives du souverain-pontife ; il dit nettement : « L'infaillibilité de Jésus- « Christ est l'infaillibilité du pape, et l'infaillibilité de Jésus-Christ « et du pape est l'infaillibilité du concile et de l'Eglise (p. 37) » Nous ne saurions donc trop recommander le livre de Mgr de Ségur, à qui nous nous permettrons seulement de demander la correction d'une faute d'inadvertance : il n'est pas exact que le diocèse de Beauvais fasse partie de la province ecclésiastique de Paris (p. 18, note) ; c'est à la province de Reims qu'il appartient.

Le deuxième volume de la grande *Histoire des conciles*, du docteur Héfélé, est en tout digne du premier, que nous avons déjà examiné (t. XLI, p. 449). Il renferme l'histoire des conciles depuis le concile de Sardique, tenu au milieu du IV[e] siècle, jusqu'à celui de Chalcédoine exclusivement. C'est l'histoire d'un siècle entier, et faite d'après les documents originaux, avec le luxe d'érudition qui caractérise la science allemande. Bien des questions délicates se présentaient à l'étude du savant historien ; s'il semble hésiter sur quelques-unes, ou plutôt s'il ne fait pas toujours assez nettement ressortir sa solution particulière, qu'il devient parfois difficile de saisir, nous sommes heureux, et nullement étonnés d'avoir à constater que les conclusions auxquelles il arrive sont bien éloignées de celles d'une école dont un gros ouvrage vient d'être, nous l'espérons,

le dernier et impuissant effort. Mgr Héfélé, — récemment nommé évêque de Rottenbourg, — fournit, précisément parce qu'il remonte aux sources et qu'il procède sans parti pris, tous les matériaux nécessaires à une solide défense des prérogatives du saint-siége, prérogatives qu'on voit se dégager du conflit des opinions et des discussions mêmes de ceux qu'elles gênent le plus. — L'une des premières questions qui se présentait à lui était celle de la prétendue chute du pape Libère. Il réfute péremptoirement ce fait controuvé en discutant le pour et le contre avec le plus grand soin, en démontrant que les documents qui accusent le saint et courageux pontife sont dépourvus de toute authenticité, et en montrant que le fait de la chute se trouverait en contradiction formelle avec une foule de témoignages favorables à Libère, avec les faits mêmes les moins contestables de son histoire (pp. 27 à 78); et il arrive à cette conclusion définitive que Libère, cédant devant la force et abattu par une détention et un bannissement de plusieurs années (p. 77), a signé une formule qui n'était pas celle du symbole de Nicée mais qui n'avait rien de contraire à la foi orthodoxe, et que, d'ailleurs, aussitôt qu'il se retrouva libre, il protesta contre cet acte de faiblesse qui n'était pas un acte de trahison. Il faut donc renoncer à dire que Libère a failli dans la foi ; c'est un argument dont les adversaires de l'infaillibilité pontificale ne peuvent se servir. Et Mgr Héfélé le fait remarquer avec une juste raison : quand même Libère, privé de liberté, aurait souscrit une formule de foi hérétique, cela ne prouverait rien contre l'infaillibilité pontificale, puisque tout le monde s'accorde à dire que tout ce qu'on fait sans être libre est nul de plein droit, et que l'infaillibilité n'est attribuée qu'au pape libre et définissant solennellement en matière de foi ou de morale.

Le tome II de l'*Histoire des conciles* comprend six livres, du cinquième au dixième inclusivement. C'est dans le cinquième que se trouve l'histoire du pape Libère, avec celle des synodes de Sirmium et d'un grand nombre d'autres. Le sixième est consacré exclusivement aux importants synodes de Laodicée et de Gangres; le septième, au concile œcuménique (le 2e) de Constantinople. Le huitième fait l'histoire des nombreux synodes tenus depuis le deuxième concile général jusqu'au troisième. Le neuvième est consacré au troisième concile œcuménique, tenu à Ephèse en 431, contre les nestoriens, et le dixième conduit l'histoire des synodes depuis ce concile jusqu'à celui de Chalcédoine. Dans ce dernier livre se trouve l'histoire du

brigandage d'Ephèse. Nous ne pourrions entrer dans les détails sans refaire l'histoire ecclésiastique de ce temps ; il nous suffira de constater encore une fois que l'œuvre est digne de la réputation de son auteur, et que la traduction en est faite avec un soin qui la rend encore plus recommandable. Nous pourrions bien signaler quelques inadvertences, comme celle qui fait traduire les mots περὶ Μαξίμου τοῦ Κυνικοῦ par : *Au sujet du cynique Maxime*, au lieu de : *Au sujet de Maxime le Cynique* (p. 205) ; comme celle encore qui fait parler d'un Potamus de *Lissabon* en Portugal, ce qui ne permet pas de comprendre qu'il s'agit de *Lisbonne* (p. 56) ; relever des fautes d'impression sur les noms propres, comme celle qui fait appeler cet évêque de Lissabon tantôt *Potamus* (p. 56), tantôt *Potamius* (p. 57), ce qui laisse le lecteur dans l'incertitude ; mais nous savons trop combien il est difficile d'éviter ces imperfections dans une œuvre de longue haleine, surtout lorsqu'il s'agit d'une traduction, pour insister davantage. Nous n'en parlons même ici qu'afin d'engager les éditeurs à une surveillance plus grande, qui ne pourra qu'augmenter le mérite d'une œuvre aussi remarquable.

Les *Conciles généraux* de Mgr Tizzani, conçus sur un autre plan que l'*Histoire des conciles* de Mgr Héfélé, ainsi que nous l'avons remarqué dans un premier article (t. XLI, p. 323), ne présentent pas moins d'intérêt et témoignent d'une connaissance aussi approfondie de l'histoire intime de l'Eglise. Le premier volume était consacré aux conciles d'Orient ; le second commence l'histoire des conciles d'Occident. L'auteur étudie la question des investitures, la querelle si longue et quelquefois si violente entre les empereurs d'Allemagne et les papes, la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine dans le concile de Lyon, les droits des évêques à intervenir aux conciles généraux, les grands travaux philosophiques de l'université de Paris, et les erreurs qui, en Italie et en France, donnèrent lieu aux nouvelles hérésies. C'est la plus brillante, la plus vivante période du moyen âge, avec l'histoire des quatre conciles œcuméniques de Latran et des deux conciles œcuméniques de Lyon. L'auteur procède toujours dans l'ordre que nous avons signalé, et qui répand le plus vif intérêt sur son histoire : d'abord un coup-d'œil général sur la situation qui amène la convocation d'un nouveau concile, l'étude des principaux personnages, l'exposition des principales questions et l'histoire du concile. C'est ainsi que, à propos du premier concile œcuménique de Latran, Mgr Tizzani examine la situation

de l'Orient et de l'Occident au XIe siècle, et fait passer devant les yeux du lecteur les grandes figures de saint Grégoire VII, de Calixte II et du cardinal Lambert. Le 2e concile œcuménique de Latran amène d'intéressantes études sur le pape Innocent II, sur saint Bernard et sur Abélard, sur Pierre de Bruys et Arnaud de Brescia. Avec le troisième vient une étude sérieuse du manichéisme, des vaudois et des albigeois. Le quatrième, convoqué par Innocent III, amène une esquisse rapide de cette glorieuse époque qui vit la fondation des deux ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. Frédéric II avec son funeste conseiller Pierre des Vignes, les papes Grégoire IX et Innocent IV, sont étudiés à propos du premier concile œcuménique de Lyon. Le deuxième concile de Lyon conduit l'auteur à parler de Grégoire X, de Michel Paléologue, du schisme grec et du droit des évêques à intervenir aux conciles généraux. On sait que cette dernière question est encore controversée de nos jours en ce qui concerne les évêques *in partibus* ou *annulaires*. Mgr Tizzani la résout en faveur de ces derniers, et il apporte des arguments dont la force est considérable. Il se demande d'abord ce qu'est un évêque dans l'Eglise catholique, et il montre Pierre à la tête du corps épiscopal, conservant l'unité de foi et de gouvernement jusqu'à la consommation des siècles, et transmettant à ses successeurs toute l'autorité qu'il a reçue de Jésus-Christ, en même temps que les évêques, comme successeurs des apôtres, reçoivent toute l'autorité que ceux-ci possédaient. Mais les immenses pouvoirs conférés aux évêques ne peuvent se conserver que moyennant leur union avec leur chef, avec qui ils constituent le corps épiscopal, et les évêques, non isolés, mais réunis au pape et constituant ainsi le corps épiscopal, possèdent, en tant qu'évêques, autorité sur toute l'Eglise. « Et voilà, dit Mgr Tizzani, comment s'explique cette « juridiction universelle que possède chaque évêque dans tout con- « cile général légitimement convoqué ; et alors s'exerce sur les « évêques, réunis comme nous venons de le dire, cette assistance « particulière de Jésus-Christ, en vertu de laquelle l'infaillibilité se « communique à leurs décrets (p. 599). » Il suit de là que la juridiction universelle que chaque évêque, — non isolé, mais faisant partie du corps épiscopal, — possède sur l'Eglise, n'inclut nullement, comme condition nécessaire et absolument requise, la juridiction sur un diocèse particulier. Mgr Tizzani conclut : « Le pouvoir et la juridic- « tion de l'évêque dans son diocèse viennent du pape ; le pouvoir et

« la juridiction de l'évêque faisant partie du corps épiscopal réuni « avec son chef, de l'évêque, par exemple, siégeant dans un concile « général, vient de Dieu ; pour lui donner juridiction sur l'Eglise « universelle le caractère seul suffit. Il suit de là qu'un évêque « *in partibus* a le droit de siéger dans un concile général et y possède « voix délibérative (p. 600). » Nous citerons encore quelques autres conclusions de Mgr Tizzani relatives à ce sujet : « 1° Les évêques « peuvent être appelés, dans toute la force du terme, *successeurs des « apôtres*, lorsque, réunis en concile général ou même dispersés « sur la surface de la terre, ils agissent de concert, sous la direction et « sous la dépendance du chef visible de l'Eglise, avec lequel ils cons- « tituent alors le corps épiscopal; 2° Un évêque, *en tant qu'évêque « diocésain*, ne peut être, à proprement parler, appelé *successeur « des apôtres*, car c'est du pape que lui vient la mission et la juri- « diction particulière dont il a besoin pour gouverner son diocèse, et « qu'il ne faut pas confondre avec la juridiction générale que tout « évêque reçoit de Dieu par la consécration épiscopale ; 3° Un évêque « qui n'est point réuni à tout le corps épiscopal, uni lui-même à « Pierre, ne pourra jamais exercer la juridiction générale, car le pape « seul jouit de la primauté non-seulement d'honneur mais de ju- « ridiction sur l'Eglise ; 4° Puisque Jésus-Christ a donné pleine auto- « rité sur son Eglise, en une occasion à saint Pierre seul, et en une « autre occasion au corps épiscopal (représenté par les apôtres) uni « à saint Pierre et sous la dépendance de ce dernier, on voit immé- « diatement la futilité, ou plutôt l'inutilité de cette question : *le con- « cile général est-il supérieur au pape?* En effet, après que Notre- « Seigneur a fait consister le gouvernement de son Eglise dans une « unité établie sous la dépendance du chef visible de cette même « Eglise, il est impossible de comprendre comment un concile gé- « néral pourrait être supérieur à ce chef (pp. 603-605). » On voit par ces citations l'importance des sujets que l'histoire des conciles conduit le savant auteur à traiter dans son ouvrage.

Le livre de M. l'abbé Jaugey, le *Concile œcuménique*, est bien, comme son auteur le dit, un petit traité théologique adressé aux gens du monde. Précédé d'une introduction par M. Henry de Riancey, objet de lettres approbatives de Mgr l'archevêque de Bourges, de Mgr Mermillod, évêque auxiliaire de Genève, et de Mgr l'évêque de Saint-Claude, il se présente au public avec les meilleures garanties. En dix chapitres, M. l'abbé Jaugey explique l'utilité et la nécessité relative

des conciles, leur nature, les conditions des conciles œcuméniques; il indique quels sont les membres qui en font partie, les matières qui y sont traitées; il en fait ressortir l'autorité; il décrit les cérémonies qui y sont observées, il trace un tableau rapide des dix-huit conciles œcuméniques qui ont déjà eu lieu, et il expose quels sont les sujets probables sur lesquels le prochain concile sera appelé à délibérer. C'est vraiment un traité complet à l'usage des gens du monde, et conçu dans un esprit profondément catholique et franchement romain. Nous ne saurions trop en recommander la lecture sérieuse aux gens du monde pour lequel il est écrit; ils y trouveront autant de profit que de plaisir, et ils apprendront à juger comme il convient ces grandes assemblées de l'Eglise et les questions capitales qu'elles ont pour mission de résoudre. « Clair, méthodique et substantiel, « comme dit Mgr l'archevêque de Bourges, le traité de M. l'abbé Jaugey « dissipera, écrit Mgr Mermillod, bien des erreurs, et donnera, dans « la pureté de la doctrine, des notions claires et substantielles sur ces « grandes assises de l'Eglise. » Ces témoignages suffisent.

J. Chantrel.

96. **DISSERTATION** *sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien, premier évêque de Tours, et sur les origines des Eglises de France*, par M. l'abbé Rolland, vicaire à Saint-Julien (de Tours). — 1 volume grand in-8° de IV-422 pages (1869), chez Bouserez, à Tours, et chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 3 fr.

97. **LE CHRISTIANISME** *dans les Gaules, examen critique des nouvelles publications contre l'apostolicité des Eglises de France*, par M. L.-F. Jehan (de Saint-Clavien), de l'ordre romain de Saint-Sylvestre, de l'académie royale des sciences de Turin, etc. — 1 volume in-8° de XVI-202 pages (1869), chez Bray et Retaux ; — prix ; 5 fr.

Au moment où le clergé de France, libre enfin des entraves du gallicanisme, se fait gloire de s'unir plus fortement au saint-siége, nos Eglises s'empressent de revendiquer les titres qui font remonter leur berceau jusqu'aux temps apostoliques, et protestent contre les tendances du XVIIIe siècle, qui les avait reniés ou altérés par ses innovations liturgiques. Parmi ces Eglises, celle de Tours se distingue par l'éclat de ses luttes; elle déploie un grand luxe de saine érudition pour restituer à son premier évêque, saint Gatien, l'honneur d'avoir reçu sa mission du prince des apôtres, ou du moins des vicaires qui le remplaçaient pendant que la persécution le tenait éloigné de Rome.

Le texte de saint Grégoire de Tours, voilà l'argument souverain de ceux qui prétendent, — et leur nombre diminue sensiblement, — que saint Gatien n'est venu à Tours qu'au IIIe siècle. Mais saint Grégoire de Tours s'est-il appuyé sur une vraie légende de saint Saturnin? sa chronologie est-elle exacte? est-il toujours fidèle à lui-même dans son histoire? a-t-il nommé tous ses prédécesseurs? méconnaît-il la tradition des Eglises des Gaules, la tradition même de sa propre Eglise? a-t-il contre lui tous les siècles? M. l'abbé Rolland pose toutes ces questions et les résout avec habileté. On contestera peut-être l'exactitude de quelques détails, mais on n'ébranlera pas cette démonstration, à laquelle, on peut le dire, tous les âges apportent leurs lumières.

La principale difficulté, venons-nous de dire, c'est l'assertion de saint Grégoire de Tours dans son *Histoire ecclésiastique des Francs* (liv. Ier). S'autorisant de la légende de saint Saturnin, c'est au IIIe siècle, sous le règne de l'empereur Dèce, qu'il place la mission des sept évêques qui, suivant une tradition constante, ont été considérés comme les « premiers évêques des Gaules, » et dont voici les noms : saint Denis de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Trophime d'Arles, saint Martial de Limoges, saint Austremoine de Clermont, saint Saturnin de Toulouse, saint Gatien de Tours. Or, la légende de saint Saturnin, collationnée par dom Ruinart sur huit manuscrits divers, ne mentionne pas les six évêques que saint Grégoire donne pour compagnons à saint Saturnin. Le texte de cette légende a-t-il été altéré dans le cours des siècles, et, par suite, la phrase citée par saint Grégoire a-t-elle été éliminée? non, car les manuscrits de dom Ruinart sont conformes aux manuscrits découverts plus tard à Florence; et d'ailleurs, dom Ruinart, Tillemont, Du Bosquet, Baillet et bien d'autres auteurs n'eussent pas manqué de faire valoir cette phrase à l'appui de leur sentiment. M. l'abbé Faillon a pensé, non sans motif, que saint Grégoire avait emprunté la tradition de la mission simultanée des sept évêques à l'ancienne légende de saint Ursin de Bourges, où se trouvent les noms de ces évêques tels qu'ils sont cités par saint Grégoire, et le docte sulpicien a publié intégralement cette légende d'après un manuscrit de la bibliothèque Impériale, point au Xe siècle. A la bonne heure, dira-t-on, saint Grégoire a pris dans les actes de saint Ursin le dénombrement des sept évêques, mais au moins il a pris dans ceux de saint Saturnin l'époque vraie de leur mission. M. l'abbé Rolland démontre, dans le premier

suivants : Etat des âmes qui, au sortir de la vie, n'ont point expié suffisamment leurs fautes et que Dieu tient encore éloignées de la couronne, avec une première instruction sur l'immortalité de l'âme, contre le matérialisme dogmatique ou pratique ; en tout, douze lectures.— Motifs que nous avons de travailler au soulagement des âmes du purgatoire, la nature des suffrages que nous leur accordons, la charité envers Dieu et envers elles ; notre propre intérêt, dont nous sommes ordinairement plus touchés que de tout le reste, la reconnaissance de ces âmes, etc. — Moyens de les soulager : ce que serait une fausse dévotion qui n'emploierait ni la prière, ni la sainte messe, ni les aumônes, ni surtout les indulgences. Ce dernier sujet, sur lequel il est toujours utile d'appeler l'attention, a reçu le juste développement qui convient ; un recueil assez riche d'indulgences et une méthode pour assister à la messe en faveur des âmes du purgatoire couronnent heureusement le volume. L'acte héroïque de charité n'a pas été omis non plus : il occupe toute la vingt-neuvième lecture, et un peu plus loin la formule pour le produire est indiquée (p. 395).

Ces lectures, qui forment tout un traité d'après les meilleurs auteurs, sont peut-être un peu longues ; chacune d'elles n'exigerait guère moins de vingt-cinq minutes à une demi-heure. Quant aux histoires, très-nombreuses, bien choisies, et de nature à vivement impressionner, elles ajoutent au texte un singulier intérêt. M. l'abbé Lévesque aurait dû, toutefois, indiquer plus clairement les auteurs auxquels il les emprunte ; souvent il n'y a pas même la moindre indication. Celui qui écrit ces lignes ayant l'honneur de s'y trouver cité deux fois, se plaindra qu'à la page 260, par exemple, on mette en avant son nom en taisant celui de l'ouvrage. Aux pages 143, 195, 366, 289, il y a mieux : on lui prend mot à mot de très-longs passages et on s'abstient d'en avertir. Ce petit détail de pure confraternité littéraire n'infirme en rien notre très-favorable appréciation du travail de M. l'abbé Lévesque ; il se recommande à tous les points de vue.

V. Postel.

107. **LES NOCES D'OR** *de Pie IX, souvenirs, impressions et récits; historique complet des manifestations auxquelles a donné lieu, à Rome, en France et dans l'univers catholique, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de N. S. P. le pape, recueilli et mis en ordre* par M. l'abbé Ant. Ricard, chanoine honoraire de Marseille et de Carcassonne, docteur en théologie, etc. — 1 volume in-12 de 256 pages (1869), chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris ; — prix : 1 fr. 50 c.

108. **PIE IX** *et ses noces d'or*, par Mgr de Ségur. — 1 volume in-32 de 138

pages (1869), chez Tolra et Haton ; — prix : 40 c., et 50 c. *franco* par la poste.
109. VIE *anecdotique de Pie IX*, par M. André DUFAUT : — *nouvelle édition, continuée jusqu'à nos jours.* — 1 volume in-12 de 272 pages (1869), chez V. Sarlit; — prix : 2 fr.

Le monde a joui d'un grand et consolant spectacle cette année même. On l'a vu tout entier se lever, au milieu des préoccupations du présent, des douleurs du passé et des angoisses de l'avenir, pour acclamer un souverain humainement le plus faible de tous, et faire retentir tous les rivages d'un *hosanna* sans fin. Admirable force de ce qui touche à l'âme, à l'Evangile, à Dieu ! Plus de nationalités étroites dans cet universel concert : les frères sont de toutes les langues, accourent de tous les horizons, sous les yeux et aux genoux du père commun ; tous répètent le même hymne de salut et d'allégresse, et il faut que, malgré eux, ceux que l'erreur ou les préjugés séparent de la famille s'unissent à cette fête, au moins par leur étonnement, qui est encore pour nous une victoire : car de telles choses attestent magnifiquement que la foi n'est pas morte encore, et que cette agonie du christianisme, qu'on nous annonce depuis si longtemps et avec une si grande confiance, est loin d'arriver à l'heure prédite. — Ils ne sont pas nombreux dans l'histoire les souverains-pontifes dont on a pu célébrer le cinquantième anniversaire sacerdotal, et, dans tous les cas, pour aucun on ne l'a fait avec l'éclat dont nous avons vu entourer celui de notre bien-aimé Pie IX. Solennité toute de cœur, où la plus éclatante protestation se mêlait au témoignage du dévoûment et de l'amour, et dans laquelle des princes hérétiques eux-mêmes ont été entraînés !

Conserver les actes de cette manifestation si belle, si chrétienne, si pleine d'honneur pour notre temps, c'était chose nécessaire, et il n'y a qu'à louer M. l'abbé Ricard d'y avoir consacré ses heures et son talent. Son livre débute par un récit abrégé de la vie du pontife depuis ses premières études jusqu'à son entrée dans le sacerdoce, sa mission au Chili, son administration de divers hôpitaux et sa nomination aux siéges de Spolète et d'Imola. Nous abordons ensuite l'historique des noces d'or, dont la pensée, venue d'Italie, a été accueillie avec ardeur par la France, et par elle propagée de tous les côtés à la fois. L'Autriche, la Bavière, le Tyrol, la Prusse, la Belgique, l'Angleterre, l'Amérique, s'inscrivent pour cette fête de la nationalité catholique ; les adresses et les dons arrivent ; on se rend en foule à Rome, et ceux qui ne peuvent jouir de ce privilége si envié

participent du moins à une indulgence plénière puisée dans les trésors de l'Eglise. La solennité est magnifique à Rome, elle ne l'est pas moins en France, partout, dans chaque cathédrale, dans presque toutes les paroisses; des villes entières illuminent comme pour un triomphe. — Le narrateur nous conte tout cela; il nous donne les récits authentiques, les pièces officielles, les extraits les plus intéressants des divers journaux, quelques-uns des discours prononcés du haut de la chaire. — « Si le monde devait subir encore « une fois l'odieux et insolent triomphe de la force heureuse, le « monde comprendrait ce qu'il a perdu en perdant l'appui de ce « grand pontife qui fait oublier les Césars et qui ressuscite les apôtres « (p. 244). » — Voilà donc une belle page pour les annales ecclésiastiques de notre siècle, qui en compte, hélas! de si douloureuses.

Pie IX et ses noces d'or, par Mgr de Ségur, nous dit les mêmes choses sous une forme abrégée, mais avec non moins d'intérêt. L'opuscule se divise en vingt-sept petits chapitres, qui rappellen successivement toutes les manifestations, suivant les époques et suivant les pays, en commençant par Venise où en était née l'idée, et par Rome où cette fête catholique a reçu le plus d'éclat. Le tout est précédé de notions sur ce qu'on appelle dans les familles les *noces d'or* et les *noces d'argent*, la vingt-cinquième et la cinquantième année de l'union des époux, et sur la puissance de la papauté dans ce siècle même, après tant d'attaques et en face d'un tel monceau de ruines. « Voilà le vrai suffrage universel, disait Pie IX. Moi, « je ne l'ai point sollicité, comme dans la pauvre Italie, le poignard « ou l'argent à la main. Voyez ces dons que m'apportent mes enfant « (p. 7)! » — On connaît la manière d'écrire du vénérable auteur, le pieux enthousiasme qui l'anime, la netteté et la marche rapide qu le distinguent dans chacun de ses livres: celui-ci ne déroge point; nous dirions même qu'il nous paraît supérieur à plusieurs autres. Dans tous les cas, il offre à la lecture un charme particulier: on le parcourt avec un saint entraînement. — Nous trouvons, à la page 127, un extrait de journal fort remarquable sur « ce merveil- « leux vieillard qu'on appelle Pie IX, que l'Eglise n'aura pas « besoin de canoniser, car il se canonise lui-même par des vertus « sublimes qui ne sont pas de ce monde. » Mgr de Ségur nous dit que la feuille à laquelle il emprunte ce langage est « le moins « suspect des journaux de Paris » : cette indication suffit-elle? Il eût été bon de donner le nom et la date du journal, ainsi qu'il convient

pour toute citation, de cette importance surtout : car l'article n'est autre chose qu'un chaleureux panégyrique du souverain-pontife, et, dans la bouche d'un ennemi de l'Eglise, de tels aveux acquièrent une force particulièrement grave.

Nous avons cru pouvoir renfermer dans le même compte rendu le troisième ouvrage dont on vient de lire le titre : *Vie anecdotique de Pie IX*. Au fond, c'est la même pensée, avec des développements nouveaux et fort bien présentés. L'auteur ne se borne pas aux traits détachés, si nombreux et si édifiants, consignés dans plusieurs autres livres du même genre ; il les relie entre eux de manière à former une véritable histoire. A lui aussi nous demanderons pourquoi, citant la relation d'un fait miraculeux tirée d'une feuille romaine (p. 170), il n'indique ni le numéro, ni même le nom de ce journal. Peut-être encore s'étend-il un peu trop sur les lettres des illustres victimes de Castelfidardo, du moins pour le plan de l'ouvrage, d'où il écarte le récit circonstancié des événements politiques. Quant aux deux portraits gravés, l'un de Sa Sainteté, l'autre du cardinal Antonelli, ils ne sont aucunement ressemblants, le second surtout. Les gravures des grandes basiliques de Rome sont meilleures ; mais à quel titre (page 58, où il est question de l'église de la Trinité à *Mola-di-Gaeta*), donner, comme explication du texte, celle de la Trinité-du-Mont, au *Pincio ?* On remarquera également, çà et là, des négligences d'expression qu'il serait à propos autant qu'aisé de faire disparaître : « La relation suivante sera un fruit *du* « *cru* pour nos lecteurs... (p. 180). » Lamoricière est affublé du portrait que voici (p. 254) : « On aimait cette *jolie* figure de soldat « français, cette humeur insouciante qui lui fait pousser la bravoure « jusqu'au *dandysme* des héros de l'Arioste ; on savait gré à un « homme comblé *de fortune* de faire si bon marché de sa vie.... « (p. 254). » La barette de Pie IX devient un *béret*... (p. 173). Légers oublis, vraiment, sur lesquels il serait puéril d'insister, quand il s'agit d'un livre d'ailleurs recommandable et bien fait, qui, par son sujet autant que par sa rédaction, ne produira que du bien. Il convient aux écoles, aux familles, aux bibliothèques paroissiales, aux catéchismes, aux communautés. Le chapitre XIVe (p. 199) est consacré à la justification du pouvoir temporel du pape, sous forme d'objections et de réponses : c'est là une heureuse idée. A cette demande : *Si le pape n'avait point d'Etat à gouverner n'aurait-il pas moins de soucis* (p. 212), la solution eût frappé davantage

si on eût appliqué le même raisonnement à toutes les autres positions élevées de la vie. Un ministre, par exemple, un souverain quelconque, un grand administrateur, un riche propriétaire, ne seraient-ils pas plus tranquilles dans l'existence commune et loin des affaires qui les absorbent? La direction et la vie intime de la famille n'auraient-elles pas à s'en réjouir? Et cependant, qui osera, sous ce beau prétexte, dépouiller ces personnages d'une partie de leurs fontions? Il n'y a qu'à l'égard de la religion qu'on se permette des raisonnements si dépourvus de bon sens et d'équité. — Signalons enfin (p. 206) un tableau comparatif, sur chiffres avérés, entre la prospérité de Londres et celle de Rome, au double point de vue matériel et moral. Rome a 1 mendiant sur 80 habitants, Londres 1 sur 8; Rome, 1 place à l'hôpital sur 35 habitants; Londres 1 sur 400; — en 1866, Londres, 1 personne arrêtée pour crime sur 35 habitants, Rome, 1 sur 700. Que signifient donc toutes les criailleries d'une presse qui ignore la vérité ou qui la dissimule sciemment?

V. Postel.

110. **OR ET ALLIAGE** *dans la vie dévote*, par le R. P. J.-M.-L. Monsabré, des frères-prêcheurs; — *2e édition, revue et augmentée.* — 1 volume in-12 de 240 pages (1868), chez J. Albanel; — prix : 2 fr.

On lit dans l'admirable sermon de Bourdaloue sur *la vraie et la fausse piété* (pour le ve dimanche après la Pentecôte) : « L'or le plus « brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante « n'est pas toujours la plus solide ni la plus magnifique. » Ce passage a peut-être fourni au P. Monsabré le titre de son ouvrage; mais le sujet, le plan, la manière de s'exprimer, tout cela est bien à lui personnellement. Il a composé cette galerie de portraits contradictoires avec des souvenirs très-réels, recueillis dans une expérience déjà considérable de la direction des consciences, ou, comme il dit lui-même, dans « la fréquentation des âmes (p. 3). » Il a soin de nous prévenir, cependant, que, si tout est vrai dans les figures qu'il a tracées, il n'y en a aucune qui reproduise un original dont il se souvienne. — Les ridicules et les torts de la fausse piété sont une riche matière de railleries et de déclamations dans le monde, dans les romans et sur les théâtres. Molière en a tiré son fameux Tartuffe, et un célèbre auteur dramatique de nos jours la pièce récente de *Séraphine*, un de ses bruyants succès; mais ne peut-on pas dire que les abus qu'on découvre dans la fausse dévotion ne sont souvent qu'un prétexte pour

fermer les yeux sur le mérite de la véritable piété, et pour dénigrer ce qu'on ne connaît pas? Assurément, il y a infiniment plus de connaissance du sujet, et surtout plus de philosophie dans le sermon de Bourdaloue que nous avons indiqué plus haut, que dans la comédie de Molière, et dans le petit livre de R. P. Monsabré que dans le drame de M. Sardou. Sans doute, la fausse dévotion se recherche elle-même; elle est orgueilleuse, égoïste, malveillante et impitoyable, indocile et inconstante, affectée, désagréable et indiscrète, intempérante, désordonnée et routinière; l'auteur d'*Or et alliage* le démontre savamment, et consacre à chacun de ces défauts un chapitre rempli de détails qui sont palpitants de réalité. Mais en regard de ces défauts il fait briller les qualités opposées, et il montre qu'elles appartiennent à la vraie dévotion, car celle-ci recherche Dieu avant tout, elle est humble, généreuse, bienveillante, etc. Le P. Monsabré décoche plus d'un trait mordant, surtout quand il arrive au besoin insatiable et impitoyable de censure et de médisance qui tourmente la fausse dévotion : « Avez-vous vu, suspendues aux branches d'un « arbre, ces toiles aériennes dans lesquelles se jouent les rayons du « soleil? Au milieu se tapit un animal velu, qu'à son immobilité on « croirait mort; mais qu'un insecte imprudent vienne heurter les « fils qu'il a tendus, aussitôt l'*araignée* se dresse sur ses pattes, et de « ses deux gros yeux regarde s'il n'y a pas une proie à manger. Voilà « la fausse dévote. Araignée de la maison de Dieu, elle y tend ses « fils imperceptibles. Si, par mégarde ou de propos délibéré, vous « avez offensé dans vos vêtements la simplicité chrétienne, s'il vous « échappe une parole ou un regard indiscret, si vous n'avez pas la « modestie et la pieuse réserve qui conviennent au saint lieu, et que « sais-je encore? elle en est avertie, fussiez-vous à la porte et elle « au sanctuaire (p. 100). »

Mais le P. Monsabré cherche moins à ridiculariser qu'à corriger. Aussi, verse-t-il à propos le baume sur les blessures qu'il vient de faire : les personnes les plus maltraitées dans ses peintures y trouveront un puissant encouragement à surmonter leurs défauts; car elles verront que l'auteur a su mettre parfaitement en pratique cet avis qu'il donne dès le début : « Soyons indulgents; considé« rons que les âmes qui s'écartent de la vraie dévotion se trompent « en même temps qu'elles trompent; qu'elles sont de la race des « naïfs et des sincères qui croient bien faire, et qu'il s'agit non « pas de démasquer, mais de désabuser (p. 26). » Cette deuxième

or, évidemment, nul ne devinera qu'il va avoir ici sous la main une concordance évangélique ; on s'attendra plutôt à un recueil de prières ou de considérations pieuses.

LETTRE DE MGR DE SÉGUR.

Nous avons mentionné souvent, grâces à Dieu, des actes de soumission à des décrets de la S. congrégation de l'index, mais nous n'avions pas encore vu un auteur, sur le simple avis venu de Rome et lui signalant dans un de ses ouvrages quelques erreurs dogmatiques, s'empresser de le réprouver et de le retirer de la circulation. Ce bel exemple d'humilité nous est donné par Mgr de Ségur dans une remarquable lettre adressée au *Monde*. Nous nous empressons de la reproduire sans l'accompagner d'aucune réflexion : nos lecteurs feront eux-mêmes celles que sa lecture leur suggèrera naturellement.

Paris, le 12 octobre 1869.

« Mon cher rédacteur,

« Je viens vous demander de vouloir bien m'aider à remplir un devoir qui, dans les circonstances présentes, me semble plus sacré que jamais. Tout le monde comprendra l'importance que j'attache à la publication de ces quelques lignes. Enfant de l'Eglise et de la vérité, je dois aimer la vérité et l'Eglise plus que moi-même et fouler aux pieds tout amour-propre, toute considération personnelle, dès que la sainte cause de la doctrine, de l'obéissance et du bien des âmes est en jeu.

« Il y a quelques années, j'ai publié sous ce titre : *Jésus vivant en nous,* un opuscule où je tâchais d'expliquer, ou du moins d'exposer le grand mystère de l'union de notre âme avec Notre-Seigneur. Avant de publier ce petit écrit, je m'étais entouré de précautions minutieuses : me défiant de moi-même dans des matières si élevées, si délicates, si peu définies, j'avais soumis mon travail à plusieurs doctes ecclésiastiques et fait droit à leurs observations. Près de 17,000 exemplaires de mon opuscule se sont répandus en France, et pas une observation défavorable ne m'a été adressée ; au contraire, de nombreuses et de très-touchantes lettres me permettaient de croire que le petit livre en question faisait aux âmes un bien réel.

« Mais la lumière souveraine de Rome discerne des erreurs que les lumières privées, même les plus autorisées, n'aperçoivent pas toujours. Elle en a découvert dans mon travail, et cela me suffit. Je bénis Notre-Seigneur et je me réjouis de ce que sa Providence a placé ainsi, au sommet de son Eglise, une autorité souveraine, infaillible, toujours vigilante, et qui redresse immédiatement ceux que la meilleure volonté du monde n'empêcherait pas de glisser hors de la voie de la vérité.

« Apprenant donc de source certaine que l'autorité compétente trouve dans mon opuscule des erreurs dogmatiques, je tiens à déclarer immédiatement que je le réprouve et le supprime, avec tout ce qu'il peut renfermer de contraire à la pure doctrine catholique. Je l'ai déjà retiré de la publicité, et je prie les fidèles qui l'auraient lu ou entre les mains, de qui il viendrait à tomber, de le regarder comme non avenu et comme réprouvé par le saint-siége. Avec la grâce de Dieu, je serai toujours soumis et d'esprit et de cœur à tous les jugements du siége apostolique.

« J'ajouterai, en terminant, que je suis heureux d'avoir à pratiquer à mes dépens ce que je ne cesse d'enseigner aux autres; d'autant plus que le saint-père daigne me faire savoir qu'il me conserve toute sa bienveillance; et sa main paternelle, qui ne frappe que pour guérir, m'envoie une spéciale bénédiction, afin de m'aider à remplir dignement mon devoir.

« Agréez, mon cher rédacteur, l'expression anticipée de ma gratitude, et l'hommage de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. « † L.-M. DE SÉGUR. »

NÉCROLOGIE

M. SAINTE-BEUVE.

M. Sainte-Beuve, sénateur, membre de l'académie française, a succombé, le 13 de ce mois, à la maladie qui, depuis quatre ans, le conduisait lentement au tombeau. Il était âgé de 65 ans. — Sachant qu'il faisait publiquement profession d'athéisme, on n'a pas été surpris qu'il ait expressément recommandé que son corps fût conduit directement au cimetière, sans passer par l'église. Ses dernières vo-

gnettes et pouvant servir de splendide cadeau d'étrennes. Ce n'est pas que les vignettes soient d'un grand mérite artistique, surtout celles de l'Ancien Testament, inférieures aux autres comme exécution. Quant au fond même de l'ouvrage, qui est le point important, nous ne croyons pas qu'il ait paru jusqu'à présent, en français, une aussi bonne et aussi complète histoire sainte.

M. l'abbé de Meissas ne se borne pas, en effet, à consulter les livres sacrés, dont les auteurs, observe-t-il avec raison, n'eurent jamais ni la mission ni le dessein de léguer à la postérité des mémoires complets. S'ils parlent du présent ou du passé, leur discours s'adresse visiblement à des lecteurs qui les connaissent, et pour lesquels il serait superflu d'entrer dans les détails. L'Ecriture, en outre, renvoie fréquemment à des livres que nous n'avons plus. En outre encore, les usages auxquels il est fait allusion, les tournures d'expressions, les idées et les traditions nationales, étaient familiers aux Juifs et ne nous le sont point. Il était donc bon, — et nous félicitons l'auteur de la pensée qui l'a dirigé, — d'éclairer la narration de toutes les découvertes archéologiques récentes, découvertes qui nous font pénétrer dans les secrets et dans l'histoire des sociétés antiques de l'Egypte, de la Babylonie, de l'Assyrie surtout. Le récit y gagne singulièrement en clarté et en solidité, et la vérité religieuse ne perd rien à ce contact avec la science. « En effet, qu'est-il arrivé ? Les ré« cits des historiens profanes, principalement des Grecs, qui seuls « avaient paru offrir jusqu'à nos jours quelque moyen de contrôle « et de commentaire pour mainte page de la Bible, sont aujourd'hui « démontrés fabuleux sur une multitude de points : les affirmations « de l'Ecriture sont constamment vérifiées, et beaucoup de passages « qui faisaient naguère encore le désespoir des commentateurs, sont « désormais sans obscurité (p. 11). » — M. l'abbé de Meissas, afin de rendre son travail plus exact et plus parfait, s'est appliqué à comparer entre elles les diverses traductions de l'Ecriture partout où le texte de la Vulgate lui a paru offrir quelque difficulté. C'est donc quelque chose de nouveau tout à la fois et de fort sérieux qu'il nous présente aujourd'hui, un livre qu'il ne faut pas confondre avec ses congénères, et qui, bien que destiné, nous dit-il, à la jeunesse, sera aussi le manuel du prêtre et de l'érudit en histoire. — D'excellentes et très-nombreuses notes occupent le bas des pages, et accusent un savoir peu commun, en même temps qu'elles sont pour le lecteur un secours continuel et précieux. — Sur la question de la chrono-

logie, nous ne partageons pas l'avis de l'auteur. Trop frappé des obscurités et des divergences qu'il rencontre, il supprime les dates pour toute la période antérieure au règne de David. Il y a là un grave inconvénient. Ne pouvait-il, tout au moins, indiquer la chronologie usuelle, celle qui a cours dans les écoles, en avertissant qu'elle n'est pas absolument précise? Cette méthode n'eût-elle pas été plus rationnelle, plus sage, meilleure à tous égards.

Dans le Nouveau Testament, fidèle à sa méthode, M. l'abbé de Meissas n'omet aucun fait de l'histoire politique propre à bien mettre en relief et à coordonner les événements. Ses traductions du texte sacré sont exactes et élégantes. Ainsi, il ne suit pas l'errement de tant de traducteurs qui rendent le mot de Jésus à Cana : *Quid mihi et tibi est, mulier ?* par : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » parole dure, inexplicable de la part du Sauveur à l'égard de sa divine mère ; mais il traduit plus fidèlement : « Que nous importe, à vous « et à moi? mon heure n'est pas encore venue (p. 356). » Nous croyons, malgré l'autorité de quelques pères, que c'est là le vrai sens.

L'ouvrage, outre sa grande et nécessaire division en deux Testaments, comprend plusieurs livres. Le premier va de l'origine des temps à la mort de Joseph ; le second, de la mort de Joseph à l'institution de la royauté chez les Hébreux ; le troisième, de cette dernière époque au schisme des dix tribus ; le quatrième, jusqu'à la captivité de Babylone ; le cinquième et dernier, jusqu'à la conception de saint Jean-Baptiste. — La filiation des Hérode, leur prise de possession du pouvoir, les dispositions des Juifs et des Romains, l'état de la société civile et religieuse, étant bien nettement tracés, on entre dans la vie de Notre-Seigneur de plain-pied, pour ainsi dire, et avec des notions complètes sur les hommes, les choses et les lieux. L'ouvrage s'arrête à l'Ascension. — Nous espérons que le savant et intelligent auteur donnera une suite à ce premier travail, au moins pour les temps apostoliques.

131. **JUBILÉ** *du concile œcuménique, petit manuel du fidèle, indiquant les conditions et les pratiques conseillées pour entrer dans les intentions du souverain-pontife*, par *M.* l'abbé A. R. — In-18 de 36 pages (1869), chez V. Sarlit; — prix : 15 c.

132. **JUBILÉ** *du concile de* 1869, par M. l'abbé G.-M.-J. D. — In-18 de 36 pages (1869), chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris ; — prix : 20 c.

133. **CONSIDÉRATIONS** *proposées aux évêques du concile sur la question de*

l'infaillibilité du pape; — traduit de l'allemand. — In-8° de 20 pages (1869), chez G.-J. Manz, à Ratisbonne, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 1 fr.

134. **DE L'OPPORTUNITÉ** *de la définition dogmatique de l'infaillibilité du saint-siége en matière de foi, lettre nouvelle* de Mgr DECHAMPS, archevêque de Malines, *pour faire suite à l'*Infaillibilité et le concile général. — In-8° de IV-10 pages (1869), chez H. Dessain, à Malines, et chez Mme veuve Magnin et fils, à Paris; — prix : 40 c.

135. **LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE,** *articles publiés dans la* Semaine religieuse de Grenoble, *avec des notes et des éclaircissements*, par Mgr l'ÉVÊQUE DE GRENOBLE. — 1 volume in-8° de VIII-142 pages (1869), chez C. Douniol; — prix : 1 fr. 50 c.

136. **LE CONCILE,** *extrait du* Correspondant.— In-8° de 96 pages (1869), chez C. Douniol; — se délivre *gratis.*

137. **LA PHILOSOPHIE** *et le concile, lettres d'un philosophe socratique* (M. CHARAUX) *à Mgr Mermillod*, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève. — 1 volume in-8° de 126 pages (1869), chez C. Douniol et chez Durand et Pédone-Lauriel; — prix : 1 fr. 50 c.

138. **LES PRINCIPES DE 89** *et le concile*, par M. l'abbé E. GRANDCLAUDE, docteur en théologie et en droit canon. — 1 volume in-12 de X-228 pages (1870), chez P. Lethielleux; — prix : 2 fr. 50 c.

139. **DU PAPE ET DU CONCILE,** ou *Doctrine complète de saint Alphonse de Liguori sur ce double sujet, traités traduits, classés et annotés* par le P. Jules JACQUES, de la congrégation du très-saint Rédempteur. — 1 volume in-8° de XL-702 pages (1869), chez Mme veuve Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 6 fr.

140. **PIE IX EST-IL INFAILLIBLE?** *L'infaillibilité du pape devant la raison et l'Ecriture, les papes et les conciles, les pères et les théologiens, les rois et les empereurs*, par le P. WENINGER, de la compagnie de Jésus; — *traduit sur l'édition allemande*, par M. l'abbé P. BÉLET; — suivi du *Gallicanisme réfuté par Bossuet*, par M. l'abbé P. BÉLET. — 1 volume in-8° de VIII-456 pages (1869), chez l'auteur, rue des Deux-Princesses, à Besançon, et chez C. Douniol, à Paris; — prix : 5 fr.

141. **LE GALLICANISME,** *réfuté par Bossuet à l'aide de textes puisés dans ses œuvres et mis en ordre*, par M. l'abbé P. BÉLET. — 1 volume in-8° de 100 pages (1869), chez l'auteur, rue des Deux-Princesses, à Besançon, et chez C. Douniol, à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

142. **HISTOIRE** *des conciles œcuméniques, renfermant les décisions de ces grandes assemblées touchant la foi, les mœurs et la discipline*, par M. l'abbé Patrice CHAUVIERRE, du clergé de Paris. — 1 volume in-12 de XL-526 pages (1869), chez Vaton frères; — prix : 4 fr.

143. **A LA VEILLE** *du concile.* — In-8° de 90 pages (1869), chez Lecoffre fils et Cie; — prix : 1 fr.

144. **DU CONCILE** *général et de la paix religieuse*, par Mgr H.-L.-C. MARET,

évêque de Sura. — 2 volumes in-8° de XXVIII-552 et 554 pages (1869), chez H. Plon; — prix : 15 fr.

Au moment où ces lignes arriveront sous les yeux de nos lecteurs, la plupart des évêques du monde catholique et des milliers de visiteurs laïques se trouveront à Rome, n'ayant qu'une seule pensée : le concile, et les pères seront près de commencer leurs délibérations sous la présidence de Pie IX. Dès maintenant, le monde entier est dans l'attente : les catholiques de toutes les écoles, mais tous soumis à la sainte Eglise, se préparent à recevoir avec empressement et joie les décisions du concile, sanctionnées par l'infaillible autorité du souverain-pontife; les schismatiques se sentent ébranlés, les protestants s'émeuvent; les uns tournent avec espérance leurs regards vers Rome, les autres se détournent pour ne pas voir la vérité qui blesse leur orgueil et leurs préjugés; les incrédules sont étonnés, les impies s'irritent, et, en dehors même du monde chrétien, on sent des tressaillements qui donnent le droit d'espérer de nouvelles conquêtes pour la sainte Eglise. Tous les esprits sont préoccupés du concile : le concile! voilà la question qui s'agite chaque jour dans les journaux et dans les revues; le concile! voilà le sujet d'une multitude de livres de toute grosseur, de tout esprit, que chaque semaine, que chaque jour, on peut le dire, voit éclore, plus particulièrement en Allemagne, en Angleterre et en France. Il nous devient donc de plus en plus difficile de rendre compte de tout ce qui se publie, surtout d'en rendre un compte complet. Nous le ferons cependant autant qu'il sera possible, de manière que nos lecteurs soient au courant de tout ce qui paraîtra de plus important en France, et sachent quels sont les mérites et l'esprit de chacune de ces publications.

Nous ne ferons que noter l'apparition de deux nouvelles petites brochures destinées à instruire succinctement les fidèles, soit de ce qu'ils ont à faire pour gagner l'indulgence du jubilé conciliaire, soit de ce qu'est ce concile, occasion de cette grâce extraordinaire. L'une, le *Jubilé du concile œcuménique*, est un petit manuel indiquant spécialement les conditions et les pratiques conseillées pour entrer dans les intentions du souverain-pontife; l'autre, *le Jubilé du concile de* 1869, publiée avec l'approbation de l'archevêché de Lyon, donne, sous une forme simple et à la portée de tous, d'utiles enseignements sur les grandes questions qui préoccupent en ce moment le monde catholique, savoir : l'Eglise, le pape et le concile! c'est un petit traité substantiel, dont la propagation peut produire un grand bien.

Nous n'en dirons certainement pas autant de la brochure traduite de l'allemand, qui a pour titre : *Considérations proposées aux évêques du concile sur l'infaillibilité du pape.* Cette brochure n'est pas une discussion, c'est une diatribe contre le pape et contre toute l'école romaine. Pour l'auteur, l'infaillibilité pontificale est une nouveauté inconnue dans l'Eglise « pendant une longue suite « de siècles (p. 1) ; » la doctrine de l'infaillibilité pontificale n'a pas paru dans l'Eglise avant la fin du XIII[e] siècle, où « elle a été intro- « duite dans la théologie de l'école par saint Thomas d'Aquin, qui « avait été induit en erreur (pp. 2 et 3) ; » elle est contraire aux décisions des conciles œcuméniques (*sic*) de Constance et de Bâle, par conséquent fausse (p. 12); elle n'a gagné de terrain que « par contrainte et violence, et en suite de l'oppression qui a réussi « à étouffer peu à peu tout autre enseignement (p. 17) ; » tous les théologiens partisans de l'infaillibilité « se sont fondés sur de faux « témoignages, sur des fictions et des falsifications (p. 18), » etc. Telles sont les assertions, tant de fois réfutées et mises à néant, de l'auteur anonyme qui n'a pas assez de mépris pour l'autorité de saint Thomas d'Aquin, de Baronius, de Bellarmin, de Perrone, de Schrader, de Mgr Dechamps ; qui ne voit rien de plus fort que la *Défense de la déclaration* par Bossuet, et qui, écrasé sous le poids des témoignages de l'Ecriture, des pères et des théologiens, se débarrasse de tout cela en disant que l'Evangile ne signifie pas ce qu'on lui fait dire, que les citations des pères sont altérées ou mal comprises, que les théologiens gallicans sont les seuls savants et solides théologiens ; en un mot, en supposant que l'Eglise, qu'il prétend infaillible, a cependant laissé la majorité des théologiens, la très-grande majorité des fidèles, la presque unanimité des évêques adopter une doctrine qui est fausse, qui ne repose que sur des fictions et des falsifications, et qui ne s'est propagée que par la contrainte et la violence. — C'en est assez pour juger cette brochure d'au delà du Rhin, qui ne fait que ressasser les objections gallicanes mille fois repoussées par l'érudition comme par la raison. Nous n'avons plus qu'à ajouter que le libraire français qui en avait accepté le dépôt parce qu'on la lui avait présentée comme très-catholique, déclare, après l'avoir lue, qu'il ne veut avoir aucune solidarité avec l'éditeur de cette publication sortie de l'école germano-gallicane.

Mgr Dechamps, l'illustre archevêque de Malines, attaqué par l'auteur des *Considérations* pour son livre sur l'*Infaillibilité et le con-*

cile général, s'en consolera facilement. Dans un bref de félicitation, Pie IX a indiqué la valeur de son ouvrage et le bien qu'il doit faire. « Nous vous félicitons, dit le saint-père, d'avoir mis en lumière cette « vérité que la droite raison rend à la foi catholique un tel témoi- « gnage, que non-seulement les croyants, mais les rationalistes eux- « mêmes sont contraints de reconnaître l'absurdité des opinions qui « lui sont contraires. Nous avons éprouvé une vive jouissance en « voyant avec quelle clarté vous développez les principes que vous « énoncez, par quels arguments vous les soutenez, avec quelle sa- « gacité et quelle érudition vous réfutez les sophismes qu'on leur « oppose. Ce volume servira beaucoup à dissiper des opinions « pleines de préjugés. » Mgr Dechamps a placé avec raison ce bref en tête d'une lettre nouvelle qu'il vient de publier sur *l'Opportunité de la définition dogmatique de l'infaillibilité du saint-siége en matière de foi*. Le premier ouvrage établissait l'existence de cette vérité; il s'agit cette fois de l'opportunité de la définition. Le prélat appuie cette opportunité sur trois raisons : 1° L'opinion qui nie l'infaillibilité du chef de l'Eglise définissant *ex cathedra* est tout au moins téméraire et certainement fausse; 2° Il n'est pas probable que le concile se taise sur ce point, « parce qu'à l'abri du « silence solennel, du *silence œcuménique* et plein d'égard pour « elle du premier concile assemblé depuis 1682, l'opinion simple- « ment soufferte dans l'Eglise relèverait la tête, prendrait des forces « nouvelles, et se poserait fièrement comme ayant droit au respect « de tous (p. 8); » 3° La définition ne saurait apporter le moindre obstacle au plein retour de ceux des Orientaux et des protestants qui aspirent à l'unité, parce que, « pour les uns comme pour les autres, « toute la question de l'unité se réduit à celle de la primauté du « successeur de Pierre; ceux qui ne veulent pas le reconnaître « comme juge suprême, ou juge en dernier ressort, des controverses « en matière de foi, c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas de son « infaillibilité, sont uniquement ceux qui ne veulent pas de sa pri- « mauté (p. 9). »

Mgr l'évêque de Grenoble a publié sur le concile œcuménique, dans la *Semaine religieuse* de son diocèse, une série d'articles qu'il a jugé à propos de réunir en une brochure où il traite les questions suivantes : 1° Ce que c'est qu'un concile œcuménique; 2° quelle en est l'origine; 3° quelle en est l'autorité; 4° quelles sont les conditions de l'œcuménicité des conciles; 5° quelles sont les causes ou les motifs

de leur célébration. A l'étude de ces questions s'ajoute un petit essai sur le prochain concile œcuménique, dont Mgr l'évêque de Grenoble expose successivement les documents, les causes et le programme. Un appendice contient des notes, souvent assez développées, sur les matières traitées dans le corps de l'ouvrage. — Il nous serait difficile de suivre pas à pas le savant prélat, qui a traité, ou au moins touché toutes les questions relatives au concile œcuménique; nous nous contenterons de dire que ce travail, écrit avec une grande modération et avec beaucoup d'ordre, laisse l'esprit dans une espèce d'incertitude pénible sur la question la plus vivement agitée depuis la convocation du concile du Vatican. L'autorité du concile œcuménique et des évêques est établie avec une grande force; celle du souverain-pontife n'est pas niée, tant s'en faut; et pourtant, est-ce une fausse impression? est-ce une crainte exagérée? il semble qu'elle soit tenue dans une certaine ombre, et que les conclusions ménagent plus les opinions gallicanes sans les défendre positivement, qu'elles ne confirment la doctrine romaine soutenue avec tant de force et d'éclat par Mgr Manning, en Angleterre, par Mgr Dechamps, en Belgique, et, en France, par NN. SS. de Cambrai, de Poitiers, de Nîmes, de Montauban, etc. Cette impression résulte de tout l'ensemble de l'œuvre; elle se fait plus spécialement sentir dans la lecture des chapitres sur l'autorité des conciles œcuméniques (pp. 12 et suiv.), sur l'issue du concile, son acceptation et sa confirmation (pp. 64 et suiv.), sur les causes du concile (pp. 105 et suiv.). Nous craindrions de nous tromper, et c'est pourquoi nous indiquons notre impression avec toute la réserve possible, usant de la liberté respectueuse que ne saurait nous refuser le prélat qui rappelle ces paroles de saint Léon : *Sic summorum servatur auctoritas, ut in nullo inferiorum putetur imminuta libertas* (p. 114).

Nous serons plus à notre aise avec la brochure intitulée : *le Concile*, extraite du *Correspondant* comme étant l'expression de la doctrine de ce recueil sur les grandes questions de l'infaillibilité pontificale et des rapports de l'Eglise avec la société moderne. Jusqu'ici, personne ne doutait du libéralisme du *Correspondant;* désormais, on ne saurait pas davantage douter de son gallicanisme, de sorte que l'union de ces deux erreurs, qui a toujours paru fort naturelle, devient de plus en plus évidente à tous les yeux. Le libéralisme et le gallicanisme sont-ils, en effet, autre chose que le désir de l'indépendance vis à vis de l'autorité légitime, ce qui mène, en

politique à la destruction de la vraie liberté, en religion à la servitude de l'Eglise? Le *Correspondant* se prononce donc à la fois contre l'infaillibilité pontificale, dans la définition de laquelle il verrait la création, dans l'Eglise, « d'une monarchie despotique qui « n'y a jamais existé (p. 24), » et en faveur des soi-disant libertés modernes que le *Syllabus* a si justement condamnées, parce qu'elles ne sont pas autre chose que la liberté du mal et l'oppression du bien. L'article du *Correspondant* a été sévèrement jugé dès le premier moment de son apparition : la presse catholique, à l'étranger et en France, en a aussitôt signalé l'esprit anticatholique, irrespectueux pour le saint-siége, malgré les formes polies et les habiletés du style, et plusieurs évêques ont immédiatement pris la parole pour en montrer le danger. L'accueil fait au manifeste de l'école catholico-libérale a donc découvert la faiblesse de cette école; mais les efforts qu'elle tente en Allemagne et en France prouvent aussi qu'elle ne manque pas d'audace, et que la définition de l'infaillibilité pontificale n'est pas sans opportunité. Pour nous, il nous suffit d'avoir signalé les deux points capitaux du manifeste : pas d'infaillibilité pontificale, par conséquent le gallicanisme, la périodicité des conciles, la transformation de l'Eglise en une espèce de monarchie parlementaire; le libéralisme accepté, par conséquent le retrait de plusieurs des condamnations portées par Pie IX et rappelées par le *Syllabus* de 1864. Après cela, nous aimons à reproduire la déclaration qui termine cette pièce : « Avec l'aide de Dieu, dit le rédacteur du *Correspondant* « qui a tenu la plume pour ses collaborateurs, le concile du Vatican, « nous voulons le croire, marquera dans l'histoire de ce siècle et de « tous les siècles une date considérable, et il se rendra maître de « l'admiration des incrédules comme il l'est déjà par avance de « l'adhésion complète, respectueuse, joyeuse, unanime, des croyants « catholiques de toutes les écoles, de toutes les langues, de tous les « pays (pp. 95, 96). » Ce sera là, en effet, nous l'espérons, le fruit du grand concile si opportunément convoqué par Pie IX : il fera cesser les divisions qui nous affligent, et, en ramenant l'unanimité des sentiments sur les questions les plus considérables du temps présent, il donnera au catholicisme une force qui produira les plus heureux fruits pour la société comme pour les individus.

Dans les *Lettres d'un philosophe socratique à Mgr Mermillod*, M. Charaux fait entrevoir une partie de ces fruits, en se plaçant simplement au point de vue philosophique, au point de vue d'un phi-

losophe socratique, c'est-à-dire spiritualiste et de bon sens. L'auteur a étudié avec le plus grand soin l'état des doctrines philosophiques en France, les courants qui entraînent vers l'Eglise, ceux qui en éloignent les intelligences cultivées; il s'est mis à même de faire, comme le lui dit Mgr Mermillod, « une juste statistique des idées et « une équitable appréciation des hommes (p. 51), » et le concile qui s'approche lui a apparu, même en dehors des grandes affirmations surnaturelles qu'il sera appelé à prononcer, comme le modèle et le type parfait des assemblées humaines, une école de vertu, une source d'améliorations morales pour les individus et les nations, le secours le plus puissant du spiritualisme en péril, l'appui du droit des gens méconnu et violé. Voilà ce qui ressort des cinq lettres de M. Charaux, où l'on rencontre le tableau vrai et saisissant de l'état intellectuel du monde, les considérations philosophiques les plus élevées et la démonstration, par l'histoire, de la supériorité du christianisme sur toutes les religions ou les philosophies purement humaines, supériorité qui a fait la grandeur de l'Europe. « Oui, monseigneur, dit-il « dans sa quatrième lettre, c'est parce qu'elle a cru, c'est parce « qu'elle croit encore d'une foi presque unanime, à l'âme, à son « unité, à sa liberté et à sa responsabilité, à Dieu, à la Providence, « aux peines et aux récompenses de la vie à venir; c'est parce qu'elle « croit à toutes ces vérités dans leur suite et dans leur enchaînement, « sans en nier une seule, sans les diviser ou les mutiler, que la race « européenne a pris le pas sur toutes les races humaines, que les « nations chrétiennes ont conquis le premier rang et le conservent « avec tant de supériorité (pp. 73, 74). » Quel n'est donc pas le crime de ceux qui cherchent à détruire toutes ces croyances? Quels ne sont pas les services rendus par la religion à ces sociétés qui la renient et qui cherchent à lui enlever toute influence sur leurs institutions? Aussi, la conclusion de M. Charaux est-elle inattaquable et sort-elle très-naturellement de ses études : « Je ne sais rien, dit-il, et ne veux « rien savoir de ce que décrètera l'Eglise... Tout ce que je sais, c'est « que le vrai et le bien sont inséparables, et que la sagesse ne con- « tredit point la sagesse. Tout ce que j'affirme, comme socratique « et comme chrétien, c'est qu'il y aura dans le monde, quand l'Eglise « aura parlé, plus de lumière, plus de justice et plus de charité « (pp. 124, 125). » — Les lettres du philosophe socratique forment un excellent ouvrage, que nous recommandons sans aucune réserve.

Nous en dirons autant du livre de M. l'abbé Grandclaude : *les*

Principes de 89 *et le concile*, qui nous place aux antipodes du manifeste du *Correspondant :* le libéralisme y est combattu avec une rare vigueur de logique, l'autorité du concile y est nettement établie, mais sans aucune diminution de la prérogative du souverain-pontife. C'est un traité substantiel, d'une logique serrée, et que ne sauraient étudier avec trop d'attention les esprits sérieux qui aiment à s'occuper des principes sans trop s'embarrasser de l'application, persuadés que l'application sort naturellement de la vue claire et juste de la doctrine, et, pour nous servir d'une distinction très-connue, que l'hypothèse ne reste pas longtemps en opposition avec la thèse, quand celle-ci est parfaitement établie. C'est pourquoi M. l'abbé Grandclaude se tient dans les pures régions de la doctrine : c'est à un examen purement scientifique des « principes modernes » qu'il se livre. Il serait, comme il le dit, « inutile de chercher dans « cet opuscule ou des aperçus historiques sur les causes et les « effets sociaux de ces doctrines, ou ces déclarations plus ou moins « sonores sur le progrès du mouvement révolutionnaire, ou enfin « une appréciation quelconque des événements contemporains ; il « ne traite ni de philosophie de l'histoire, surtout dans le sens « actuel du mot, ni de politique, du moins autant que, par ce terme, « on désignerait soit l'ensemble des faits qui se lient à l'état interne « ou externe des nations, soit les aspirations occultes ou avancées « des gouvernements (pp. IV, V). » Rien donc que la doctrine et la discussion des principes. M. l'abbé Grandclaude saisit corps à corps ces principes modernes dont on fait si grand bruit, et, partant de cet axiome qu'il « est de la nature des principes d'être im« muables, et par là même perpétuels (p. I), » il écrase sous ses raisonnements ces maximes décorées du titre de principes, qui, par cela même qu'elles sont présentées comme de récentes découvertes, ne doivent être accueillies qu'avec circonspection et défiance.—Impossible d'analyser un livre où tout s'enchaîne avec une rigueur toute scolastique, où rien n'est donné à la phrase et à la déclamation, où les enseignements de l'Eglise sont défendus avec une force irrésistible, tandis que les doctrines contraires sont démontrées aussi fausses dans leurs principes que funestes dans leurs conséquences. Le livre se divise d'ailleurs en deux parties principales : dans la première, l'auteur s'occupe plus particulièrement des principes de 89, liberté, égalité, libéralisme, liberté de conscience, liberté des cultes, et ce qu'il appelle les « petits principes, » les droits imprescriptibles, la séparation

des pouvoirs publics, etc.; dans la seconde, il étudie la question du concile, montrant la mission et l'opportunité de cette grande assemblée, indiquant sa compétence en tant qu'organe du pouvoir souverain dans l'Eglise, disant ce qu'est un concile œcuménique, et établissant avec une grande clarté la triple fonction du pouvoir souverain ecclésiastique, qui est à la fois législatif, judiciaire et coercitif, comme l'est essentiellement tout pouvoir souverain. On est frappé de la netteté avec laquelle M. l'abbé Grandclaude traite cette question si importante du pouvoir souverain dans l'Eglise (pp. 180 et suiv.). Ce pouvoir réside dans un double sujet : le pontife romain, qui en a l'exercice actuel et ordinaire, et l'épiscopat, qui n'en peut être saisi qu'accidentellement et en vertu de l'action spéciale du chef de l'Eglise; de sorte que la juridiction universelle collective des évêques dépend, du moins quant à son exercice, de la volonté du pape, et que, de plus, le collége apostolique ne peut se constituer d'une manière certaine et authentique que par la présence de Pierre. Ainsi, l'Eglise est infaillible ; l'organe ordinaire de l'infaillibilité est le pape ; l'organe accidentel peut être le concile, mais le concile ne devient cet organe que par la volonté du pape, en restant en communion avec le pape, de sorte « qu'on peut dire rigoureusement qu'il n'y a dans le « collége apostolique qu'un seul membre *en lui-même* absolument « nécessaire, le pape, parce qu'il constitue dans sa personne phy- « sique le signe caractéristique du vrai collége apostolique (p. 184), » qui consiste dans une personne morale. Et ainsi se trouve établie l'unité indissoluble de l'Eglise de Jésus-Christ. C'est à cette condition que le concile œcuménique jouit du privilége de l'infaillibilité doctrinale, privilége qui découle de l'assistance spéciale de l'Esprit-Saint donnée au concile légitime, c'est-à-dire convoqué, présidé par le souverain-pontife et agissant en union avec lui.

La question de l'infaillibilité pontificale se retrouve, on le sait, sous toutes les questions relatives à l'Eglise et au concile ; mais c'est elle qui est exclusivement et magnifiquement traitée dans deux volumes considérables dont nous avons plus haut transcrit les titres : *du Pape et du concile*, par saint Alphonse de Liguori ; *Pie IX est-il infaillible ?* par le P. Weninger.

Une savante introduction placée par le P. Jacques en tête de son travail, montre l'opportunité et l'importance de la publication qu'il a entreprise, de classer et d'annoter ce que saint Alphonse de Liguori a écrit sur le sujet indiqué dans le titre. Avons-nous besoin d'ajouter

que l'infaillibilité doctrinale du pape a été vigoureusement soutenue par ce grand saint, qui a été, comme le dit Mgr Dechamps (p. XXXIII), « le plus fidèle et le plus puissant écho de la tradition « dans les temps modernes? » Nous n'avons pas à recommander ici les œuvres de saint Liguori ; il nous suffit d'indiquer les traités traduits et annotés par le P. Jacques. — Ils sont au nombre de cinq, intitulés : 1° Le suprême Pontificat considéré dans sa nécessité, son autorité et son infaillibilité ; — 2° Défense du pouvoir suprême du souverain-pontife contre Julius Fébronius ; — 3° Dissertation sur l'autorité du pontife romain, au sujet de la 23e proposition condamnée par Alexandre VIII ; — 4° Règles à observer dans l'emploi des décrets pontificaux ; — 5° De l'autorité des conciles généraux. Trois appendices donnent, en outre, le texte latin des 2e, 3e et 4e traités. — On voit que le sujet est étudié sous toutes ses faces ; les notes du P. Jacques, les préfaces placées par lui en tête de chaque traité, l'exactitude de sa traduction, font de ce volume un arsenal complet pour les théologiens qui veulent traiter du concile et des prérogatives du souverain-pontife; nous ne doutons pas que ce livre ne se répande rapidement dans le clergé.

Le P. Weninger est l'un des théologiens contemporains contre lesquels s'élève la brochure allemande dont nous avons parlé plus haut, et pour ces deux motifs : il est jésuite, il défend la doctrine de l'infaillibilité pontificale. C'est pour nous une raison de plus de remercier M. l'abbé Bélet d'avoir traduit de l'allemand l'excellent livre : *Pie IX est-il infaillible?* Nous aurions mieux aimé ce titre plus général : *Le pape est-il infaillible?* mais c'est là un inconvénient léger, car il est impossible de se méprendre sur la pensée de l'auteur. — Il suit un ordre rigoureux. Après avoir examiné les exigences de la raison en face de l'Eglise enseignante, il arrive à la preuve rationnelle théologique, et il donne successivement les témoignages de l'Ecriture en faveur de l'infaillibilité de saint Pierre et de ses successeurs en matière de foi ; les témoignages des saints pères en faveur de l'autorité souveraine du pape dans les décisions dogmatiques ; les témoignages de tous les conciles universels, tant de l'Orient que de l'Occident ; les témoignages des papes sur le droit qui leur appartient de porter des décisions dogmatiques obligatoires pour toute l'Eglise ; les témoignages des théologiens, des savants et des universités en faveur de la primauté apostolique du pape dans les décisions dogmatiques ; enfin, les témoignages des princes et des

peuples en faveur de la supériorité absolue du pape dans ces sortes de décisions. Ainsi, c'est l'Ecriture sainte, ce sont les pères, les conciles, les papes, les théologiens, les docteurs, les universités, les princes et les peuples qui viennent tous, à travers les siècles et dans tous les pays, déposer en faveur de l'infaillibilité pontificale : c'est une armée de témoins qui se lève en faveur de cette vérité. La démonstration est accablante pour les adversaires du saint-siége. On fait des objections ; le P. Weninger les expose dans toute leur force et y répond d'une façon péremptoire.

Le volume se termine par un appendice dû à M. l'abbé Bélet, qui l'a publié aussi à part. *Le Gallicanisme réfuté par Bossuet* à l'aide des textes puisés dans ses œuvres, est un morceau très-curieux, qui prouve bien la faiblesse du gallicanisme, puisque son plus fort théologien lui-même, le savant et éloquent évêque de Meaux, fournit des armes pour le renverser : c'est là le témoignage d'une âme catholique naturellement romaine. Il ne s'agit pas ici, du reste, de tronçons de phrases ajustées avec un artifice laborieux, dans le dessein de faire parler Bossuet autrement qu'il ne pensait ; les extraits mis en ordre par M. l'abbé Bélet constituent, pour la plupart, un corps de doctrine, où la pensée de Bossuet se développe avec ampleur et éclate dans toute sa magnificence. M. l'abbé Bélet a donc bien raison de dire dans sa préface : « Le lecteur trouvera que ce que l'évêque de « Meaux a écrit dans des circonstances si diverses, en union avec « l'enseignement général de l'Eglise, sans autre souci que d'exposer « la doctrine traditionnelle, et tout cela pendant les longues années « qu'exige la composition de tant d'ouvrages, vaut bien, pour tout « homme de sens, la *Déclaration de* 1682 et la *Défense* de cette *dé-* « *claration*, entreprises dans des circonstances si malheureuses. « Evêque, prédicateur de l'Evangile, directeur des âmes, apologiste « du catholicisme contre les dissidents, exégète et historien, Bos- « suet ne connaît plus d'autre langage que celui de l'antiquité ecclé- « siastique et des saints pères, des conciles et des papes, de l'histoire « et de la théologie (p. 2). »

Nous avons déjà parlé de plusieurs histoires des conciles qui ont été publiées à l'occasion du concile du Vatican. M. l'abbé Guyot, M. l'abbé Guérin, le docteur Héfélé, Mgr Tizzani, nous l'avons vu (tome XLI, p. 449, et p. 283 du présent volume), ont traité cette matière d'une façon différente, mais avec un grand mérite. M. l'abbé Chauvierre, du clergé de Paris, venant après eux, sera lu encore avec

un véritable intérêt et un grand profit. Le volume qu'il consacre à l'*Histoire des conciles œcuméniques* résume avec une grande clarté l'histoire de ces vénérables assemblées, et dans un esprit catholique et romain tout à fait digne de louange. Son plan est fort simple : après une introduction dans laquelle il explique ce que c'est qu'un concile, il établit la doctrine de l'Eglise sur les conciles, il prend les uns après les autres les dix-huit conciles œcuméniques tenus jusqu'à ce jour, il fait connaître à quelle occasion ils ont été convoqués, il en indique les principaux actes et les décisions, et il donne la liste des auteurs et des ouvrages qu'il peut être le plus utile de consulter sur chacun d'eux. Pour montrer dans quel esprit il juge les questions, nous n'avons qu'à dire qu'il suit comme sa principale autorité le cardinal Gousset. Cette *Histoire des conciles œcuméniques* mérite donc d'être recommandée. Nous ne relèverons qu'une note dont le texte incomplet pourrait induire en erreur, et qui sera rectifiée sans doute dans la seconde édition. Il est dit p. 409 qu'on trouvera dans l'*Analyse des conciles* de Richard, à la fin du second volume, « les « pragmatiques et concordats de saint Louis, de Charles VII, de « François Ier, et toutes les pièces qui s'y rapportent. » Il eût été bon d'ajouter que la pragmatique sanction attribuée à saint Louis n'a jamais existé, et qu'on n'en trouve nulle trace avant les premières années du xve siècle.

Un mot maintenant sur une brochure remarquable, intitulée : *A la veille du concile*. Bien que rédigée en français, elle a été écrite à Rome ; l'auteur ne se nomme pas ; mais, à la façon dont il parle de certaines matières gouvernementales, on peut soupçonner que c'est par prudence qu'il garde l'*incognito*. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, l'œuvre est excellente : la grandeur de Pie IX y apparaît dans toute sa majesté, les tentatives faites pour indisposer les évêques contre le saint-siége sont démasquées avec beaucoup de logique, les défiances des gouvernements sont vivement combattues, les calomnies dont les jésuites sont l'objet à propos du concile sont repoussées avec indignation, les manœuvres des ennemis de l'Eglise sont dévoilées, et l'infaillibilité pontificale s'élève avec un nouvel éclat au dessus de cette doctrine de révolte qui n'a jamais produit que la servitude. « Tout évêque, dit l'auteur, doit être ou *frère* du souverain-pontife, « vivant, par une respectueuse soumission, en communion avec lui, « ou fonctionnaire de l'Etat et *frère* quelquefois *cadet* d'un simple « préfet de département ; nul n'échappera à ce dilemme (p. 41). »

Ajoutons que ce dilemme est écrasant pour le gallicanisme.

Arrivés à ce point de cette longue quoique très-incomplète revue, nous nous demandons s'il est nécessaire de parler de l'ouvrage de Mgr Maret, intitulé : *du Concile général et de la paix religieuse.* Quel est celui de nos lecteurs qui ne connaît pas déjà l'esprit de cette publication? Tous savent que c'est le gallicanisme reparaissant au milieu de nous sous une forme modernisée, mais sans un argument nouveau en sa faveur, et avec toutes les arguties employées par cette école depuis des siècles. Pas un argument qui ne se trouve déjà dans la *Defensio* de Bossuet; mêmes citations, avec des traductions qui ne sont pas toujours exactes ; mêmes récriminations contre le pouvoir pontifical; mêmes accusations, mille fois victorieusement repoussées, contre les quelques papes qui paraissent fournir des semblants de preuves à ceux qui ne veulent pas de l'infaillibilité pontificale ; même empressement à s'appuyer sur les conciles de Bâle et de Constance, et à passer sous silence les textes les plus décisifs des pères et des conciles, celui du concile de Florence, par exemple, en faveur de l'infaillibilité pontificale. Mgr Maret veut faire de l'Eglise une espèce de monarchie parlementaire, ou de monarchie tempérée d'aristocratie, que l'on n'a jamais vue. Pour lui, ce n'est pas du pape, de la pierre sur laquelle est fondée l'Eglise, que dérive la solidité de l'édifice : c'est ce fondement même qui reçoit sa solidité des différents matériaux qui entrent dans l'édifice; en un mot, c'est de l'ensemble des évêques, dont aucun en particulier n'est infaillible, que vient l'infaillibilité de l'Eglise; de sorte que c'est du nombre que résulte cette infaillibilité. — Quand il s'agit des évêques, Mgr Maret raisonne autrement que lorsqu'il s'agit du pape. Il dit, par exemple, en parlant de l'origine primitive des synodes diocésains : « Il y a donc eu « des assemblées, les unes permanentes, les autres annuelles ou « bisannuelles, participant au gouvernement du diocèse. Tel est le « fait incontestable ; mais dans quelle mesure ces assemblées parti- « cipent-elles à ce gouvernement? Sont-elles de droit *colégislatives* « avec l'évêque, en sorte que toutes les décisions doivent être prises, « toutes les lois portées à la majorité des suffrages? Dans ce cas, l'é- « vêque ne serait que le simple président d'une assemblée souve- « raine, dont il devrait proclamer et accepter les volontés. L'évêque « serait donc subordonné à cette assemblée ; or, cette assemblée est « composée d'inférieurs à l'évêque ; il y aurait donc là un renver-

« sement de tout l'ordre hiérarchique, de l'ordre fondé par Jésus-« Christ lui-même (t. II, p. 420, 427). » Ainsi, le prélat ne veut pas que le pouvoir législatif des évêques soit limité par les prêtres, et il veut que celui des papes soit limité par les évêques. Est-ce que c'est aux apôtres que Jésus-Christ a dit de *confirmer* Pierre, et non à Pierre de *confirmer* ses frères? Ce système renverse donc l'ordre fondé par Jésus-Christ lui-même. — Ce que demande Mgr Maret, on le voit; comme moyen certain de tout sauver, il indique la périodicité des conciles œcuméniques; le concile est le souverain, le pape n'a plus qu'un pouvoir exécutif. Et c'est avec un pareil moyen que le doyen de la faculté de théologie de Paris prétend procurer la paix religieuse! Mais ne voit-il pas que ceux qui rejettent l'infaillibilité pontificale rejettent également l'infaillibilité de l'Eglise? Ne voit-il pas que s'il est déjà si difficile de réunir les évêques dans les grands besoins de l'Eglise, il le serait encore plus de le faire à des époques fixes? Et s'il prétend établir auprès du saint-siége une espèce de commission conciliaire permanente, ne voit-il pas qu'il introduit là une nouveauté, une chose contraire à la constitution de l'Eglise? Enfin, en ressuscitant le gallicanisme pour ne pas effaroucher ceux qui ne voudraient pas de l'infaillibilité pontificale, ne voit-il pas qu'il éloigne encore plus les esprits généreux qui ne peuvent accepter la subordination de l'Eglise à l'Etat, et qui ne reviennent à la vérité que lorsqu'elle leur est présentée dans toute son intégrité et dans tout son éclat? Ce n'est certainement pas le gallicanisme qui ramènera nos frères séparés, ce n'est pas lui qui ramène ces centaines et ces milliers d'illustres convertis de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui croient tous à l'infaillibilité pontificale par cela même qu'ils croient à l'infaillibilité de l'Eglise. — Mais nous ne voulons pas discuter, et nous ne ferons plus qu'une citation pour indiquer l'esprit du livre. « Ce n'est « pas ici, dit Mgr Maret dans sa préface, le lieu de rechercher et d'é-« numérer les causes qui ont empêché la civilisation chrétienne « d'atteindre à son apogée, ni de signaler celles qui ont amené, en « partie, sa décadence. Ayons seulement le courage de dire que *si* « *l'unité chrétienne a été déchirée*, que *si la science a voulu se sé-« parer de la foi*, que *si la liberté a voulu régner sans la religion*, « une ***part terrible de responsabilité*** dans ces malheurs *incombe* « *aux hommes qui ont représenté*, dans le monde chrétien, *et l'u-« nité, et la foi, et la religion* (t. I, p. III). » Qui donc l'auteur peut-il désigner ici, sinon le pape et les évêques? S'il en est ainsi,

quelle accusation contre l'Eglise tout entière! S'il n'a en vue ni les papes ni les évêques, quels sont donc, à ses yeux, les représentants de l'unité, de la foi, de la religion? — C'en est assez. Dès son apparition, ce livre a été hautement réprouvé par les plus éminents évêques et par les catholiques les plus considérables; il est inutile de s'en occuper davantage. Le gallicanisme a tenté de reparaître, et, du même coup, il a montré sa faiblesse; c'est une défaite dont il ne se relèvera pas.

J. CHANTREL.

145. LA LÉGENDE ***sacrée*****, par M. Mary CHATILLON. — 1 volume in-12 de XXXVI-322 pages (sans millésime), chez C. Douniol; — prix : 3 fr.**

M. Mary Chatillon, dans une longue préface un peu décousue, comme il convient à un poète, mais écrite de verve et avec entrain, se plaint du discrédit dans lequel est tombée la poésie parmi nous. « La jurisprudence a son recueil, le commerce ses réclames, la mode « son album, la statistique ses annales, la Bourse son bulletin, la « musique son écho, la famille son musée, le touriste son guide, « l'armée son moniteur, l'agriculture sa revue, l'école son manuel, « le sport son courrier : toute science, tout art, toute industrie, possède « son annuaire, son agence et son agenda, et l'on ne peut comprendre « une corporation sans statuts, une compagnie sans règlement, une so- « ciété sans constitution. Le vers seul semble rester en dehors de la loi « commune et faire exception à la règle. Sans moyen de publicité, il « est exclu honteusement des feuilles publiques et des bibliothèques « populaires (p. XXII). » Ces plaintes sont légitimes; ce qui les cause l'est-il également? Comment faire entendre le langage des muses à une société jetée toute vivante sur les rails d'un chemin de fer ou dans les ateliers d'une usine? Comment parler d'harmonie à des oreilles pour lesquelles un sifflet de locomotive est la plus pure note d'une civilisation avancée? Que notre auteur parcoure ces campagnes qui retentissaient jadis de joyeuses et populaires chansons : où retrouvera-t-il ces chansons? Ce qu'on appelle *le progrès* peut rendre les nations plus riches en or, en tissus, en coutellerie, mais il ne les fait ni plus heureuses ni plus grandes; il effleure les ne les dilate pas; dans ce contact, il les flétrit plutôt et il les blesse.

Chrétien, ami de la morale et des saints livres, M. Chatillon a voulu chanter les nobles choses de la foi. Il versifie avec aisance; il a un talent facile, un esprit distingué, une nature à la fois douce

et énergique. Le titre adopté pour le livre ne convient d'ailleurs qu'à la première partie, où nous trouvons les plus attachantes scènes de l'histoire sainte : la mort d'Abel, Agar et Ismaël, le sacrifice d'Isaac, Ruth et Noémi, et puis les paraboles de l'Evangile. On s'étonnera que Joseph ait été oublié, que Moïse n'ait pas eu son chant, non plus que le modèle de la patience et de la résignation, Job. Tous ces morceaux ne sont pas des chefs-d'œuvre; mais ils ont incontestablement du mérite littéraire et on les lit avec plaisir. Nous indiquerons, entre autres, un commentaire des lamentations de Jérémie (p. 40) qui servirait utilement dans une classe de seconde. Les *Ouvriers de la dernière heure* (p. 77) méritent aussi d'être remarqués.

La seconde partie, sans rapport avec la première, nous l'avons dit, se compose de plusieurs pièces détachées : *le Baptême d'un prince*, *l'Ange gardien*, *la Messe de minuit*, *Elégie sur la mort d'un condisciple*, etc. Le lyrisme du *Baptême* paraîtra quelque peu empreint de chauvinisme. Combien nous préférons l'*Ange gardien*, chant doux, frais, attendri, d'un rhythme agréable et plein de mouvement!

Lorsque l'enfant repose
Sur sa couchette rose
Sous les lilas fleuris,
De crainte que l'abeille
En volant ne l'éveille
Et n'excite ses cris,
Une aile se déploie
Sur ses cheveux de soie
Et sur ses traits chéris.

C'est l'aile du saint ange,
L'élu de la phalange;
C'est l'ange des amours;
C'est lui, c'est le bon frère
Descendu sur la terre
Pour veiller sur ses jours.

Et l'ange continue ses soins admirables à travers tous les périls de la vie, tous les affaissements de l'âme, toutes les séductions du dehors.

L'*Amour maternel* (p. 172), autre pièce charmante :

Dors! j'avais prolongé l'heure de la veillée;
Dors! j'irai t'embrasser au moment du réveil.
Que les esprits riants qui peuplent la vallée
Te visitent dans ton sommeil.

Dans ce petit lit blanc quand mon Anna repose,
Trompée au point de voir un ange sommeiller,
Je baise avec respect sa tête blanche et rose
Moulée au fond de l'oreiller.

M. Chatillon, toutefois, a tort de nous peindre les princes de l'Eglise « charnus, vermeils, l'œil en ébullition (p. 180), » laquelle *ébullition*, naturellement, rimera avec *digestion*. Ce tableau est faux, il est usé au même degré, et on ne le rachète pas par ce faible correctif : « Est-ce folle critique? est-ce étude fidèle?» C'est là une tirade, heureusement courte, à effacer tout à fait. Elle jure sur un fond si chrétien.

Les dernières pièces du recueil ont pour objet les fêtes du collége de Juilly : elles seront bien venues dans les maisons d'éducation.

V. Postel.

146. **LE LIBÉRALISME,** *la franc-maçonnerie et l'Eglise catholique*, par M. le chanoine Labis, professeur de théologie. — 1 volume in-8° de 458 pages (1869), chez Mme veuve H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris ; — prix : 3 fr. 50 c.

Puisque la franc-maçonnerie tient à faire parler d'elle, puisqu'elle se dispose à parodier le prochain concile en convoquant à Naples le ban et l'arrière-ban de ses adeptes, à opposer bientôt à la sainte Eglise toutes les phalanges de la libre pensée, ne nous lassons pas, nous catholiques, de dire et de redire ce qu'elle est et ce qu'elle veut ; plus que jamais il faut, suivant le précepte de saint François de Sales, « crier au loup. » Voilà ce que M. le chanoine Labis a su comprendre. Lui aussi, après beaucoup d'autres, il crie sur les toits que le danger est grand, qu'il ne faut pas s'endormir dans une fausse confiance, que chacun de nous, dans la grande lutte engagée entre le catholicisme et l'athéisme, a charge d'âmes suivant la mesure de ses forces, et doit se rappeler la belle maxime : *Fais ce que dois*. Il n'a pas cherché un succès de nouveauté, mais de vérité. En faisant d'une antithèse, — la franc-maçonnerie et l'Eglise, — l'objectif de son étude, il est entré profondément dans les besoins de l'actualité pour remplir un devoir ; il s'est inspiré de deux motifs : comme prêtre, il a parlé à tous de la conspiration redoutable des loges et du libéralisme leur séide contre le catholicisme, les gouvernements et les sociétés ; comme Belge, il a poussé le cri d'alarme à la vue de tout ce que préparent à son pays les francs-maçons et les libéraux, qui déjà l'en-

veloppent d'un réseau d'impiété, de désorganisation sociale et de tyrannie athée. De là les deux faces de ce livre : l'une tournée vers l'ennemi, l'autre vers la citadelle de la vérité, d'où le secours doit nous venir.

M. le chanoine Labis ne met pas la franc-maçonnerie dans son plein jour avec des documents inédits : tout n'a-t-il pas été dit sur ses desseins? Résumant les révélations de M. de Saint-Albin que nos lecteurs connaissent (Voir nos tomes XXXIII, p. 401, et XXXVIII, p. 308) et celles de M. Neut, le courageux directeur de la *Patrie* de Bruges, publiées en 1860 sous ce titre : *la Franc-maçonnerie soumise au grand jour de la publicité à l'aide de documents authentiques ;* marchant toujours, du reste, à la sinistre lumière des écrits officiellement accrédités dans le monde maçonnique, il explique clairement la constitution, les moyens et le but d'une secte qui est partout, qui s'avance, masquée de philanthropie, pour emporter d'assaut toute autorité, toute liberté, tout ordre social dans les deux hémisphères. Elle a plus de trois millions de membres actifs. Comme l'Eglise qu'elle prétend supplanter, elle veut être universelle ; tous les Grands Orients, toutes les Grandes Loges sont rivés par d'horribles serments à une même pensée de subversion générale ; et, au sommet de la hiérarchie des grades, il y a l'homme mystérieux (est-ce Mazzini?) qui dirige cette immense conjuration et l'a toute dans sa main. Ses doctrines sont le naturalisme, le panthéisme, le matérialisme et l'athéisme (pp. 35, 40, 41, 42, 43, 47) ; les *solidaires*, qui ont pour objet direct l'abrutissement de l'homme et de la femme depuis le berceau jusqu'à la tombe, traduisent en actes ses inspirations et sa morale (pp. 95, 107) ; son but, c'est d'anéantir l'Eglise en supprimant la papauté, la société en supprimant tous les pouvoirs civils (pp. 76, 142, 157), pour soumettre violemment au despotisme de son chef occulte l'humanité tout entière, comme un vaste bétail travaillant sous le même fouet. Ses moyens sont les grands mots hypocrites de tolérance, de civilisation, d'émancipation et de progrès ; c'est l'appât de la volupté et un appel fallacieux à la bienfaisance ; c'est l'esclavage de tous ses membres, qui s'engagent, ne fussent-ils qu'*apprentis*, à croire et à faire aveuglément tout ce qui leur sera dévoilé et prescrit. Au seuil même de cette affiliation se réalise le mot *perinde ac cadaver*, si calomnieusement reproché aux jésuites ; l'initié n'a plus ni famille, ni patrie, ni religion : il n'a que la chaîne qui l'attache, corps et âme, à des maîtres dont il ignore les complots

et qu'il doit servir sous peine de mort. Guerre à l'Eglise ! voilà le mot d'ordre souverain de la secte ; elle le donne au libéralisme, qui se nomme légion, et dont les journaux, les pamphlets, les écoles, les bibliothèques, les associations, sont comme les artères par lesquelles circule dans toutes les veines du corps social le virus qui menace de l'atteindre au cœur (chap. v, § I). Quand donc les papes, depuis Clément XII jusqu'à Pie IX, ont frappé d'excommunication la franc-maçonnerie, quand leur intelligent courage a signalé ses projets, ce n'est pas seulement à la religion, c'est à la raison, à l'autorité, à la liberté, au présent et à l'avenir du monde qu'ils ont rendu service.

Du camp des destructeurs, M. le chanoine Labis se hâte de passer dans celui des sauveurs. Il a dit les honteux et terribles mystères des uns ; il place sur le chandelier l'éclatante lumière des autres. En quelques pages simples et nettes, il établit la divinité du christianisme et il oppose ses bienfaits sociaux à la dissolution et à l'esclavage de l'humanité pour ainsi dire gisante aux genoux des Césars. Mais Notre-Seigneur, pour préserver le christianisme d'une anarchie que l'individualisme des opinions eût rendue inévitable, a fondé une société religieuse, l'Eglise, dont les divins pouvoirs sont écrits dans l'Evangile même. Cette société, l'auteur en explique la constitution, en revendique les droits et les libertés avec autant de fermeté que d'orthodoxie ; il est consciencieux et compétent. Les concessions du catholicisme libéral ne le séduisent pas ; les lâchetés de la peur et de l'intérêt personnel, si communes aujourd'hui, ne l'intimident pas. C'est de préférence au point de vue belge qu'il se place. Ceux qui s'imaginent que la Belgique est la terre promise de la liberté religieuse verront-ils, en lisant des vérités douloureuses avec preuves à l'appui, les écailles tomber de leurs yeux ? Chez ce petit peuple si digne d'un meilleur sort, la franc-maçonnerie et le libéralisme son auxiliaire règnent et commandent. L'Eglise a le triple *droit* d'enseigner, d'administrer et de gouverner ; si elle ne l'exerce, elle est exilée du *droit commun*, elle est frappée aux sources mêmes de sa vie. Eh bien, il faut voir ici quel despotisme pèse, de par les loges et les libéraux, sur ses écoles, sur son administration, sur la parole de ses prêtres et de ses évêques, sur ses cimetières, sur ses propriétés ; il faut apprendre par les rituels, par les discours, par les instructions authentiques des hauts maçons et des loges chapitrales, jusqu'où s'étend l'exploitation de quatre millions d'hommes par la secte ; corruption,

intimidation, violence, insurrection au besoin, tout est mis en œuvre par la franc-maçonnerie pour extirper de la catholique Belgique cette foi religieuse qui a fait son honneur et sa force séculaire.

Le savant théologien, en parlant du libéralisme, a su se dégager, — nous l'en félicitons, — de certaines théories qui se concilient mal avec les enseignements nets du *Syllabus*, et dont nos voisins,— nous parlons des meilleurs,—ne craignent pas assez le contact. Il affirme catégoriquement que le bien et le vrai ont seuls le droit naturel de se produire ; que l'Eglise et l'Etat sont, en principe, distincts et non séparés ; que partout où elle est possible leur union est désirable ; qu'une publicité de tolérance, variable d'intensité suivant les besoins des circonstances, est la seule qui convienne à l'erreur. Toutefois, en répudiant le catholicisme libéral, il sait placer toutes les libertés catholiques sous la sauvegarde de la constitution belge ; les franchises civiles et politiques lui agréent ; il préserve sagement son orthodoxie des exagérations du zèle. Seulement, nous voudrions qu'au lieu de parler quelquefois du *faux libéralisme*, il dît constamment *libéralisme* tout court. Le libéralisme est par essence l'antithèse de la liberté et du catholicisme ; et cela est si vrai, que le soi-disant catholicisme libéral part des principes du libéralisme maçonnique réprouvés par les encycliques et par le *Syllabus ;* aussi, ses partisans sont-ils habituellement tendres jusqu'à la flatterie pour les ennemis de l'Eglise ; ils fréquentent leur camp avec amour, au risque d'y rester, ce qui arrive à plusieurs.

N'achevons pas sans remercier M. le chanoine Labis d'avoir revêtu d'une bonne forme les solides considérations qu'il livre aux méditations des honnêtes gens. Ce qu'on appelle le français belge ne fait ici que de très-rares apparitions ; quelques crudités de style, quelques épithètes trahissent un peu trop les effervescences de polémique assez communes dans les Flandres ; il sera facile de les adoucir. En somme, livre utile et bien fait, qui s'adresse à tous les pays, comme la franc-maçonnerie qu'il démasque et l'Eglise qu'il venge.

GEORGES GANDY.

147. **LES LIEUX SAINTS**, par Mgr MAUPOINT, évêque de Saint-Denis. — 1 volume in-8° de VI-140 pages (sans millésime), chez J. Lefort, à Lille, et chez J. Mollie, à Paris ; — prix : 1 fr.

Ce volume se compose de deux parties : l'une qui concerne les saints lieux, l'autre qui réfute la *Vie de Jésus* de M. Renan.

morale n'est assez forte pour commander efficacement la modération des désirs, pour régulariser les habitudes, pour étouffer jusque dans le cœur le germe de ces affections malsaines qui, devenues tyranniques, troublent profondément l'organisme et font le désespoir des hygiénistes. Donc le catholicisme est plus ami de l'hygiène que n'importe quelle philosophie. Si ce livre a une quatrième édition, — et il en est digne, — nous désirons qu'une plus grande place y soit faite aux influences vraiment chrétiennes, et qu'à ce titre les écrivains catholiques, auxquels d'ailleurs M. Fonssagrives n'est nullement hostile, soient plus souvent consultés en matière d'éducation et en tout ce qui touche au gouvernement matériel de la vie. Nous aimerions, notamment, entendre un écho des belles idées de M. le docteur Duffieux sur la nature et la virginité : nous aimerions y voir que la vie calme et bien ordonnée, quoique très-laborieuse, du prêtre et du religieux, figure avec distinction dans les tables de la longévité.

Ces entretiens se terminent par une série de proverbes applicables à la santé ; ces aphorismes trop exclusivement utilitaires sont empruntés à l'antiquité et aux temps modernes. GEORGES GANDY.

164. **LETTRE** *de* Mgr l'ÉVÊQUE D'ORLÉANS *au clergé de son diocèse. Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain concile.* — In-8° de 60 pages (1869), chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

165. **LETTRE** *de* Mgr DECHAMPS, *archevêque de Malines, à Mgr Dupanloup.* — In-18 de 36 pages (1869), chez V. Palmé; — prix : 25 c.

166. **L'INFAILLIBILITÉ** *du pape, simple réponse aux arguments de Mgr Dupanloup*, par UN THÉOLOGIEN. — In-8° de 38 pages (1869), chez H. Dessain, à Malines, et chez Mme veuve Magnin et fils, à Paris; — prix : 50 c.

167. **M. VEUILLOT** *et les évêques de France au concile*, par M. l'abbé ANSAULT, aumônier du collége Sainte-Barbe. — In-8° de 94 pages (1869), chez E. Dentu; — prix : 1 fr. 50 c.

168. **LE CONCILE** *de Constance et les origines du gallicanisme*, par M. l'abbé J. CORBLET. — In-12 de 36 pages (1869), chez Putois-Cretté; — prix : 1 fr.

169. **UNE RÉSURRECTION** *du gallicanisme*, ou l'*Infaillibité papale et ses nouveaux adversaires*, par le P. MATIGNON, de la compagnie de Jésus. — In-8° de 72 pages (1869), chez J. Albanel; — prix : 1 fr.

170. **LES CONTRADICTIONS** *de Mgr Maret*, par le P. Henri RAMIÈRE, S. J. — 1 volume in-8° de 164 pages (1869), chez V. Palmé; — prix : 2 fr.

171. **LE PAPE** *et les évêques, défense du livre sur le concile général et la paix religieuse*, par Mgr MARET, évêque de Sura. — 1 volume in-8° de 124 pages (1869), chez H. Plon; — prix : 2 fr.

172. **LE PAPE** *et le concile, 11 avril et 8 décembre 1869,* par M. L. ALLEMAND. — In-8° de 220 pages (1869), chez V. Palmé; — prix : 3 fr.

173. **LES CONCILES** *généraux,* par Mgr Vincent TIZZANI, archevêque de Nisibe, etc.; — *traduction de l'original italien et inédit,* par le P. DOUSSOT, de l'ordre des frères-prêcheurs. — Tomes III et IV, — 2 volumes in-8° de 576 et 312 pages (1869), chez A. Jouby et Roger; — prix : 16 fr.

174. **CATÉCHISME** *raisonné au sujet du concile œcuménique du Vatican convoqué par le pape Pie IX, opuscule* du P. Second FRANCO, *traduit de l'italien, avec l'autorisation de l'auteur,* par M. A. ONCLAIR, prêtre. — 1 volume in-12 de 154 pages (1869), chez H. Goemaere, à Bruxelles, chez G. Mosmans, à Bois-le-Duc, et chez Bray et Reteaux, à Paris; — prix : 1 fr.

175. **L'ÉGLISE,** *le pape et son infaillibilité, les conciles, à l'occasion du concile œcuménique du Vatican,* par le P. VIGNET, de la compagnie de Jésus. — In-12 de 72 pages (1869), chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 60 c.

176. **L'AME** *pieuse devant le concile,* ou *le Concile en dehors de toute controverse,* par M. l'abbé L. BERTHÉ. — In-8° de 32 pages (1869), chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

177. **LES CONCILES ŒCUMÉNIQUES,** *tableau historique,* par M. Maxime DE MONTROND. — In-12 de XXIV-304 pages (1869), chez J. Lefort, à Lille et à Paris; — prix : 2 fr.

178. **LE CONCILE,** *l'Eglise et le* XIX*e siècle,* par M. l'abbé Redier DE LA VILLATE. — 1 volume in-8° de 112 pages (1870), chez C. Douniol; — prix : 2 fr.

179. **LA QUESTION** *du Messie et le concile du Vatican,* par MM. les abbés LÉMANN; — 2e *édition.* — 1 volume in-8° de XII-160 pages (1869), chez P. N. Josserand, à Lyon, et chez J. Albanel, à Paris; — prix : 2 fr.

180. **REMARQUES** *sur les Observations de Mgr Dupanloup à propos de l'infaillibilité du pape,* par M. l'abbé P. BÉLET. — In-8° de 48 pages (1869), chez l'auteur, rue des Deux-Princesses, à Besançon; — prix : 1 fr.

181. **MÉMOIRES** *sur trois questions d'un intérêt actuel, publiés à l'occasion du concile,* par M. l'abbé J.-B. CLOET, chanoine honoraire d'Arras. — 1 volume in-8° de VIII-144 pages (1869), chez J. Lefort, à Lille et à Paris; — prix : 2 fr.

182. **LE CONCILE** *par demandes et par réponses.* — In-18 de 16 pages (1869), chez Van Velsen, à Malines; — prix : 2 fr. les 50 exemplaires, 3 fr. le cent.

183. **MANUEL** *pour le jubilé accordé par notre saint-père le pape Pie IX à l'occasion du concile du Vatican, renfermant la lettre pastorale et le mandement de* Mgr l'ARCHEVÊQUE DE PARIS, *la lettre apostolique de notre saint-père le pape Pie IX, des instructions et des prières pour la visite aux églises, suivi de la liste de l'adoration perpétuelle.* — 1 volume in-18 de 102 pages (1869), chez Adr. Le Clère et Cie; — prix : 40 c.

Le concile du Vatican est ouvert : la grande assemblée, objet de tant d'espérances et aussi de tant de fureurs, est réunie à Rome

sous la présidence de Pie IX, et les pères du concile délibèrent sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. C'est le moment d'écouter les oracles qui vont sortir du Vatican, ce n'est plus le temps des vives discussions. Cependant, nous aurons encore à rendre compte de plus d'un livre écrit à l'occasion du concile : les œuvres calmes et érudites ne manqueront pas, car la question est inépuisable ; les ouvrages même de controverse viendront encore attirer l'attention, car un mouvement pareil à celui qu'a excité le concile ne se calme pas tout à coup, et de nouvelles questions peuvent se présenter qui agitent les esprits et qui mettent bien des plumes à l'œuvre.

Voici d'abord plusieurs brochures qui sont la suite de la grande discussion sur le gallicanisme et sur l'infaillibilité pontificale. La première, due à la plume de Mgr Dupanloup, sous le titre d'*Observations* adressées à son clergé, et aussi à tous les fidèles, est un plaidoyer ardent, passionné, contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité pontificale, et le plaidoyer, allant au delà même du but que s'est proposé l'auteur, se tourne souvent contre l'infaillibilité pontificale elle-même. C'est un auxiliaire qui vient en aide au *Correspondant* et à Mgr Maret. Est-il venu à propos ? On a remarqué déjà que les *Observations* ressemblent trop à un mémoire envoyé dans toutes les langues, il y a plusieurs mois, aux évêques d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Espagne, etc., et qu'elles dévoilent un plan conçu avec habileté, sans doute, mais qui doit nécessairement échouer lorsque les évêques se trouveront réunis. — Nous n'en dirons pas davantage sur un travail qui a eu le malheur de réjouir les ennemis de l'Eglise et d'être loué par la presse incrédule et par la presse gouvernementale; qui a affligé les amis de l'Eglise, mérité le blâme public des évêques les plus vénérables, et, chose à laquelle Mgr Dupanloup ne devait pas s'attendre, qui n'a été accueilli qu'avec des réserves ou avec un silence significatif par plusieurs des journaux accoutumés à vanter tout ce qui sort de sa plume. Ces faits ont leur importance.

Nommé dans les *Observations*, Mgr Dechamps, archevêque de Malines, qui a publié de si remarquables travaux sur l'infaillibilité et sur l'opportunité d'une définition, a cru devoir répondre. Sa lettre est datée de Rome, en la fête de saint André : c'est une réfutation aussi ferme que courtoise de toutes les objections de Mgr l'évêque d'Orléans ; c'est un véritable chef-d'œuvre de discussion calme mais vigoureuse : il ne nous reste qu'à souhaiter qu'elle fasse

sur l'esprit de Mgr Dupanloup l'impression qu'elle a faite sur le public.

En même temps que la lettre de Mgr Dechamps, paraissait à Malines la *simple réponse* d'un théologien aux *Observations* sur l'opportunité d'une définition de l'infaillibilité pontificale. En quelques pages claires, fortes et d'une solide doctrine, le théologien de Malines réfute complétement l'œuvre à laquelle il répond. « Ce qui manque le « plus dans cette œuvre, dit-il, ce n'est pas l'érudition, c'est la logique « (p. 37), » et il le prouve avec une logique qui ne laisse, elle, rien subsister des nuages amassés par l'éloquent prélat. Mais, heureusement, comme il le dit en terminant (p. 37 et 38), « l'apparition inat- « tendue du gallicanisme a soulevé partout une réaction en faveur « de l'infaillibilité pontificale, et les combinaisons peut-être trop « habiles et trop politiques d'une imperceptible fraction de l'épis- « copat ont provoqué, dans le corps supérieur des pasteurs, un « mouvement que nous ne serions point du tout étonnés de voir « aboutir à la définition doctrinale. Ce débat soulevé pose la ques- « tion devant le concile. » Résultat contraire, sans doute, à ce que voulait Mgr l'évêque d'Orléans, mais qui réjouit tous les cœurs catholiques, et qui ne saurait affliger, au fond, l'évêque dont on entend encore retentir les éloquents accents de dévoûment et de soumission au saint-siége.

M. Veuillot se consolera facilement des coups que cherche à lui porter un aumônier du collége Sainte-Barbe, dans la brochure intitulée : *M. Veuillot et les évêques de France au concile.* Tout d'abord, le titre ne nous paraît pas heureux : les évêques assistent au concile, mais M. Veuillot ne doit pas y assister ; il faudrait donc mettre : *M. Veuillot devant le concile ;* mais les évêques de France, membres du concile, siégeant comme juges et témoins, la préposition *devant* ne leur convient pas. Ne nous arrêtons pas à cela, et demandons-nous ce que veut M. l'aumônier du collége Sainte-Barbe. Il a « une ferme confiance dans l'influence libérale de l'Eglise de « France au concile (p. 10) ; » pour rendre raison de cette confiance, il rappellera, dit-il, « 1° l'interprétation libérale de l'en- « cyclique et du *Syllabus* par les plus illustres évêques de « France ; 2° les anathèmes dont M. Veuillot, en frappant les ca- « tholiques libéraux, frappe les évêques qui se montrent favorables « à la société moderne ; 3° l'histoire des variations de M. Veuillot « écrite par lui-même (ibid.). » Tel est le plan de la brochure ; on

en voit tout de suite l'esprit. M. l'abbé Ansault tient pour l'interprétation «libérale» de l'encyclique et du *Syllabus*, soit; mais il oublie deux choses: 1° Que cette interprétation « libérale, » au sens où il l'entend, eût-elle été donnée par les plus illustres évêques de France, ce qui n'est pas, ne deviendrait pas pour cela l'interprétation vraie; 2° Que la plupart des évêques à qui il attribue une interprétation «libérale» ont tout simplement distingué, comme on dit, la « thèse » de «l'hypothèse, » ce qui revient à dire qu'en acceptant l'encyclique et le *Syllabus* comme l'expression de la vérité, ils ont reconnu que tout n'était peut-être pas applicable dans les circonstances actuelles, cè que ni le pape ni personne ne conteste. Quand il s'agit de doctrine, l'Eglise ne peut admettre d'atténuations ni faire de concessions; c'est dans la pratique seulement qu'elle se montre aussi accommodante que possible. Maintenant, est-ce un bien pour la société que les circonstances soient telles que la vérité ne puisse y être complétement appliquée? Nous ne pensons pas que M. l'abbé Ansault ose le dire. Par conséquent, il n'y a pas d'interprétation « libérale » à donner: il y a à montrer la vérité, à déplorer qu'elle ne soit pas toujours applicable, à travailler pour que cette application devienne possible, non à se réjouir de la situation actuelle et à la regarder comme un progrès, ce que M. l'abbé Ansault nous paraît faire. Nous croyons donc qu'il n'a pas bien saisi la question. Quant au second point, il fait une œuvre de passion que rien ne justifie en accusant M. Veuillot « de frapper les évêques qui se montrent favorables à la « société moderne, en même temps qu'il frappe d'anathème les ca- « tholiques libéraux (pp. 49 et suiv.). » Il y a là une manière de parler tout à fait injuste, et qui sent trop l'accusateur public voulant à tout prix obtenir une condamnation. M. Veuillot, combattant le libéralisme, se place derrière le pape et derrière d'éminents évêques; M. l'abbé Ansault, qui combat M. Veuillot, permettrait-il de dire qu'en frappant l'illustre publiciste il entend frapper ces évêques et le pape? Il écrit cette phrase: « Les catholiques libéraux « anathématisés par M. Veuillot sont des évêques (p. 49); » avec ce système il peut aller loin. Et depuis quand donc un catholique ne pourrait-il plus défendre ce qu'il croit être la vérité, la doctrine de l'Eglise, sans s'exposer à être accusé d'anathématiser des évêques, surtout lorsque des évêques en grand nombre, et des plus illustres, l'encouragent dans le combat qu'il soutient? Il est vraiment douloureux, et il serait décourageant si la foi n'était pas là, de voir ainsi des

évêques et des ecclésiastiques n'avoir que des rigueurs et des anathèmes pour les hommes qui se sont attiré la haine de tous les ennemis de l'Eglise en défendant leur mère, tandis que ces ennemis sont traités avec mille ménagements que nous ne blâmons pas, car nous comprenons la charité qui les inspire ; nous nous étonnons seulement que cette charité ne paraisse plus quand il s'agit des plus dévoués enfants de l'Eglise. — Nous ne nous arrêterons pas à la troisième partie de la brochure, intitulée : *les Variations de M. Veuillot ;* il y a là un luxe de citations qui rappelle trop un certain travail flétri par l'opinion publique. Il est trop facile de mettre en contradiction avec lui-même un homme qui a écrit des volumes, surtout quand on ne tient nul compte des circonstances dans lesquelles chaque chose a été écrite, et qu'on fait condamner l'écrivain, comme le fait M. l'abbé Ansault, par les amis mêmes de cet écrivain, qui n'avait que le tort de suivre docilement leur doctrine. Au reste, pour quiconque lit sans prévention les œuvres de M. Veuillot, il n'y a pas de variation de doctrine : toujours, depuis sa conversion, qui remonte plus haut que sa collaboration à l'*Univers*, il a voulu avant tout défendre l'Eglise et la vérité, par conséquent les meilleurs et les plus vrais intérêts de la société : cela suffit, et cela seul explique comment il se fait que, malgré tant d'attaques et de haines, le pape, la grande majorité des évêques, la grande majorité du clergé et la majorité des catholiques éclairés ont, pour le journal qu'il dirige, des sympathies qui font défaut aux organes du catholicisme libéral et gallican. — Nous regrettons d'avoir consacré tant de place à une brochure qui sera oubliée demain, comme tant d'autres ; mais il n'était peut-être pas inutile de montrer qu'il y a, aux alentours de la Sorbonne, quelques esprits soi-disant modérés et libéraux, échos d'autres esprits modérés et libéraux qui ne peuvent souffrir la contradiction et qui accablent leurs adversaires sous des flots d'invectives.

M. l'abbé Corblet, avec sa brochure sur le concile de Constance, travail qui a déjà paru dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, nous ramène aux discussions sérieuses et dignes, sans nous éloigner de la question de l'infaillibilité, qui se retrouve dans tous les débats récents. En deux mots il donne le caractère de ce concile de Constance, qui est l'objet de tant de prédilection pour les gallicans, et qui a, dit-il, délivré l'Eglise d'un schisme fatal, mais en employant des moyens d'une violence inutile, inspirés par une audacieuse imprudence, et qui devaient tôt ou tard mutiler, dans

plusieurs de ses membres, la glorieuse unité du corps catholique (p. 1). C'est là le point historique qu'il établit dans son étude, où il *montre* que le concile de Constance, par sa conduite envers Jean XXIII, par ses décrets touchant la prétendue supériorité du concile sur le pape, par les discussions qui ont ébranlé l'organisation hiérarchique de l'Eglise, par les témérités doctrinales qui ont attaqué des traditions séculaires, a engendré le gallicanisme et tous les maux qui en ont été la suite. M. l'abbé Corblet essaie de se frayer une voie nouvelle entre les gallicans qui ont prodigué leurs éloges au concile de Constance, et les ultramontains qui se sont efforcés d'atténuer les doctrines et les tendances de cette célèbre assemblée. Il montre très-bien que le protestantisme a de bonnes raisons pour être favorable au concile de Constance, car, si ce concile a nié l'infaillibilité du pape, le protestantisme n'a eu qu'un pas de plus à faire, en niant l'infaillibilité de l'Eglise; le protestantisme n'était donc qu'une conséquence logique du gallicanisme de Constance, de même qu'on a pu dire du gallicanisme du XVII[e] siècle qu'il n'était qu'un protestantisme qui s'arrêtait illogiquement en chemin. Sur ce point, on pourrait trouver M. l'abbé Corblet trop sévère pour le concile de Constance, comme on pourrait trouver qu'il n'a pas été juste envers le pape Grégoire XII (p. 3), qui était le pape légitime. Mais, si elle pèche par les détails, son étude est solide dans l'ensemble; l'auteur a généralement vu juste, il n'a peut-être pas assez étudié la question sous toutes ses faces.

Le livre de Mgr Maret a suscité bien des réfutations; l'une de celles qui ont été le plus remarquées est dûe à la plume du P. Matignon, directeur des *Etudes religieuses*, dont les tendances modérées, et, sur plusieurs points, semi-libérales, rendent l'attitude plus significative. Le P. Matignon a vu, non sans raison, dans le livre de Mgr l'évêque de Sura, une *résurrection du gallicanisme*, et, fidèle aux traditions de la compagnie de Jésus, il a voulu en montrer le danger. Il nous est impossible d'entrer dans le détail de cette discussion grave et serrée, dont il nous suffira d'indiquer les conclusions. — Mgr Maret a pris la plume pour combattre ce qu'il regarde comme une doctrine de centralisation illimitée et de gouvernement sans contrepoids dans l'Eglise; le P. Matignon lui montre que la monarchie ecclésiastique, telle que l'entendent les défenseurs de l'infaillibilité pontificale, est très-réellement et très-efficacement tempérée. Mgr Maret a cherché dans les conciles généraux la preuve que les évêques s'attribuaient

le pouvoir de juger et de contredire les constitutions pontificales les plus solennelles ; le P. Matignon fait voir que ce droit d'examen, qui appartient à l'épiscopat, n'est point en opposition avec le caractère irréformable de certaines décisions ; qu'il est impossible de citer un seul fait où les conciles aient eu à corriger une erreur dogmatique chez le vicaire de Jésus-Christ, et qu'au contraire leur histoire est la vérification littérale de la parole évangélique, puisque là, comme partout et plus que partout, Pierre, vivant dans ses successeurs, n'a cessé de confirmer ses frères. Le système de Mgr Maret est contraire à la tradition ; en contradiction avec ses propres principes, il représente la constitution de l'Eglise comme un organisme qui fonctionne péniblement, et le pouvoir qui le régit comme un gouvernement qui manque de franchise. Telles sont les conclusions du P. Matignon ; elles sont fortement appuyées sur les prémisses.

Les réfutations du livre de Mgr Maret ont été nombreuses et solides. On y a répondu d'abord par un cri de protestation: c'était le cri de la conscience catholique attestant la croyance de tous les siècles et de tous les pays ; puis les réfutations en règle sont venues. Nous en avons fait connaître plusieurs. — Celle que vient de publier le P. Ramière ne sera pas la moins utile à lire pour ceux qui veulent être bien au courant de la question. C'est à Mgr Maret que le savant jésuite confie, en exposant ses *contradictions*, le soin de se réfuter lui-même. L'idée est excellente, et l'exécution y répond parfaitement. Le P. Ramière prouve que Mgr Maret se contredit manifestement : 1° dans l'énonciation du but qu'il se propose ; 2° dans le nom par lequel il désigne la théorie qu'il cherche à faire prévaloir ; 3° dans la dénomination des éléments les plus essentiels de cette théorie ; 4° dans l'interprétation des textes scripturaires sur lesquels il se fonde ; 5° dans l'autorité conciliaire et la certitude dogmatique qu'il lui attribue ; 6° dans l'application qu'il en fait à l'histoire du passé ; 7° dans les faits qu'il en attend pour l'avenir. Ce sont là les contradictions capitales ; l'auteur ne manque pas, chemin faisant, d'en signaler un grand nombre d'autres. La vérité ne se contredit pas elle-même ; un système qui se contredit ainsi ne peut pas être vrai ; c'est la conclusion qui ressort claire, évidente, invincible, de l'étude du P. Ramière.

Mgr Maret n'a pas voulu rester sous le coup des réfutations qui lui arrivaient de toutes parts. Avant de partir pour Rome, il a publié sous ce titre : *le Pape et les évêques*, *défense du livre sur le concile*

général et la paix religieuse, une brochure assez considérable, dans laquelle il prétend répondre à tous ses adversaires, qu'il range en quatre catégories : les *Etudes religieuses* et le R. P. Matignon ; la *Civiltà cattolica*, Mgr l'archevêque de Westminster, et *messieurs les journalistes*. Nous le dirons tout de suite : Mgr Maret se met dès l'abord dans une fausse position, en se plaçant sous la protection du nom de Bossuet, et en faisant entendre que la *Defensio* de l'évêque de Meaux « fit retomber sur ceux qui les avaient lancés les traits « repoussés par sa main puissante ; » car, s'il est quelque chose d'avéré, c'est que Bossuet lui-même n'était pas satisfait de sa *Défense*, qu'il ne fit qu'à contre-cœur et qui ne parut pas de son vivant, et c'est que cette *Défense* a été victorieusement réfutée dans toutes ses parties. Pour le reste, Mgr Maret, maintenant tout ce qu'il a dit dans les deux gros volumes déjà publiés, nous n'avons pas besoin de dire que sa brochure vaut ce que valent ses deux volumes. Ce sont les mêmes nuages assemblés sur les problèmes cent fois résolus : la chute du pape Vigile, l'hérésie du pape Honorius, l'autorité des conciles de Constance et de Bâle, etc. ; c'est le même désir de voir la monarchie ecclésiastique se changer en une monarchie aristocratique tempérée de démocratie ; c'est le même gallicanisme accommodé à l'esprit du temps, c'est-à-dire mélangé de libéralisme, et essayant d'imposer aux esprits irréfléchis, par l'affectation mise à parler de l'infaillibilité pontificale comme l'admettant, mais avec la confirmation de l'épiscopat. Mgr Maret prétend que ses adversaires ne le comprennent pas : mais à qui la faute ? S'il exposait un système clair, net, franc, on le comprendrait facilement ; placé sur un terrain peu solide, il est obligé de recourir à des subtilités qui embrouillent tout, et ce sont ces subtilités mêmes qui rendent suspect tout le système. C'est le grand argument qu'il emploie contre le P. Matignon et contre la *Civiltà cattolica*, et, à son tour, il exagère le sens des paroles de Mgr Manning, archevêque de Westminster, pour réfuter la réfutation que le prélat anglais a faite de son ouvrage. Quant aux citations, partie faible de son livre, il prétend en justifier l'exactitude sans y réussir. — Pour *messieurs les journalistes*, il ne daigne pas leur répondre directement ; il ne veut les combattre qu'en fuyant, ce qui ne montre pas qu'ils soient vaincus. « Nous les prions donc d'agréer, « dit-il, que nous ne leur répondions pas directement (p. 101) ; » il avait promis autre chose. « Nous ne voulons pas entrer aujourd'hui, « dit-il plus loin, dans le fond de cette controverse (p. 102), » de

savoir si le gallicanisme est une opinion « libre » ou « condamnée » par des actes pontificaux. Il y a pourtant là une question qui mériterait d'être approfondie avant tout : si le gallicanisme est condamné, il n'est pas permis de le ressusciter. Mgr Maret tourne la difficulté en faisant de l'éloquence au lieu de raisonnements. « S'il faut admettre, « dit-il, que la doctrine *généralement professée* par le clergé fran- « çais *de tout temps*, en particulier depuis le concile de Trente et « pendant les XVIIe, XVIIIe siècles et la première moitié du XIXe, N'EST « PAS LIBRE, EST CONDAMNÉE, il faut aussi admettre que *toutes nos* « *congrégations enseignantes*, que *tous* ou *presque tous* nos évêques « ou cardinaux, jusqu'au pontificat de ce martyr de la charité que « nous avons tous connu, aimé, vénéré, Mgr Affre, ont professé « des doctrines *flétries* par le saint-siége ; et cela au vu et au su du « saint-siége lui-même, qui approuvait ces congrégations ensei- « gnantes, qui instituait ces évêques, qui élisait ces cardinaux. Voilà « un fait que n'expliqueront jamais suffisamment ni LA BONNE FOI « DES ERRANTS, ni la TOLÉRANCE du saint-siége (pp. 102 et 103). » Nous avons ici un exemple complet de la manière de procéder de Mgr Maret. Où a-t-il vu que la doctrine généralement professée par le clergé français de tout temps est la doctrine gallicane ? Qu'il lise les témoignages apportés par Mgr Manning et qu'il les détruise, s'il le peut. N'est-il pas avéré, au contraire, que, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la généralité du clergé français pensait comme le clergé de tous les autres pays ? N'est-il pas avéré que, c'est une minorité de ce clergé, et choisie comme on le sait par Louis XIV, qui formula les quatre articles de 1682 ? N'est-il pas avéré que, même depuis cette date fatale, une bonne partie du clergé français rejeta le gallicanisme, dont l'enseignement était imposé par l'autorité royale malgré les condamnations et les réclamations du saint-siége ? N'est-il pas avéré que le gallicanisme, un moment ranimé sous la restauration, ne possédait plus la moitié des évêques sous le gouvernement de Juillet, avant 1848, avant que la première moitié du XIXe siècle fût écoulée ? Et qui ne sait que Mgr Affre, élevé dans le gallicanisme, se rapprochait de plus en plus des doctrines romaines, et méritait par son humilité, par sa docilité à l'égard du saint-siége, par sa droiture, cettre glorieuse couronne du martyre de la charité dont on ne doit pas faire une couronne pour le gallicanisme ? Et quels sont donc les évêques qui étaient institués sans faire la profession de foi de Pie IV ? Quels sont les cardinaux qui n'ont pas juré de défendre

jusqu'à l'effusion du sang les priviléges du saint-siége ? Où sont les congrégations enseignantes approuvées par le saint-siége, qui aient fait profession de gallicanisme ? Est-ce la Sorbonne ? Mgr Maret sait mieux que tout autre que la Sorbonne moderne n'a rien de canonique. — On sait maintenant ce qu'est la *Défense* de Mgr l'évêque de Sura : nous n'avons certes pas la témérité de suspecter la bonne foi du doyen de la Sorbonne ; nous croyons qu'il a sincèrement voulu faire une œuvre de pacification religieuse ; mais nous croyons aussi qu'il s'est trompé, et, comme nous le croyons avec d'illustres évêques, avec le pape, qui a si hautement approuvé les ouvrages qui défendent l'infaillibilité pontificale ou qui soutiennent l'opportunité de la définition de cette infaillibilité, nous ne pensons pas pouvoir être accusés d'outrecuidance ; être du côté du pape, c'est être du côté de la vérité.

C'est de ce côté que se tient aussi M. L. Allemand, professeur à l'Assomption de Nîmes, dans son beau livre sur *le Pape et le concile*, dans lequel il présente avec autant d'intérêt que de chaleur d'excellentes considérations sur la situation actuelle de l'Eglise. Après un essai sur l'enthousiasme catholique, qu'il ne faut pas confondre avec l'ardeur intempérante d'un zèle irréfléchi, il montre l'importance des manifestations du 11 avril à l'égard de Pie IX, puis il indique quelle doit être la préparation d'un laïque au concile, et, arrivant à de sages considérations sur le gouvernement de l'Eglise, il rencontre en chemin le livre de Mgr Maret, dont il caractérise rapidement l'esprit. Il montre quelle position les césaristes, les légistes et les gallicans prennent devant le concile, il étudie la situation actuelle de l'Europe, il jette un cri d'espérance à la Pologne et forme le vœu que l'assomption corporelle de la sainte Vierge au ciel soit définie comme un dogme de foi catholique. M. Allemand procède par grands tableaux, sans s'arrêter à de longues discussions, il peint en quelques traits les choses dont il parle, et l'esprit saisit aussitôt sa pensée. C'est ainsi, par exemple, qu'il caractérise le nouveau gallicanisme imaginé par Mgr Maret : « Les gallicans du clergé disaient : le pape, « même quand il parle *ex cathedra*, n'est pas infaillible, et ses dé- « cisions ne sont pas irréformables tant que le consentement, au « moins tacite, du corps épiscopal, n'est pas venu les confirmer. « Mgr Maret dit avec nous : le pape est infaillible lorsqu'il parle *ex* « *cathedra*. Mais il ajoute avec les autres : le pape ne parle *ex cathedra* « que lorsque, après avoir consulté les évêques assemblés ou dis-

« persés, il s'est assuré de leur consentement au moins tacite (pp. 139, « 140). » Et, en quelques mots, l'auteur indique comment un simple fidèle peut distinguer les sentences *ex cathedra* des autres actes émanés du pape : « Quant au sens précis de la décision rendue *ex cathedra*, « dit-il, nous le trouvons, nous si peu théologiens, suffisamment clair, « et nous plaignons les gallicans qui dépensent tant de subtilité à com- « battre les définitions plus ou moins embrouillées qu'en ont données « certains auteurs. Exemple : la bulle *Quanta cura* s'adresse à toutes « les Eglises ; elle intéresse le dogme ; elle émane donc de la chaire « de saint Pierre *ex cathedra*. Les lettres d'Honorius, en les supposant « non interpolées, et entendues dans un sens hérétique, ces lettres « sont adressées à des particuliers constitués en dignité, soit, mais « qui ne sont pas l'Eglise catholique. Ces lettres donc, quand même « elles seraient authentiques, non interpolées, n'émanent pas de la « *chaire de saint Pierre*, mais de la personne privée d'Honorius. Cela « n'est pas difficile à démêler ; jamais un catholique n'a pu s'y mé- « prendre, j'entends un de ces catholiques toujours prêts à saluer « la voix du pasteur et à la distinguer de toutes les autres (pp. 140, « 141). » — Nous ne pouvons que recommander vivement le livre de M. Allemand, dont nous signalerons encore deux pages, les pages 167 et 168, comme contenant les plus opportunes réflexions sur les réformes qu'il serait à désirer de voir introduire parmi les catholiques, à la suite du concile du Vatican.

L'histoire et la raison s'accordent à condamner le gallicanisme. Les *Conciles généraux* de Mgr Tizzani, aujourd'hui entièrement terminés, le montrent surabondamment, et avec une érudition de bon sens qui fait de cet ouvrage un monument véritable. Les deux derniers volumes, dont nous n'avons pas encore parlé, conduisent l'histoire des conciles œcuméniques jusqu'à celui de Trente inclusivement. Nous signalerons particulièrement, dans le troisième, la manière lucide dont le savant historien prouve que le pape Urbain VI avait été légitimement élu, et, par conséquent, que les papes d'Avignon élus après lui furent des antipapes (pp. 22 et suiv.). Mgr Tizzani prouve de la même façon l'illégitimité d'Alexandre V et de Jean XXIII, et la légitimité de Grégoire XII, ce qui montre que le concile de Constance ne put pas être œcuménique avant d'avoir été convoqué régulièrement par ce pape, c'est-à-dire pendant ses quatorze premières sessions (pp. 385 et suiv.). Ce ne sont pas là de simples opinions, ce sont des faits historiques juridiquement constatés. Il est acquis à l'histoire

que, pendant les quatorze premières sessions du concile de Constance, les pères ne constituaient point de droit un concile général, et qu'ils ne représentaient pas même de fait l'Eglise universelle. — Mgr Tizzani rencontre la bulle *Dudum* du pape Eugène IV, sur laquelle Mgr Maret s'appuie avec une complaisance particulière pour soutenir son système : il l'examine avec la plus grande attention, et il en conclut la supériorité du pape sur le concile (pp. 486 à 495). Il est difficile de ne pas adopter cette conclusion.

Le *Catéchisme raisonné*, par le P. Second Franco, que M. l'abbé Onclair a traduit, est un excellent petit traité de la matière : ce que c'est qu'un concile, quel est le but général des conciles, quel est le but du concile actuel, à qui il appartient de convoquer le concile et d'y assister, quels sont les droits des évêques, à qui appartient la présidence du concile, l'autorité infaillible du concile, d'où vient cette infaillibilité, comment l'infaillibilité du souverain-pontife ne rend pas le concile inutile, les avantages des conciles œcuméniques, les espérances qu'on peut en concevoir en ce qui regarde la discipline, les schismatiques, les protestants, la société civile, dans quelles dispositions il convient d'accueillir les définitions dogmatiques et les règlements disciplinaires du concile, tels sont les princpiaux points sur lesquels s'arrête le savant auteur, et l'on voit par là qu'il répond à toutes les difficultés sérieuses qu'on peut soulever à propos du concile œcuménique. On remarquera le chapitre XI, intitulé : *le Concile est infaillible à raison de son chef*, où l'infaillibilité pontificale est clairement démontrée. « Un concile œcuménique, dit le P. Franco, « doit, pour être légitime, être convoqué, présidé, et tout au moins « confirmé par le pontife romain. Or, puisque c'est à lui, par l'inter- « médiaire de Pierre, que l'infaillibilité enseignante a été conférée, « il s'en suit de nouveau que le concile est infaillible dans ses défi- « nitions. S'il était question de démontrer théologiquement l'infail- « libilité du pape, même isolé, quand il enseigne *ex cathedra*, ce « serait une tâche bien facile ; car on peut dire que tous les docteurs « catholiques l'ont enseignée, qu'elle n'a été combattue que par de « rares écrivains, et par des raisons secondaires qui n'étaient rien « moins que théologiques (p. 69). » — Nous n'avons pas besoin de recommander ce *Catéchisme raisonné*, que recommande suffisamment le nom de son auteur.

On lira aussi avec profit le petit livre consacré par le P. Vignet au concile, sous ce titre : l'*Eglise, le pape et son infaillibilité*, qui

s'appuie très-souvent sur le *Catéchisme raisonné* du P. Franco, et qui en est comme un résumé substantiel, ce qui ne l'empêche pas d'offrir des considérations nouvelles et remarquables sur plusieurs points traités par le savant jésuite de Rome. Ce sont deux excellents livres, qui se complètent l'un l'autre.

L'*Ame pieuse devant le concile,* de M. l'abbé Berthé, annonce par son titre même que cette brochure est conçue en dehors de toute pensée de controverse ; on la lira avec intérêt, en regrettant d'y rencontrer un ton légèrement déclamatoire, au lieu du simple et pur langage de la piété.

Nous n'aurons pas cette réserve à faire pour le tableau des conciles œcuméniques que vient de tracer M. Maxime de Montrond. C'est une histoire sagement écrite des dix-huit conciles généraux qui ont précédé le concile du Vatican ; l'auteur consacre à chacun d'eux un chapitre, ainsi qu'au concile de Jérusalem, qui ouvre le volume après une introduction sur les conciles en général. C'est un très-bon livre à répandre, comme tous ceux qui sortent de cette plume féconde et si profondément chrétienne.

Le Concile, l'Eglise et le XIXe *siècle,* par M. l'abbé Redier de la Villate, nous ramène à l'étude des temps présents. Dès les premières pages, l'auteur se prononce ouvertement contre les principes de la révolution française, qu'il proclame anticatholique par excellence, et qu'il montre comme étant la fille du protestantisme et de la philosophie du XVIIIe siècle. « Secouer le joug austère de la religion, dit-il, briser « l'autorité suprême de l'Eglise, amoindrir l'influence du clergé, « voilà sa pensée dominante et ses constantes aspirations (p. 9). » Le XIXe siècle, fils de la révolution française, repose donc sur des institutions antichrétiennes. Partant de là, l'auteur recherche (pp. 19 et suivantes) quelle situation a été faite, en conséquence, à l'Eglise de Jésus-Christ, en passant en revue les quatre points qui donnent la vraie signification du siècle, c'est-à-dire les doctrines, les mœurs, les institutions politiques et les événements. C'est un tableau vigoureusement tracé, qui montre l'utilité du concile œcuménique appelé à rendre au catholicisme sa place dans le monde, et à sauver la société en rétablissant le règne de la vérité.

Il existe, au sein de la société générale, une société particulière qui a besoin d'apercevoir et de reconnaître enfin cette vérité qu'elle rejette depuis dix-neuf siècles bientôt : c'est la société juive, pour laquelle spécialement deux Israélites convertis, deux frères aujour-

d'hui prêtres, viennent d'écrire un livre des plus remarquables, sous ce titre : *la Question du Messie et le concile du Vatican*. Ce livre, arrivé en quelques semaines à sa seconde édition, est le fruit de la science et de la charité. Nous n'en connaissons pas qui jette un jour plus clair sur la situation des Juifs depuis la ruine de Jérusalem jusqu'à nos jours, qui montre plus à vif les plaies qui rongent cette race choisie à laquelle le monde doit le Messie qu'elle a rejeté, et qui donne un commentaire plus saisissant des paroles de l'Ecriture relatives à la conversion des juifs dans les derniers temps, — nous ne disons pas dans les derniers jours du monde, car MM. Lémann, les auteurs de ce livre, sont convaincus, et ils font passer cette conviction dans l'esprit de leurs lecteurs, que la conversion des Juifs sera le signal d'un grand triomphe pour l'Eglise et le commencement d'une nouvelle série de siècles pendant lesquels le genre humain tout entier se trouvera réuni dans le bercail du bon et vrai Pasteur. — L'ouvrage se divise en deux parties : dans la première, les auteurs exposent les phases diverses de la question messianique au sein du peuple juif depuis la ruine de Jérusalem, phase pendant laquelle le filon messianique se conserve, phase d'inquiétude, phase de silence, phase de rationalisme et d'indifférence. Dans la deuxième partie, ils montrent qu'il reste une dernière phase à parcourir, celle de la connaissance de la vérité, et, voyant dans le passé la prophétie de l'avenir, ils s'efforcent d'établir que l'histoire des Juifs sera l'histoire agrandie de Joseph à la fin reconnu par ses frères. — Nous n'avons plus à louer ce beau livre après l'accueil qu'il a reçu du souverain-pontife lui-même, qui l'a honoré d'un bref des plus flatteurs.

Nous venons de recevoir, trop tard pour le placer à son rang parmi les brochures relatives aux *Observations* de Mgr Dupanloup, une brochure de M. l'abbé Bélet, intitulée : *Remarques sur les Obervations de Mgr Dupanloup à propos de l'infaillibilité du pape*. Ces remarques ont un double objet : établir l'à-propos des discussions relatives à l'infaillibilité du pape ; examiner les difficultés d'une définition dogmatique, et montrer qu'elles sont loin d'être insurmontables. L'auteur atteint parfaitement ce double but ; c'est une excellente dissertation qu'il a ajoutée à toutes celles dont l'infaillibilité pontificale a été l'objet dans ces derniers temps, et qui lui donne le droit de conclure avec Bossuet, dont il a fait un étude approfondie : *la Chaire éternelle ne connaît point d'hérésie*.

Les *Mémoires* publiés à l'occasion du concile par M. l'abbé Cloet

sur trois questions d'un intérêt actuel se rapportent : le premier, à l'élection et à la nomination des évêques en France ; le second, au gallicanisme ; le troisième, à l'harmonie de la raison et de la foi. Sur le premier point, M. l'abbé Cloet établit que « c'est à l'Eglise à « choisir ses ministres, » et que « l'heure est venue d'en revendiquer « pour elle seule la nomination (pp. 9 et suiv.). » L'énoncé seul de cette proposition montre combien la question est délicate à traiter ; nous devons dire que l'auteur la discute avec beaucoup de modération et de force. — Sur le second point, M. l'abbé Cloet combat le gallicanisme de toute couleur, théologique aussi bien que parlementaire ; nous n'avons pas besoin de dire que nous adoptons sa thèse, qu'il établit d'ailleurs avec une grande vigueur. — Les hommes du monde liront avec intérêt le troisième mémoire, dans lequel l'auteur montre l'harmonie de la raison et de la foi, les limites et les droits de la raison, son rôle, celui de la foi, leur action respective, et combat avec les meilleures armes le traditionalisme qui méconnaît les droits de la raison, et le naturalisme qui méconnaît ceux de la foi. Il ne faut pas scinder le Christ, dit-il en terminant : « la raison sans la foi, c'est « le Christ sans le divin ; la foi sans la raison, c'est le Christ sans l'hu« main. D'un côté comme de l'autre il y a morcellement ; ce n'est pas « la totalité, ce n'est pas l'entière vérité (p. 142) ; » or le christianisme veut la vérité tout entière : Jésus-Christ a dit : *Je suis la Vérité*. — Les *Mémoires* de M. l'abbé Cloet ont reçu l'approbation de Mgr l'évêque d'Arras, qui a écrit à l'auteur « que la doctrine en est « prise aux meilleures sources, et que la lecture en est aussi attrayante « que profitable (p. VI). » Après avoir lu, on ne peut que souscrire au jugement du vénérable prélat.

Le Concile par demandes et par réponses, imprimé à Malines avec l'*imprimatur* de l'archevêché, est un excellent petit traité du concile, mis à la portée de tout le monde ; la brochure se termine par un double tableau : celui des dix-huit conciles œcuméniques, avec la date de chacun, l'indication des principaux décrets qu'ils ont portés et du nombre des pères qui y assistaient, et la liste de tous les souverains-pontifes, avec la date de leur avénement.

Le *Manuel pour le jubilé*, que vient de publier la maison Adr. Le Clère, sera d'une grande utilité, particulièrement pour les fidèles de Paris. Il s'ouvre par la lettre pastorale et le mandement de Mgr l'archevêque sur le prochain concile et sur le jubilé ; puis vient la lettre apostolique de Pie IX, suivie d'instructions pour le jubilé par

demandes et par réponses, et des prières qui peuvent être récitées pendant les stations du jubilé : les psaumes de la pénitence, les litanies des saints, les antiennes à la sainte Vierge. Le tout se termine par un tableau qui devrait se trouver dans les mains de tous les fidèles du diocèse : c'est la liste générale des églises et chapelles où doit se célébrer l'adoration perpétuelle du saint-sacrement, avec l'indication des jours, depuis les derniers jours de novembre 1869 jusqu'aux derniers jours de novembre 1870. — Ce petit livre est donc un véritable *Manuel*, comme l'indique son titre ; il suffit d'en avoir fait connaître le contenu pour montrer son utilité.

J. Chantrel.

184. **LOUIS XVI**, *Marie-Antoinette et Mme Elisabeth, lettres et documents inédits, publiés* par M. F. Feuillet de Conches. — Tome V, — in-8° de 488 pages plus 1 portrait et 2 *fac simile* (1869), chez H. Plon ; — prix : 8 fr.

Félicitons d'abord M. Feuillet de Conches de nous avoir fait grâce, cette fois, d'une de ces préfaces militantes et irritantes qui souvent servaient mal sa cause aux yeux de ses adversaires et lui faisaient tort auprès de ses amis (Voir notre tome XXXVI, p. 225, et, sur les volumes précédents, nos tomes XXXII, p. 403, et XXXVI, p. 225). Il a pris le parti de passer sous silence les critiques fondées dont la provenance d'un assez grand nombre de lettres publiées dans son recueil a été l'objet, et il a fait sagement ; c'est, à notre sens, chose jugée. Donc, sans le moindre colloque avec le public, il continue de mettre en lumière des *lettres et documents inédits*, et en cela, comme toujours, il flatte son œuvre : dans ce qu'il donne, tout n'est pas inédit, car il édite quelques lettres que M. d'Arneth avait déjà publiées (pp. 17, 27 et notes). — Dans ce tome cinquième, il nous livre 111 pièces, parmi lesquelles il y en a 5 de Louis XVI, 18 de la reine, 20 de Mme Elisabeth. Les lettres officielles du roi ont peu d'importance, si l'on excepte celle qu'il adresse au roi d'Angleterre pour entretenir la paix entre les deux couronnes. — Marie-Antoinette épanche son cœur dans celui de Mme la duchesse de Fitz-James à laquelle elle s'intéresse ; elle écrit à l'empereur Léopold pour stimuler son inertie équivoque en faveur du trône de France menacé ; et quand elle lui envoie, sous l'influence de Barnave, des Lameth et de Duport, un mémoire *constitutionnel*, elle avertit qu'elle a, en quelque sorte, la main forcée. L'infortunée reine écrit également avec vivacité au temporiseur comte de Mercy, qui est à Bruxelles. Ce *Fabius Cunc-*

tator répond , comme l'empereur son maître, par d'interminables tergiversations, aux suppliques franches et nettes de la courageuse fille de Marie-Thérèse; le prince de Kaunitz, dans ses missives à Léopold, s'associe aux lenteurs calculées de l'empereur et du comte de Mercy. — Mme Elisabeth ne fait pas ici grande figure. Ses lettres à la marquise de Raigecourt, à la marquise de Bombelles, à l'abbé de Lubersac, ont à peu près exclusivement un caractère d'intimité privée; de temps en temps quelques échappées sur les tristesses politiques et religieuses du jour; la note chrétienne et même pieuse y domine, avec une pointe de gaîté à travers les larmes.

Indépendamment de ces trois grands personnages, nous entendons les suppliques des comtes de Provence et d'Artois à l'impératrice Catherine, à Gustave III roi de Suède, pour qu'ils prennent en main, de concert avec l'Europe monarchique, la défense de la royauté française enchaînée et dégradée par les factieux ; nous assistons à une sorte de chassé-croisé entre l'émigration conduite par les princes et égarée par M. de Calonne, et MM. de Breteuil et de Fersen, qui ont surtout la confiance de Marie-Antoinette et de Louis XVI, avec des instructions pressantes pour décider Catherine II et Gustave III à convoquer un congrès armé ; projet chimérique sans doute, mais qui, dans la pensée du roi et de la reine, excluait tout appel à la guerre étrangère ou civile. Sur ces entrefaites, Léopold II et Christine sa sœur, archiduchesse des Pays-Bas, échangent des lettres nombreuses, dans le but de préserver la Belgique d'une conflagration qui peut avoir sa double cause dans les menées révolutionnaires et dans le mécontentement des populations privées de leurs libertés traditionnelles ; quant à la France, ils ne s'en occupent que pour y faire la part du feu, et isoler de la flamme démocratique leurs propres foyers. Ce n'est pas tout : à côté de M. de Fersen, l'un des plus énergiques et des plus francs amis de la famille royale, M. de Simolin fait de précieuses confidences à l'impératrice de Russie. Chargé par Marie-Antoinette d'une mission à Vienne, il en expose à Catherine la douloureuse inanité; son zèle a échoué contre les froids calculs du prince de Kaunitz et de Léopold. De son côté, le comte de Fersen révèle au roi de Suède (24 mars 1792) qu'un conciliabule a été tenu, dans lequel, à l'instigation des Jacobins et après l'arrestation de l'ex-ministre constitutionnel de Lessart, Lafayette s'est réconcilié avec Philippe-Egalité chez Pétion ; que cette réconciliation a été scellée, dans un souper chez Condorcet, par Lafayette, Pétion, Brissot, Siéyès, Condorcet et Nar-

obéit, et la femme obéit toujours alors qu'elle commande. Nulle part cette loi ne se montre plus admirable que dans la rencontre de la mère Emilie et de l'abbé Marty, directeur, pendant environ trente ans, de la sainte femme et du nouvel institut, et qui ne fut ravi à l'un et à l'autre, en 1835, que lorsqu'ils pouvaient se passer de lui, ou plutôt lorsque Dieu voulut donner un éclat plus individuel et personnel à la sainteté de sa servante. — Enfin, ce qui nous a frappés dans cette histoire, c'est la fécondité des saints. Parlant des améliorations qu'il a tâché d'apporter à son édition nouvelle, M. Léon Aubineau continue en ces termes : « Nous avons aussi pu faire con-« naître davantage les personnages et les œuvres qui ont été mêlés à « la vie et aux travaux de la mère Emilie.... Nous ne nous sommes « pas fait scrupule de multiplier les notices biographiques, soit dan « des notes au bas des pages, soit dans le corps du récit. Pourquoi « surtout aurions-nous hésité à crayonner les profils de quelques-« unes des compagnes de la mère Emilie? les vertus des filles ne « font-elles pas apprécier la mère (p. x)?... » — Voilà ce qui répond à ces questions indiscrètes que soulève la naissance de tout institut nouveau, enseignant ou charitable : à quoi bon ce tard-venu, cet intrus? N'en avions-nous pas assez et trop? N'est-il pas à craindre que de nouvelles écoles fassent tort aux écoles déjà florissantes, que de nouvelles saignées faites au fleuve de la charité n'en diminuent le grand courant et ne le fassent se perdre en ruisseaux stériles? » Sans parler du plus grand nombre d'enfants enseignés, de malades soignés, de pauvres secourus, que procure toujours, quoi qu'on dise, l'accroissement des instituts religieux, ils ont une meilleure réponse à donner pour justifier leur création et se faire souhaiter la bienvenue : ils multiplient le nombre des saints, ce qui est le but suprême de Dieu et la fin unique du monde. Autour d'une fondatrice comme la mère Emilie, que d'âmes viennent se grouper, qui se seraient perdues peut-être, qui n'auraient été tout au plus que de faibles chrétiennes, et qui s'élèvent à l'éminence de la sainteté ! Voilà le grand résultat des familles religieuses, qui deviennent des familles de saints. Un saint, dans l'Eglise, en se faisant, par l'inspiration de Dieu, fondateur d'un institut, se fait, par là même, soleil et centre d'un nouveau monde de saints, que non-seulement il groupe dans son orbite par une attraction surnaturelle, mais qu'il crée véritablement avec le concours divin, et qu'il tire du néant où ils seraient toujours restés. — Un livre d'où ressortent de tels enseignements est un beau

et bon livre : c'est le livre de M. Léon Aubineau. Livre aimable encore, et qui fait aimer l'héroïne et l'auteur. Puisse-t-il contribuer à l'introduction de la cause de la mère Emilie en cour de Rome ! il n'y aurait pas pour un écrivain de plus grand succès ni de plus haute récompense ! U. MAYNARD.

192. LA VIERGE MÈRE *d'après la théologie*, par M. l'abbé PETITALOT, licencié en théologie, vicaire de la cathédrale de Moulins ; — 2e *édition, revue et augmentée.* — 2 volumes in-12 de 334 et 340 pages (1869), chez Bray et Retaux ; — prix : 5 fr.

Nous avons parlé avec éloges, il y a quelques années (t. XXXVII, p. 462), d'un livre intitulé *Coronula mariana*. C'est le même travail, corrigé, développé et mis à la portée des gens du monde, qui paraît aujourd'hui en français. Dans sa première forme, il se composait d'une série de méditations sur la vie et les vertus de la sainte Vierge ; il a pris, dans la traduction, l'ampleur et la suite d'un grand traité.

Presque tous les ouvrages publiés sur ce grave sujet peuvent se décomposer en trois parties : la partie de l'histoire, celle des inductions rigoureuses, celle des pieuses conjectures. — La première reproduit ce qui a rapport à la sainte Vierge, soit dans le récit des évangiles et dans les souvenirs de la tradition, soit dans les écrits des anciens prophètes ; car les prophéties, lorsqu'elles sont réalisées, se réduisent à des faits. — La seconde, d'une étendue moins limitée, comprend les conclusions logiques et les applications morales qui ressortent nécessairement de la précédente. Elle est consacrée plus spécialement aux priviléges sublimes et aux vertus héroïques de Marie. Pour un rationaliste, tout n'y est pas évident, il faut en convenir ; mais la faute ne vient que de lui. Etant donné l'ordre surnaturel, l'incarnation du Verbe, la virginité permanente de celle qui fut associée, par la maternité, à l'œuvre de la rédemption, la raison chrétienne doit aller plus loin que sa prétentieuse rivale. — A la troisième partie, nous l'avons dit, appartiennent les conjectures et les analogies, c'est-à-dire les détails intimes et les aperçus mystiques que la piété aime à entrevoir sous le tissu de l'histoire et derrière les conclusions rigoureuses dont nous venons de parler. Ici, la carrière est fort large. La plupart des auteurs en profitent pour eux et en font profiter les autres ; mais quelques-uns s'y livrent à des excursions aventureuses et à des exercices de fantaisie qui empêchent le

lecteur de les prendre au sérieux. Cet aveu nous coûte d'autant moins, que la pauvreté insigne de beaucoup de livres religieux paraît aujourd'hui aux hommes les plus autorisés un véritable écueil non-seulement pour la piété, mais encore pour la foi. Cela posé, revenons à M. l'abbé Petitalot.

Le plan de son livre est immense, et ne peut être autrement. Le rôle de la sainte Vierge se divise, pour ainsi parler, en deux actes: espérer Jésus-Christ qui va venir, le glorifier quand il est venu. Sa vie reproduit donc, comme en abrégé, les deux grandes périodes qui partagent tous les temps, les siècles antérieurs à l'incarnation et ceux qui l'ont suivie.

Le premier volume retrace cette longue attente de quatre mille ans, consolée par le chant des prophètes, et cette attente moins prolongée, pendant laquelle l'humble fille d'Anne et de Joachim se prépara aux glorieuses épreuves de la maternité divine; le second est consacré à ces longues épreuves, au triomphe qui en fut le prix et aux conséquences heureuses de ce triomphe pour le monde nouveau.

Cet ouvrage est fait avec amour et empreint d'une forte et douce émotion. « Semblable, dit l'auteur, à ces pures et vivantes toiles de « Raphaël, le peintre des madones, la Vierge, mère de Dieu, res- « plendissante d'une immortelle jeunesse, apparaît d'autant plus « radieuse que plus de générations ont passé en la saluant. Aucune « souillure n'a atteint son âme, aucune corruption n'a touché son « corps, aucune flétrissure n'a terni son nom ; et, malgré les attaques « sans cesse renouvelées des impies, malgré les efforts multipliés « de l'enfer, malgré des haines grandes comme l'amour qu'elle « inspire, Marie... peut redire ce mot prophétique que Dieu avait « inspiré plusieurs siècles avant elle : Je suis noire, mais belle, « *nigra sum, sed formosa;* en dépit de mes ennemis qui essaient « de me noircir, ma beauté reste inaltérable (t. I, p. x). »

Mais cette vive admiration n'a rien de vague ni d'exagéré. La poésie, l'histoire et le syllogisme marchent ici d'un pas égal. Dans l'application des prophéties, M. l'abbé Petitalot suit les meilleurs commentateurs, saint Bernard, Suarez, Bossuet, Cornelius a Lapide. S'il cherche à peindre la grandeur et à mettre en lumière les vertus principales de la sainte Vierge, il s'appuie avec soin sur le texte évangélique, sur les décrets des conciles, sur l'autorité des docteurs et des pères de l'Eglise. On a prétendu que Marie avait, dans l'Evangile, une part

obscure et humiliante : « Mais n'y voyons-nous pas, remarque-t-il « judicieusement, une femme saluée par un ange au nom de Dieu? « Une femme choisie parmi toutes les femmes et déclarée pleine de « grâce? Une créature délibérant du salut du monde avec le Très-« Haut, donnant son consentement que le ciel et la terre attendaient, « devenant mère de Dieu après avoir stipulé que sa virginité ne « souffrirait aucune atteinte? Ne voyons-nous pas dans l'Evangile « une vierge-mère, vierge en devenant mère, mère en restant vierge, « c'est-à-dire le plus grand prodige que Dieu ait créé, selon que « l'avaient annoncé les prophètes? N'apprenons-nous pas de l'Evan-« gile qu'une visite de cette vierge-mère sanctifia Jean-Baptiste « le précurseur...? Ne lisons-nous pas dans l'Evangile que Jésus fit « son premier miracle à la demande de sa mère...? Enfin, l'Evan-« gile ne fait-il pas entendre que, pendant trente ans, Marie jouit « de la société de Jésus..., put exercer sur le Fils de Dieu une sorte « d'autorité, et lui donner des ordres toujours obéis : *Et erat sub-« ditus* (ibid., pp. XIII, XIV)? » On allègue l'indifférence des pre-premiers siècles à son égard ; mais a-t-on oublié le symbole des apôtres? Ignore-t-on les écrits des Augustin, des Ambroise, des Jérôme, des Epiphane, des Ephrem, des Origène, des Tertullien? Le concile d'Ephèse est-il un fait sans importance? L'éclatante et universelle réprobation que soulevèrent les premiers hérétiques hostiles à Marie ne compte-t-elle pour rien dans l'histoire? Non, il n'est pas besoin d'arriver aux siècles modernes pour trouver la glorification de Marie : elle est écrite dans les annales de tous les siècles, dans les livres divins et dans les livres humains, dans le souvenir et dans l'amour de tous les peuples, des peuples païens eux-mêmes. M. l'abbé Petitalot a très-bien prouvé et très-heureusement développé ces points essentiels et les détails qui en sont inséparables. Il aurait dû, néanmoins, ce nous semble, mettre plus vivement en relief la grande prérogative qu'eut la mère du Sauveur d'être, par ses souffrances autant que par sa dignité, la corédemptrice du monde. — Quant à la partie que nous appelons conjecturale, il la traite avec prudence : il n'en exclut ni la légende, ni les propositions ingénieuses, ni les poétiques ornements ; mais, d'ordinaire, il donne à chaque chose la place qui lui convient, et se fait un devoir d'en indiquer l'exacte valeur. Ses thèses les plus hardies, que nous ne voudrions pas louer sans quelque réserve, ont encore pour elles de fortes autorités. — Cependant, nous nous sommes demandé pourquoi,

dans un ouvrage aussi grave, qui a même gardé parfois la forme scolastique, il s'est mis en frais de titres romantiques. Il nous dira qu'il en a pris plusieurs dans la sainte Ecriture ; nous n'en disconvenons pas ; mais nous sommes assurés, malgré cela, que beaucoup de lecteurs supprimeraient volontiers le *lis au milieu des épines*, le *lever de l'aurore*, le *parfait holocauste*, les *noces virginales*, les *diamants du sanctuaire*, le *char de triomphe*, la *maternelle égide*, pour mettre à la place, en tête des chapitres, l'immaculée-conception, la naissance ou la nativité, la virginité, le mariage, les perfections, l'assomption, la protection ou le patronage de la sainte Vierge. — En somme, livre solide et de valeur, bien que la grande synthèse annoncée dans le plan n'y ressorte pas toujours avec assez d'éclat ; livre sage et modéré, malgré quelques sacrifices faits à l'imagination ; livre d'une lecture facile et même attrayante, malgré certaines inégalités de la forme. LE VERDIER.

193. LA VOCATION, *lettres à un jeune homme qui désire choisir un état de vie*, par M. l'abbé TIMON-DAVID, chanoine honoraire de Marseille et d'Avignon, directeur de l'œuvre de la jeunesse ouvrière de Marseille. — 1 volume in-18 de 216 pages (1869), chez V. Sarlit ; — prix : 80 c.

La plus importante démarche de la vie, c'est bien celle qui doit fixer la carrière où cette vie s'écoulera. Si le point de départ est mal choisi, l'existence entière devient, suivant l'expression de saint Augustin, une suite de grands pas hors de la voie, *magni passus extra viam*. On ne saurait donc éclairer de trop bonne heure et avec trop de soin les jeunes gens sur la vocation que Dieu leur a faite, puisque nous avons chacun la nôtre. Il appartenait à M. l'abbé Timon-David, voué depuis de longues années à l'éducation chrétienne de la jeunesse ouvrière de Marseille, d'apporter ici le fruit de son expérience et de ses méditations. Et c'est ce qu'il fait par ce nouveau volume, court et cependant plein de choses. C'est une série de lettres où la matière, envisagée dans tous ses points, est à peu près épuisée, du moins quant à ce qu'il y a de plus pratique. Le style en est élégant autant que clair ; mais surtout on y respire une foi, un amour du bien, un dévoûment aux âmes qui touchent et attendrissent.

Après une première étude sur l'importance de bien choisir un état de vie, nous voyons à quel âge il convient d'y penser, de s'en occuper sérieusement. Cet examen ne se fait pas sans de nombreuses difficultés, soit du côté de l'extérieur, soit dans la nature même du

sujet, qui peut être précipité, indécis, inconstant : on nous indique de bonnes règles pour ces divers cas, et ensuite les moyens d'arriver à un choix convenable : moyens naturels, moyens surnaturels. Nous passons alors aux marques de vocation et aux diverses sortes d'états, dont les deux principaux sont l'état du mariage et l'état religieux. M. l'abbé Timon-David en distingue un troisième, qu'il recommande aux cœurs généreux et solidement vertueux que Dieu n'appelle point à la solitude : c'est le célibat au milieu du monde, dans la pratique d'une perfection relative, où la charité occupera la première place mais cela ne regarde forcément qu'un bien petit nombre d'âmes. La vocation trouvée, il faut non-seulement y persévérer, on doit encore la perfectionner.

Le volume se termine par des prières spéciales, et par l'exercice particulier des quinze samedis en l'honneur des quinze mystères de la vie de la très-sainte Vierge. — Voilà un livre utile, bien fait, entièrement recommandable.

CHRONIQUE.

SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La séance annuelle de l'académie française a eu lieu le jeudi 9 décembre, sous la présidence de M. Prévost-Paradol, qui a prononcé le discours sur les prix de vertu. Comme toujours, le rapport sur les ouvrages couronnés a été rédigé par M. Villemain, secrétaire perpétuel ; mais une grave maladie ne lui permettant pas d'assister à la séance, c'est M. Prévost-Paradol qui en a donné lecture. — Nous reproduisons, suivant notre usage, le programme des prix décernés aux ouvrages jugés *les plus utiles aux mœurs*.

PRIX DE POÉSIE.

L'académie n'avait pas donné de sujet pour le concours de poésie de 1869. Le sujet était au choix des concurrents. Le prix a été décerné à la pièce de vers inscrite sous le n° 55, portant pour titre : *Séméia*, et pour épigraphe : *Sola sub nocte....* (Virgile), dont l'auteur est M. Edouard Grenier.

paux objets de la sollicitude pastorale. —Tome VIII, de 1867 à 1870, — 1 vol. in-8° de 504 pages, chez G. Gounouilhou, à Bordeaux, chez Bray et Retaux, chez Douniol et chez Repos, à Paris; — prix : 5 fr.

Voir, sur les 7 volumes précédents, nos tomes X, p. 461; XV, p. 437; XX, p. 403; XXVII, p. 216; XXXII, p. 393, et XXXVII, p. 402.

Jardinier (le bon), *almanach horticole pour l'année* 1870, *contenant les principes généraux de culture, l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins*, etc., *et des notions élémentaires de botanique horticole, un vocabulaire des termes de jardinage et de botanique, un jardin de plantes médicinales*, etc., par MM. VILMORIN, DECAISNE, NAUDIN, NEUMANN, et PEPIN. — 1 vol. in-18 de LVIII-1614 pages, à la librairie agricole de la *Maison rustique;* — prix : 7 fr

Java, *Siam, Canton, voyage autour du monde*, par M. le comte DE BEAUVOIR;— *ouvrage enrichi d'une grande carte spéciale et de quatorze gravures photographiques* par M. DESCHAMPS; — 3e *édition.* — 1 vol. in-12 de 452 pages, chez H. Plon; — prix : 4 fr.

Juif (le), *le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par M. le chevalier Gougenot DES MOUSSEAUX. — 1 vol. in-8° de XL-568 pages, chez H. Plon; — prix : 6 fr.

Livre (le) *de tous au foyer de la famille*, ou *le Catéchisme d'après l'Ecriture, la tradition de l'Eglise et les docteurs*, par Mgr FLICHE, chanoine de Troyes, etc., prélat de la maison du saint-père. — 1 vol, in-12 de 346 pages, chez J. Albanel; — prix : 3 fr,

Maintenon (Mme de), par le P. MERCIER, de la compagnie de Jésus.— 1 vol. in-12 de 284 pages, chez J. Lecoffre fils et Cie; — prix : 2 fr.

Mémoire *sur les instruments de la passion de N.-S. J.-C.*, par M. Ch. ROHAULT DE FLEURY, ancien élève de l'école polytechnique. — 1 vol. in-4° de 420 pages et 23 planches, chez L. Lesort; — prix : 40 fr.

Merveilles (les) *de la gravure*, par M. Georges DUPLESSIS; — *ouvrage illustré de 34 vignettes*, par M. P. SELLIER. — 1 vol. in-12 de 420 pages, chez L. Hachette et Cie; — prix : 2 fr.

Bibliothèque des merveilles.

Merveilles (les) *de la sculpture*, par M. Louis VIARDOT; — *ouvrage illutrés de 62 vignettes*, par MM. CHAPUIS, PETOT, P. SELLIER, etc. — 1 vol. in-12 de 302 pages, chez L. Hachette et Cie; — prix : 2 fr.

Bibliothèque des merveilles.

Morale (la) *de l'Etat*, par P.-F. BAELDEN. — 1 vol. grand in-8° de 406 pages, chez H. Goemaere, à Bruxelles, et chez Bray et Retaux, à Paris; — prix : 5 fr.

Mort (la), *étude chrétienne à l'usage des gens du monde*, par M. Joseph DE CHAIGNOLLES. — 1 vol. in-12 de XXIV-320 pages, chez J. Albanel; — prix : 3 fr.

Nil (le), *son bassin et ses sources, explorations et récits extraits des voyageurs anciens et modernes*, par M. Ferdinand DE LANOYE; — *ouvrage illustré de 32 gravures sur bois.* — 1 vol. in-12 de 318 pages, chez L. Hachette et Cie; — prix : 2 fr.

Bibliothèque rose illustrée.

Péchés (les) *de la langue et la jalousie dans la vie des femmes, suivis de conférences sur les jugements téméraires, la patience et la grâce*, par Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. — 1 vol. in-12 de VIII-388 pages, chez V. Palmé; — prix : 2 fr. 50 c.

Pratiques *saintes pour se procurer, dans la religion, une véritable tranquillité et s'assurer une mort heureuse*, par le P. dom Innocent LE MASSON, quarante-neuvième général de l'ordre des chartreux; — 3e *édition, revue* par le R. P. dom Ildefonse ROQUET, religieux du même ordre. — 1 vol. in-32 de 128 pages, chez M. Bellet, à Clermont-Ferrand, et chez Enault et Vuaillat, à Paris; — prix : 40 c.

Récits *sur les principaux personnages et les grands faits de l'histoire de France, rédigés d'après le programme officiel de l'académie de Paris*, par M. Louis DESORMES. — COURS ÉLÉMENTAIRE. — 1 vol. in-18 de 104 pages, chez V. Sarlit; — prix : 50 c. cartonné.

Vie *de la mère Marie-Marguerite des Anges (Van Valckenissen), religieuse carmélite et fondatrice du couvent d'Oirschot, dans le Brabant Hollandais*, — 1 vol. in-8° de XVIII-424 pages, chez C. Douniol; — prix : 6 fr.

Voyage *d'un enfant à Paris, relation publiée d'après les notes du voyageur*, par M. l'abbé L. SAGLIER. — 1 vol. in-12 de 460 pages, chez Didier et Cie; — prix : 3 fr.

Voyages *aériens*, par MM. J. GLAISHER, Camille FLAMMARION, W. DE FONVIELLE et Gaston TISSANDIER; — *ouvrage contenant* 117 *gravures sur bois et* 6 *chromolithographies dessinées d'après les croquis* de M. Albert TISSANDIER, par MM. Eugène CICÉRI et Adrien MARIE, *et* 15 *diagrammes ou cartes.* — 1 vol. grand in-8° de 616 pages, chez L. Hachette et Cie; — prix : 20 fr.

J. DUPLESSY.

TABLES.

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique* A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres
5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre,* cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve.*
Y. *Placée après un chiffre,* cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée,* et qui ne peut être *lu que par quelques-uns,* et pour des *raisons exceptionnelles.*

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

B.

C.

D.

G.

H.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

B.

C.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.